



MÉTÉO
Aujourd'hui: le temps sera en bonne partie ensoleillé avec des cumulus sur le relief. Foyers orageux isolés l'après-midi.
Demain: en général ensoleillé, tendance aux orages isolés le soir en montagne. Vendredi, plus nuageux.

Lac des Brenets 745,79 m				Lever 6 h 40	Coucher 20 h 28
Lac de Neuchâtel 429,42 m	27°	14°	3800 m	23 h 17	14 h 59

Fête à souhaiter mercredi 23 août: Sidonie

Vente des appartements: une nouvelle loi

Depuis le 1er juillet dernier, la vente des appartements loués est soumise à une nouvelle loi cantonale. Son application demande encore beaucoup d'investissement de la part de la commission chargée de l'appliquer. Un travail peu aisé car les autorisations sont accordées en fonction des communes et de la pénurie qui règne dans la catégorie des appartements concernés.

(Photo Impar-Gerber)

► 17



L'Impartial

OPINION

RFA: coup de barre

Nourrie du mécontentement populaire, l'extrême-droite ouest-allemande commence à s'enfler.

A l'instar du Front national de M. Le Pen en France, elle suce sa substance dans les partis modérés.

Courant de défaite en défaite, le chancelier Helmut Kohl s'en inquiète sérieusement. Dans un premier temps, il a fait adopter à son parti chrétien-démocrate un texte où celui-ci se distance formellement de tous les mouvements à tendance extrémiste.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux indices montrent que, lors des élections générales de l'an prochain, les Républicains (l'extrême-droite) pourraient franchir la barre des 5% et entrer au Parlement de Bonn.

Dans une telle hypothèse - l'érosion des partis chrétien-démocrate et socialiste se poursuivant sous les assauts des Verts, et des Panthères grises s'ajoutant à ceux des Républicains - il n'y aurait pas de majorité.

Qu'envisager alors? Ferme-ment attachés au pouvoir, les chrétiens-démocrates ont tortillé leurs méninges dans tous les sens.

Leur secrétaire général, Heiner Geissler, qui les avait fait virer sur la gauche, était d'avis de continuer. Même si sa stratégie a désorienté l'électorat traditionnel, il estimait vraisemblablement que, après les élections, une grande coalition avec les socialistes serait un moindre mal.

Dans une Allemagne, où la politique de M. Gorbatchev et l'impuissance des deux grands partis à coller à la réalité remettent tout en question, c'eût été une voie sage.

Mais voilà: M. Kohl n'aime pas le leader socialiste Hans-Jochen Vogel et il déteste franchement son autre leader, Oskar Lafontaine.

Dès lors, une alliance devant passer par l'un d'eux devenait difficile. A moins d'un effacement de M. Kohl au profit d'un de ses collègues. Mais le chancelier se voit toujours une vocation nationale et son remplacement serait d'ailleurs malaisé.

En conséquence, il a largué, après bien des hésitations, M. Geissler. Il y aura du rififi au sein du parti chrétien-démocrate. M. Kohl semble toutefois apte à l'apaiser. Il n'est pas homme à faire chou blanc.

Désormais, il va resserrer les liens avec le parti libéral (FDP).

Ce n'est pas génial, mais c'est vital du moment que - comme disait Brecht - il n'est pas possible de dissoudre le peuple et d'en élire un autre.

Willy BRANDT

Les réformateurs prennent le dessus

Le secrétaire général du PC hongrois quitte la scène politique

Les réformateurs du PC Hongrois ont pris le dessus sur leurs adversaires conservateurs, estiment les observateurs, après la confirmation implicite par M. Karoly Grosz, secrétaire général du parti, dans une interview publiée hier, de son intention de quitter la scène politique.

M. Grosz, 59 ans, successeur en mai 1988 de Janos Kadar, avait déjà vu ses pouvoirs sérieusement amputés en juin dernier par un remaniement du Parti socialiste ouvrier de Hongrie (PSOH) où il s'était vu coiffer par le réformateur Reszo Nyers, nommé président du PSOH.

Les réformateurs, emmenés par le triumvirat composé de MM. Reszo Nyers, du ministre d'Etat Imre Poszgay et du Premier ministre Miklos Nemeth ont désormais, de l'avis des observateurs, les mains libres pour contrôler définitivement l'appareil du parti, lors du congrès du PSOH, les 6 et 7 octobre prochain à Budapest.

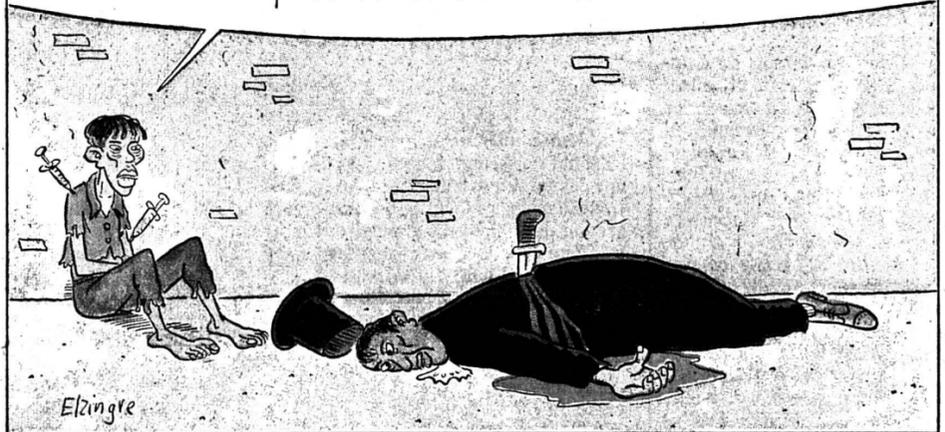
Le retrait de M. Grosz, estimé-t-on dans les milieux politiques hongrois, devrait intervenir officiellement lors du congrès du parti.

(ats, afp)

USA: sus au «crack»

Huit milliards de dollars pour combattre la drogue

En Colombie, on meurt plus vite en supprimant la drogue qu'en la consommant!



Il y a bien davantage que de l'urgence; il y a péril en la demeure. Les Etats-Unis sont malades de la drogue, et c'est l'apparition du «crack», ce dérivé explosif de la cocaïne, qui a tout déclenché.

De notre correspondant à Washington:
Claude Froidevaux

La capitale fédérale en est littéralement infestée, et les «dealers» opèrent en plein jour, vendant leurs morceaux de «sacré» 20\$ la pièce.

BUSH PRAGMATIQUE

Le «crack» présente trois caractéristiques essentielles: il s'obtient sans problème à partir de la cocaïne, il conduit presque immédiatement à une totale dépendance, et il perturbe profondément le comportement de ceux qui s'y adonnent, les menant presque aussitôt à la prostitution ou au crime pour subvenir à leur dépendance.

«Le mal est ailleurs, les Américains sont de braves gars, victimes de méchants trafiquants colombiens; c'est eux qu'il faut frapper»

A cette politique simpliste et pour le moins électoraliste, dont se prévaut par exemple Marion Barry, maire de Washington et candidat à un quatrième mandat, s'oppose désormais une vision plus pragmatique dont George Bush se fait l'écho: il y a certes une filière d'approvisionnement qui trouve son origine en Amérique latine et qu'il faudra impérativement court-circuiter, mais il y a aussi des intérêts pécuniaires bien implantés dans le pays, qui s'articulent autour des grossistes et des distributeurs, et dont les profits estimés représentent plusieurs milliards de dollars.

C'est donc dans deux directions que George Bush et William Bennett, le «tsar» de la drogue, vont travailler, autour d'un dispositif que le président des

Etats-Unis dévoilera le 5 septembre et dont on sait déjà qu'il s'articulera autour d'un budget de 7 à 8 milliards de dollars.

Qui seront bien nécessaires pour accroître les effectifs policiers et les appareils juridique et carcéral que cette campagne va fatalement générer, mais aussi pour prêter assistance à certain pays, comme la Colombie par exemple, en plein désarroi.

AIDE MILITAIRE?

George Bush et le président colombien s'en sont entretenus lundi par téléphone; pour l'instant Virgilio Barco a décliné toute idée d'une intervention militaire directe des troupes américaines, mais il aura bien besoin, assurément, d'un sérieux coup de main en matière de communications, de transports et de stratégie.

Les milliards annoncés par la Maison-Blanche ne seront pas de trop.

C.F.

Tout pour une victoire

Le FCC reçoit Fribourg



Gustavo Castro et le FC La Chaux-de-Fonds (lire en page 16) feront le maximum afin d'empocher les deux points ce soir à La Charrière. (Galley-a)

SPORTS 13 - 15 - 16

Pologne: suspense

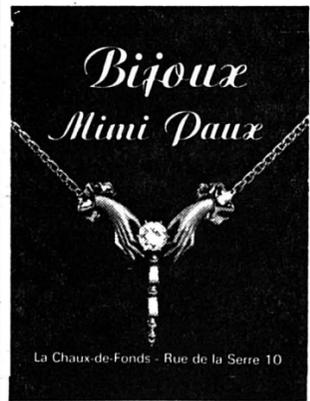
Le premier ministre polonais désigné Tadeusz Mazowiecki a poursuivi hier ses consultations en vue de former un gouvernement de coalition «aussi large que possible», avec toujours la lancinante question de la participation communiste au gouvernement. Un gouvernement dont il a affirmé qu'il espérait pouvoir le présenter d'ici une semaine.

Par ailleurs, l'investiture par la Diète (parlement) de Tadeusz

Mazowiecki aura lieu à Varsovie jeudi, a annoncé hier soir la télévision polonaise.

L'inscription de cette question à l'ordre du jour d'une session de la Diète, prévue à partir d'aujourd'hui, a été décidée au cours d'une rencontre, hier, entre M. Mazowiecki et le président du parlement, Mikolaj Kozakiewicz, a précisé la télévision.

(ap, ats, afp)



ÉVÉNEMENT

Dialogue dans l'impasse

Fuir une société qu'on ne veut plus subir. Des milliers nourrissent l'espoir d'y parvenir un jour.

Parmi eux, bon nombre d'Allemands de l'Est tentent leur chance chaque année. Franchir le mur devient une obsession. Pour y parvenir, tous les moyens sont bons. L'audace de certains n'a pas de limites.

Depuis quelques jours, outre ceux qui se sont réfugiés dans les ambassades ouest-allemandes en Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie, beaucoup ont pu passer en Occident par la frontière austro-hongroise.

Quelle chance! Mais surtout, une fois arrivés de l'autre côté du rideau de fer, ils pourront très rapidement bénéficier de la nationalité ouest-allemande. Le passage dans des camps de réfugiés sera bref.

Installés dans leur nouvelle patrie, ils seront considérés comme des citoyens à part entière. Bénéficiant des mêmes avantages que leurs «nouveaux» compatriotes. Des désavantages aussi. Le point de départ d'une nouvelle vie. De plus, si ils sont scientifiques ou sportifs, ils ne connaîtront pas le problème de la réinsertion.

Que les habitants de Leipzig, Dresde ou Pankow soient considérés par Bonn comme citoyens ouest-allemands à part entière déplaît fortement au camarade Honecker. Pour lui, ce n'est que de la propagande. Tant que subsistera cette «anomalie», il ne consentira à aucune concession. Et ses concitoyens continueront de tout risquer pour aller de l'autre côté. On reste donc dans l'impasse.

Derrière les problèmes de réfugiés, la querelle inter-allemande resurgit une fois de plus. Pour l'instant, le dialogue semble au point mort. Difficile de savoir si il reprendra et comment.

Cette question ne préoccupe pas que les Allemands. Toute l'Europe se sent concernée. Pour des raisons maintes fois énoncées.

Daniel DROZ

Le chemin de Damas

Responsable soviétique en Syrie

Un vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, Guennadi Tarassov, est arrivé mardi soir à Damas, a-t-on appris de source bien informée dans la capitale syrienne.

De source diplomatique soviétique à Damas, on s'est refusé à toute précision concernant l'objet et la durée de sa visite.

A Moscou, un porte-parole officiel, Youri Gremitskih, a déclaré que M. Tarassov «devait évoquer la situation au Liban et dans la région» lors de sa visite à Damas. Interrogé sur une éventuelle visite de M. Tarassov à Beyrouth, M. Gremitskih a dit qu'il ne pouvait «donner aucune précision sur les pays où pourrait se rendre» le vice-ministre.

Le chef du département Proche-Orient au ministère soviétique des Affaires étrangères, Vladimir Poliakov, avait déclaré à Moscou le 17 août que l'URSS envisageait d'envoyer des représentants officiels au Proche-Orient pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu au Liban.

M. Tarassov avait effectué, en avril, une visite de quatre jours en Syrie, au cours de laquelle il avait évoqué avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chareh, la situation au Moyen-Orient, y compris le Liban. (ats, afp)

Bonn: ascension d'un jeune loup

M. Kohl propose un nouveau secrétaire général de la CDU

Le chancelier Helmut Kohl a annoncé, mardi à Bonn, qu'il proposerait un député de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) spécialiste des affaires étrangères et de la défense, Volker Ruehe, pour succéder en septembre au secrétaire général de la CDU, Heiner Geissler, limogé la veille.

M. Ruehe, 46 ans, vice-président du groupe parlementaire des Unions chrétiennes (CDU/CSU) au Bundestag, a dans les milieux politiques la réputation d'un fidèle de M. Kohl et d'un «jeune loup» de la CDU.

Né le 25 septembre 1942 à Hambourg dans une famille protestante, membre de la commission des affaires étrangères du Bundestag, M. Ruehe sera proposé par M. Kohl, président de la CDU, pour assurer la responsabilité exécutive de l'appareil du parti lors du congrès de la CDU du 10 au 13 septembre à Brême (nord).

M. Kohl a déclaré au cours d'une conférence de presse que le changement de secrétaire général du parti ne signifiait «absolument pas» un changement de stratégie politique de la CDU. M. Ruehe est, comme M. Geiss-

ler, «un homme du centre», a déclaré le président de la CDU. «La CDU restera un parti populaire du centre», a-t-il ajouté.

En tant qu'expert des questions de défense, M. Ruehe avait notamment participé au début de l'année à l'élaboration par la RFA de son refus de moderniser les missiles nucléaires à courte portée (SNF) américains déployés en Europe. Cette position fut à l'origine d'une querelle qui dura plusieurs mois avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Comme lors de la controverse en RFA sur la participation ouest-allemande à l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine en 1985 et 1986, M. Ruehe avait ensuite joué un rôle de modérateur et d'intermédiaire avec les responsables américains. (ats, afp)



Volker Ruehe succèdera vraisemblablement à Heiner Geissler, qui a été limogé par Helmut Kohl. (Bélino AP)

Fuite vers l'Occident

Un demi-millier d'Allemands de l'Est passent en Autriche

Un demi-millier d'Allemands de l'Est ont réussi dans la seule journée de mardi à se réfugier en Autriche depuis la Hongrie, dont un groupe de 200 ayant franchi la frontière en un seul point -le deuxième passage à l'Ouest de masse en trois jours.

Cette évasion de groupe s'est produite près du poste frontalier de Klingenbach, dans la province de Burgenland, peu après 17h30, selon les autorités douanières. Auparavant dans la journée, quelque 300 Allemands de l'Est avaient réussi à franchir la frontière austro-hongroise en plusieurs points.

Lors de la première évasion de masse, 661 Allemands de l'Est étaient passés samedi de Hongrie en Autriche, profitant de l'ouverture exceptionnelle d'une barrière pour un rassemblement international.

Les 200 Allemands devaient être conduits par cars à l'ambassade de RFA à Vienne, qui procure le logement en hôtel aux nouveaux réfugiés.

A la recherche d'une solution

Par ailleurs, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a déclaré, mardi à Bonn, qu'il était prêt à rencontrer «immédiatement», s'il le fallait, le numéro un est-allemand Erich Honecker, pour trouver une solution à la crise des réfugiés entre les deux Allemagnes.

M. Kohl a appelé la direction est-allemande, au cours d'une conférence de presse, à «discerner les signes des temps» en mettant en oeuvre une politique de démocratisation et d'ouverture

pour diminuer la pression d'émigration en RDA. «La maison commune européenne ne peut pas être construite sur la répression, mais sur la liberté et le droit des citoyens», a-t-il affirmé.

«Je suis prêt à rencontrer immédiatement le secrétaire général Honecker, si nous pouvions arriver ainsi à des progrès importants et durables en faveur des Allemands de l'Est», a déclaré le chef du gouvernement de coalition de centre-droit.

M. Kohl (Union chrétienne-démocrate, CDU) a estimé que les dirigeants est-allemands portaient «l'exclusive responsabilité» de la crise des réfugiés, qui se traduit par la présence de plusieurs centaines d'Allemands de l'Est dans quatre ambassades ouest-allemandes dans des pays de l'Est. (afp, ap)

Interdit de sortie

Dubcek doit rester en Tchécoslovaquie

L'ancien dirigeant du «Printemps de Prague», Alexander Dubcek, invité à un grand rassemblement de jeunes à Paris pour commémorer le bicentenaire de la déclaration des droits de l'homme, a été interdit de sortie de Tchécoslovaquie, ont affirmé hier soir les organisateurs de ce rassemblement.

M. Dubcek, qui avait confirmé son intention de venir, aurait dû intervenir mardi lors d'une table ronde sur le thème de la liberté, ont expliqué les organisateurs de cette opération baptisée Paris-89.

Cette interdiction «va à l'encontre de la libre circulation des hommes et des idées, résultat des accords d'Helsinki signés par le gouvernement tchécoslovaque», souligne Paris-89.

Ce rassemblement de plusieurs milliers de jeunes qui dure jusqu'à samedi a été organisé par les internationales de jeunesse socialiste, libérale, démoc-

crate-chrétienne et conservatrice.

D'autre part, les médias officiels tchécoslovaques ont développé hier la thèse d'une «provocation étrangère», au lendemain des manifestations organisées à l'occasion du 21e anniversaire de l'écrasement du «Printemps de Prague».

Le quotidien du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), Rude Pravo, a insisté sur le «nombre suspect de «touristes étrangers» venus justement à Prague pour le 21 août», en citant notamment le nombre d'«un millier de ressortissants italiens» arrivés à cette date dans la capitale tchécoslovaque.

Rude Pravo a accusé plusieurs agences de presse occidentales d'avoir «créé un climat de psychose» et «diffusé intentionnellement (...) la version d'une déstabilisation de la situation en Tchécoslovaquie». (afp, reuter)

Note optimiste

Rocard en Nouvelle-Calédonie



Sur l'île de Lifou, une indigène accueille chaleureusement Michel Rocard. (Bélino AP)

L'amélioration de la vie quotidienne, le rééquilibrage économique, le partage des fruits du développement, la formation, sont les priorités définies par le premier ministre Michel Rocard, qui a déclaré «repartir avec une impression favorable» au terme de sa visite de trois jours en Nouvelle-Calédonie où il a été accueilli partout chaleureusement.

«L'espérance a trouvé sa place, il n'y a plus de violence, je crois que l'on peut envisager l'avenir favorablement et en tout cas dans la paix», a-t-il dit.

Auparavant, après s'être re-

cueilli sur la tombe de Yeiwéné Yeiwéné (ancien numéro deux du FLNKS) à Maré, Michel Rocard a pris la parole devant l'Assemblée de la province des Iles Loyauté (Maré, Lifou, Ouvéa) et lancé un appel aux jeunes d'Ouvéa: «vous avez votre place pour construire la grande case de la province des Iles Loyauté!», s'est-il exclamé. «Quelles que soient vos convictions», a-t-il ajouté, «surtout si votre aspiration est celle de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, comprenez que l'on ne construit pas un pays par la violence, la misère et le sang». (ap)

Grand meeting à Bakou

Plus d'un demi-million de personnes se sont rassemblées hier soir au centre de Bakou, à l'issue d'une grève de deux jours organisée à l'appel du Front populaire d'Azerbaïdjan, a-t-on appris de source proche des organisateurs.

«Au cours de cette manifestation non autorisée, la deuxième depuis samedi, le Front populaire a appelé à un grand meeting pour le 2 septembre», a déclaré à l'AFP Navim Ragimov,

un journaliste local joint au téléphone de Moscou.

«Ce meeting, qui doit rassembler les militants du Front populaire de toute la République, servira de prélude à une grève générale en Azerbaïdjan», a ajouté M. Ragimov.

Aucune force de l'ordre n'était visible sur la place Lénine, dans le centre de Bakou, où des rassemblements se sont tenus tous les samedi soirs depuis fin juillet à l'appel du Front

populaire, un mouvement qui n'est pas reconnu officiellement, a ajouté le journaliste.

Les orateurs ont annoncé que la grève observée lundi et mardi à Bakou avait touché «plus de 100 entreprises à Bakou et Soumgait pendant ces deux jours», a poursuivi M. Ragimov, confirmant que le mouvement avait été suivi par quelque 200.000 personnes de toutes les nationalités: Azéris, Arméniens, Géorgiens et Russes. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

ANGOLA. - Huit dirigeants africains se sont réunis, à Harare, pour tenter de remettre en vigueur le cessez-le-feu entre forces gouvernementales et insurgées en Angola et sauver le plan de paix conclu pour ce pays.

SRI LANKA. - Quatorze Cinghalais ont été tués, lors de l'assaut de l'armée contre un repaire du mouvement extrémiste JVP, où avait lieu une cérémonie d'exorcisme, dans le village de Walasgala (sud du Sri Lanka).

CALIFORNIE. - Huey Newton, l'un des fondateurs du mouvement extrémiste noir des Panthères Noires, a été assassiné à Oakland (Californie).

SÉNÉGAL. - Le dernier lien officiel entre les gouvernements mauritanien et sénégalais, en conflit depuis le mois d'avril, a été coupé avec la décision du gouvernement de Dakar de rompre ses relations diplomatiques avec la Mauritanie.

CHINE. - Plus de 11,3 millions d'exemplaires de livres et magazines pornographiques ont été saisis en Chine depuis le lancement il y a un peu plus d'un mois d'une campagne à l'échelon national visant à l'éradication de ces publications.

FRANCE. - Laetitia Delépine, cinq ans, domiciliée à Anzin (Nord), est décédée

noyée après avoir été aspirée dans la bouche d'évacuation des eaux de la pataugeoire pour enfants de la base de loisirs de Raïsmes, près de Valenciennes.

NEPTUNE. - La sonde américaine Voyager-2, qui doit «frôler» Neptune dans la nuit de jeudi à vendredi à 4830 km de distance, a découvert un anneau, certes faible mais complet.

USA. - De plus en plus de personnes âgées se suicident aux États-Unis: environ 6300 individus de plus de 65 ans se sont donné la mort en 1986, soit une augmentation de 25% en cinq ans.

vacances-voyages

La Grande-Canarie avec Corona Holidays.



100.- de réduction sur votre réservation de vacances d'hiver passée avant le 16 septembre

TCS VOYAGES

Av. Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 11 22
LE NUMERO POUR TOUTE LA GRANDE CANARIE

gastronomie

GRAND PONT

M. et Mme G. Turale
Avenue Léopold-Robert 118
2300 La Chaux-de-Fonds
039/26 46 88

Bolets frais röstis, salade

Prière de réserver.
Ouvert le dimanche de la braderie, menu à disposition.

divers

Des contes, des jeux, des bricolages et des tartines avec les copains; c'est le nouveau

Jardin d'enfants «Mishka»



Il accueille les bambins de 3-5 ans rue Jardinière 31. Ouverture début septembre.
Renseignements: F. Hader, 039/23 74 79 entre 19 et 20 heures.

PICKAGENCIA

Helvétie 52, La Chaux-de-Fonds, 039/26 56 57

Achat et vente de tout objet immobilier

prendre contact avec Mme R. Schaller

FUST

Ing. dipl. - Garantie de prix bas! - Qualité! - Immense choix! - Service!

Electroménager Cuisines Luminaires

Cuisinière avec table de cuisson en vitrocéramique



Facilement possible chez vous aussi! Les spécialistes FUST remplacent votre ancienne cuisinière par une nouvelle, plus économique, avec table de cuisson en vitrocéramique. Demandez notre offre! Conseils à domicile sur demande!

FUST

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032/22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032/53 54 74
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 15
Neuchâtel, rue des Terraux 5 038/25 51 51
Réparation rapide toutes marques 021/20 10 10
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

Muesli aux fruits avec fibres alimentaires

Offre spéciale du 23.8 au 29.8



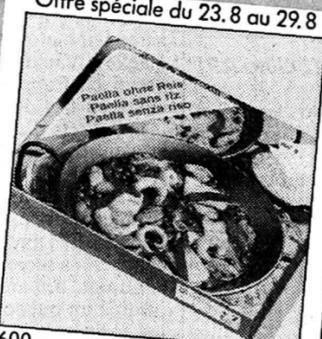
375 g

~~240~~ **190**

(100 g -50,7)

Paella sans riz surgelée

Offre spéciale du 23.8 au 29.8



600 g

~~690~~ **560**

(100 g -93,3)

Autres offres spéciales:

Multipack du 23.8 au 29.8

Tartare aux fines herbes Fromage frais de France

A partir 80 g ~~2.10~~ **1.70**

de 2 boîtes (100 g 2.12,5)

Multipack du 23.8 au 29.8

Frisettes Tipo M et Rustica

-25 de moins l'un

Exemple: Tipo M

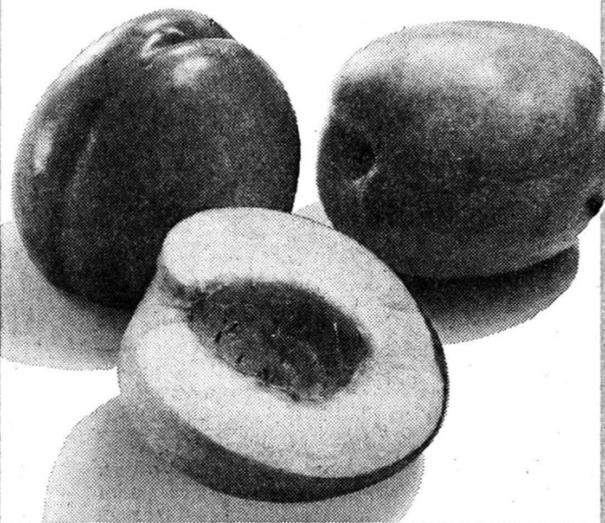
500 g ~~1.20~~ **-.95**

(100 g -.19)

A partir de 2 paquets au choix

Promotion fraîcheur! Nectarines

C'est de nouveau la saison des nectarines tant appréciées. Si sucrées, si juteuses... prêtes à être savourées avec délectation!



Offre spéciale du 23.8 au 26.8

Nectarines d'Italie

Le kg **150**

Le carton de 3 kg **420**

(1 kg 1.40)

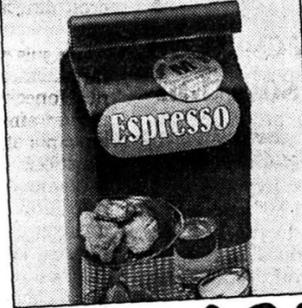
Tous les cafés

250 g -.50 de moins

500 g 1.- de moins

1 kg 2.- de moins

Offre spéciale du 23.8 au 29.8



Exemple: Espresso (en grains) 500 g

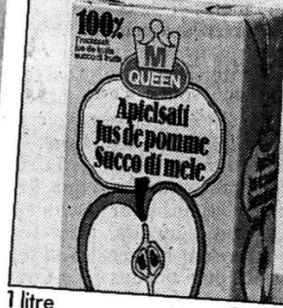
~~520~~ **420**

(100 g -.84)

En grains ou moulu et emballé sous vide

Jus de pomme et «Naturtrüeb» en brique de 1 litre

Multipack du 23.8 au 29.8



1 litre

~~120~~ **-.95**

A partir de 2 paquets au choix

Diverses plantes vertes à suspendre



Le pot (ø 14 cm)

850

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 23.8 au 29.8

Œufs suisses de ponte au sol

Classe A

La boîte de 6 œufs ~~2.50~~ **1.90**

Offre spéciale du 23.8 au 29.8

Séré à la crème

150 g ~~1.30~~ **1.-**

(100 g -.66,7)

Séré demi-gras

250 g ~~1.45~~ **1.15**

(100 g -.46)

Séré maigre

250 g ~~-.85~~ **-.70**

(100 g -.28)

500 g ~~1.60~~ **1.30**

(100 g -.26)

Multipack du 23.8 au 29.8

Bouchées Happy Dog en boîte

1150 g ~~2.10~~ **1.70**

(100 g -.14,8)

1200 g ~~2.20~~ **1.80**

(100 g -.15)

Jusqu'à épuisement du stock!

Giandor Chocolat suisse

Emballage 5x100 g ~~6.-~~ **4.50**

(100 g -.90)

Surprise no 34

Handymatic

Produit pour lave-vaisselle

Pour tous les lave-vaisselle. Lave de façon hygiénique et ménage la vaisselle et la machine.

classe de toxicité 5 S.

3 kg (3x1kg)

~~650~~

(1 kg 2.16)



MIGROS

002706

Pour embellir vos loisirs - Procrédit



Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | ouvert de 08.00 à 12.15
Av. L.-Robert 23 | de 13.45 à 18.00
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner 039 - 23 16 12

X procrédit



7/1m/34/Me

Les Grisons dévastés

Violents orages et rafales de vent

Le centre et le nord des Grisons ont été mis à mal lundi soir par de violents orages accompagnés de fortes rafales de vent et d'averses de grêle. Dans la région de Davos, les liaisons routières et ferroviaires ont été coupées. En ville de Coire, de nombreuses caves et des passages sous voie ont été inondés.

Le Landwassertal a subi les dégâts les plus considérables. A Frauenkirch, près de Davos, deux torrents ont quitté leur lit et ont recouvert de gravats et de boue la route Davos-Wiesen ainsi que le périmètre de la gare des Chemins de fer rhétiques (RhB). De surcroît, le balast de la ligne Davos-Filisur, qui mène à Thusis, a été emporté sur 80 mètres. Le trafic ferroviaire et routier à destination de la vallée de l'Albula a été totalement interrompu.

Les pompiers et les services de la voirie ont procédé à des travaux de consolidation durant toute la nuit. La ligne devrait être rouverte aux convois d'ici jeudi à midi. Quant à la route, elle devrait être rendue à la circulation mardi soir. Le trafic local et les cars postaux, qui pren-



La ligne ferroviaire Davos-Filisur a été coupée.

(Bélino AP)

dront le relais de la ligne Davos-Glaris, pourront circuler dès mardi matin sur une seule piste. Les trombes d'eau tombées sur Coire ont entièrement en-

gorgé les canalisations dans différents quartiers. De nombreux passages sous voie et des caves ont été inondés. La police a reçu une quarantaine de téléphones

de personnes dont les caves étaient sous les eaux. Les pompiers ont engagé cinq équipes munies de pompes au cours de la nuit. (ats)

Lutte contre la spéculation foncière

Bon accueil de la commission du National

Le programme urgent du Conseil fédéral pour lutter contre la spéculation foncière a trouvé hier un bon accueil auprès de la commission du Conseil national, qui a adopté les trois arrêtés presque sans opposition. La commission du Conseil des Etats va bientôt les examiner à son tour et les deux conseils pourraient les adopter en octobre. Ils entraîneraient alors immédiatement en vigueur.

Comme l'ont souligné devant la presse MM. Simeon Bühler (UDC/GR) et Marc-André Houmard (PRD/BE), il ne s'agit pas de limiter la construction, mais de stopper les ventes «par cascade», de réduire la demande et de lutter contre l'anonymat des transactions. Le problème

ne sera pas réglé pour autant. Ces mesures, a dit M. Houmard, sont toutefois inévitables vu la situation sur le marché. Elles donneront un temps de réflexion pour trouver de meilleures solutions, avec le concours des cantons et des communes.

DÉLAI DE REVENTE

Le premier arrêté prévoit un délai de revente de cinq ans pour les immeubles non agricoles. Des propositions visant à fixer ce délai à trois ans ou à dix ans ont été nettement rejetées. Le catalogue des exceptions a été adopté dans la version du Conseil fédéral. La commission a ajouté un article prévoyant la publication obligatoire des tran-

sactions avec indication du prix de vente. En votation d'ensemble l'arrêté a été admis par 13 voix contre 1 avec 3 abstentions.

LIMITE DES CHARGES HYPOTHÉCAIRES

Seul celui qui dispose d'un minimum de fonds propres doit avoir accès à la propriété foncière.

Le second arrêté prévoit donc que les charges hypothécaires seront limitées à 80% de la valeur vénale ou du prix d'achat d'un logement ou d'un terrain. Le Conseil fédéral proposait de fixer cette limite à 90% en cas de propriété à usage personnel.

La commission a supprimé cette limitation par 10 voix contre 7 et a adopté l'arrêté par 19 voix contre 0 et 1 abstention.

Par 11 voix contre 7, la commission a approuvé la proposition du Conseil fédéral de limiter à 25% le montant des placements dans des immeubles suisses effectués par les institutions de prévoyance professionnelle et les institutions d'assurance sur la vie. Au vote d'ensemble, le troisième arrêté a été adopté par 15 voix contre 0 et 4 abstentions.

Comme il n'y a eu aucune proposition de non entrée en matière et que les votes sont assez nets, le président Simeon Bühler estime que le projet a de bonnes chances d'être accepté.

Il s'agit d'arrêtés urgents qui peuvent faire l'objet d'un référendum. S'ils ne sont pas combattus, il resteront en vigueur jusqu'en 1996. (ats)

Protection des victimes de la guerre

125e anniversaire de la Convention de Genève

Le Département fédéral des affaires étrangères, en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge suisse (CRS), a célébré hier à Berne le 125ème anniversaire de la Convention de Genève relative à la protection des victimes de la guerre. Le président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, le président du CICR, Cornelio Sommaruga et le président de la CRS, Karl Kennel, ont souligné toute l'actualité du droit international humanitaire.

La Convention de Genève a été signée par 12 états en 1864 lors d'une conférence réunie sur l'initiative de Henry Dunant et

du Général Dufour. Ces accords portaient sur l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées de campagne et po-

saient les fondements du droit international humanitaire applicable aujourd'hui encore. Cette Convention a été adaptée aux exigences de la guerre moderne en quatre étapes de révision qui ont donné naissance aux Conventions de Genève de 1949 et à leurs deux Protocoles additionnels de 1977.

Dans son allocution, M. Jean-Pascal Delamuraz a appelé tous les Etats et toutes les parties aux conflits armés à respecter le droit international humanitaire, invitant en particulier les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à ratifier les deux Protocoles additionnels de 1977 aux Conventions de Genève. «Dans notre conception de la neutralité, les Conventions de Genève signifient pour nous, un engagement à manifester une solidarité concrète avec les autres nations», a encore déclaré le président de la Confédération.

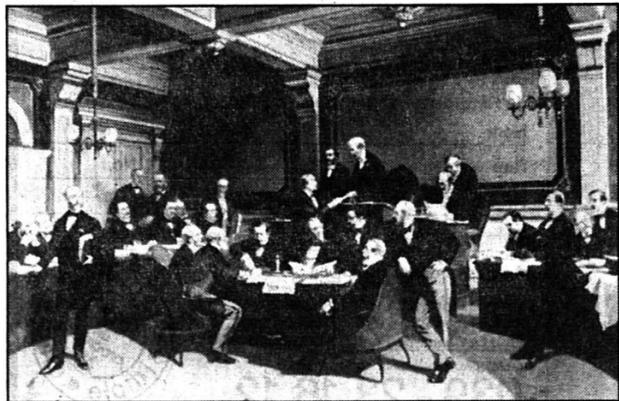
Après avoir brièvement exposé l'histoire du droit international humanitaire et souligné son importance, M. Cornelio Sommaruga, président du CICR, a fait remarquer que ce droit demeure trop souvent méconnu, «voire grossièrement violé». Des dizaines de milliers de prisonniers attendent aujourd'hui encore dans des camps; ils sont de véritables otages dans les négociations

internationales. De nombreux enfants meurent encore de faim ou faute de soins médicaux» a encore rappelé Cornelio Sommaruga.

Pourtant les bases juridiques pour que de tels faits ne se reproduisent plus existent. Cornelio Sommaruga a invité tous les Etats du monde à prendre instamment leurs obligations au sérieux, et à attribuer aux considérations humanitaires une importance plus grande. A ce jour 166 Etats sont liés par les Conventions de Genève, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas encore ratifié les deux Protocoles de 1977, premiers instruments de droit humanitaire élaborés avec une participation égale du Nord et du Sud, a encore ajouté Cornelio Sommaruga.

Le président de la CRS, Karl Kennel, a invité la population suisse et la jeunesse en particulier, à soutenir le travail de la Croix-Rouge. La vraie manière d'évoquer la mémoire du fondateur de la Croix-Rouge ne consiste pas à parler de lui, mais à agir dans le sens où il a lui-même oeuvré, a poursuivi Karl Kennel.

Dans le cadre de cette célébration, les documents originaux des Conventions de Genève et des Protocoles additionnels, conservés aux Archives fédérales, ont été exposés. (ats)



Le 22 août 1864, vingt-six représentants de 16 Etats ont signé la première Convention de Genève, sous l'égide du CICR. Sur ce tableau, on peut reconnaître (au centre) le président de la conférence, le général Guillaume-Henri Dufour et à gauche le président du CICR, Gustave Moynier. (Bélino AP)

Un déséquilibré avoue

Arrestation d'un assassin dans le canton de Zurich

C'est un apprenti zurichois de 17 ans qui a violé et étranglé, jeudi passé à Zurich-Altstetten, Elisabeth Duie, une téléphoniste de 21 ans. Il a été arrêté lundi matin sur son lieu de travail et est passé aux aveux. Il est soupçonné d'avoir commis d'autres viols et agressions à caractère sexuel avec un de ses collègues apprenti qui, lui aussi, a été arrêté. C'est ce qu'a annoncé hier la police municipale de Zurich lors d'une conférence de presse.

Le premier lieutenant de police Hansjost Zemp a dit que l'apprenti avait avoué avoir commis son crime jeudi passé entre 17.00 et 18.00 heures. Ce jour-là, après son travail, l'apprenti est allé se promener près de la place de sport du Hardhof, endroit situé à proximité de son domicile.

Alors qu'une cycliste s'approchait, il l'a bousculée lorsqu'elle est arrivée à sa hauteur. La jeune femme est tombée. Lorsqu'elle a voulu se relever, l'apprenti l'a frappée. Elle a alors chuté en bas du talus près des installations d'eau du Hardhof et a probablement perdu conscience.

L'apprenti a tiré la jeune femme par les mains jusqu'à un buisson. Elle a repris conscience et appelé sa mère. L'apprenti l'a contrainte à marcher devant lui jusqu'à un buisson où il l'a violée. Il l'a ensuite bâillonnée et ligotée puis l'a étranglée avec une

ficelle. Il a ensuite mis le feu à quelques vêtements de sa victime. Puis il est rentré chez lui.

FAUX ALIBI

C'est jeudi vers 18 h 10 que la police a été informée par un cycliste qu'il avait découvert, près des installations d'eau du Hardhof, un vélo endommagé et des vêtements de femme. La police découvrit ensuite, non loin, le cadavre de la jeune femme caché dans un fourré.

La police est arrivée rapidement sur les traces du coupable après qu'une connaissance de ce dernier eut indiqué l'avoir vu près des lieux du crime.

La police a interrogé l'apprenti samedi déjà. Il a d'abord donné un faux alibi, qu'il a corrigé par la suite. Lors d'une perquisition à domicile, la police a trouvé de la ficelle semblable à celle trouvée sur les lieux du crime. L'analyse de la police scientifique ayant montré qu'il s'agissait du même matériel, l'apprenti a été arrêté lundi matin. Il est alors passé aux aveux.

L'apprenti a aussi dénoncé un collègue avec lequel il aurait commis d'autres agressions sexuelles. Ce dernier a aussi été arrêté.

Dans les environs où a été assassinée Elisabeth Duie, plusieurs femmes ont déjà été agressées ces derniers temps, l'une d'elle ayant même été blessée à coups de couteau. (ap)

Flagrant délit

Cambrioleurs surpris à Cheyres

Quatre ressortissants yougoslaves surpris en flagrant délit de cambriolage dans un restaurant de Cheyres (FR) ont été arrêtés hier aux premières heures par la police alertée par un témoin de la scène. L'un des voleurs a été blessé par la police après une course-poursuite, a indiqué mardi la police cantonale.

Lorsque les agents sont arrivés sur les lieux, les malfaiteurs se trouvaient encore dans l'établissement. Malgré les sommations d'usage, ils ont tenté de prendre la fuite. Trois d'entre-eux ont été pris rapidement. Le qua-

trième s'est enfui et s'est caché dans les roselières bordant le lac de Neuchâtel. Poursuivi par la police, il a été touché par balle. Il a été fait prisonnier quelques heures plus tard dans un camping d'Estavayer-le-Lac (FR). Il a été transporté à l'hôpital où ses blessures ont été jugées peu graves.

Selon la police, le nombre de cambriolages perpétrés dans des établissements publics n'a cessé de croître dans le canton de Fribourg. Depuis janvier, 126 cas ont été recensés.

(ats)

LA SUISSE EN BREF

GRÈVE. - Les détenus des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (VD) ont fait une grève sur le tas à la suite du décès d'un Espagnol de 39 ans, qui purgeait une peine de réclusion. Pour les grévistes, la victime, qui avait été prise de maladie, n'a pas reçu les soins appropriés.

MOB. - Le projet de liaison ferroviaire directe Montreux-Interlaken-Lucerne qui serait desservie par le Panoramic-Express du Montreux-Oberland bernois (MOB) se précise. Les quatre compagnies concernées ont approuvé la réalisation de cette ligne à voie étroite qui exigera la pose d'un troisième rail sur le tronçon à voie normale Zweisimmen-Interlaken.

ARMÉNIE. - Caritas Suisse et une délégation du comité arménien de reconstruction Gosstroy ont présenté à Lucerne un projet d'un centre de transformation du bois. Ce centre procédera à la fabrication de matériaux de construction, de portes et de fenêtres dans le cadre des programmes de reconstruction dans les régions d'Arménie ravagées par le tremblement de terre de décembre dernier.

CREVASSE. - Sept jeunes sud-Américains ont fait une chute dans une crevasse d'un glacier au Titlis. Deux ont été grièvement blessés. Trois l'ont été plus légèrement.

MONT-D'OR. - L'Association du vacherin Mont-d'Or, réunie lundi pour étudier les perspectives de la saison 1989-90, a décidé de reprendre la fabrication avec des fromagers et des affineurs strictement contrôlés sur le plan bactériologique. La Centrale du Vacherin, à Moudon, sera appuyée par la Station fédérale de recherches laitières de Berne-Liebelfeld.

MAFIA. - Les autorités chargées des poursuites pénales dans le canton de Zurich doivent être dotées d'une nouvelle unité spéciale destinée à la lutte contre le crime organisé et notamment la mafia, estime, le groupe de l'Union démocratique du centre (UDC) du Grand Conseil.

MAIN BASSE. - Deux inconnus armés ont fait main basse sur quelques centaines de francs à la gare de Richterswil (ZH). Les agresseurs ont tenu sous la menace le seul employé présent. Ils ont ensuite pris la fuite.

ASILE. - Le Grand Conseil du canton d'Argovie a refusé, le principe d'une initiative cantonale en matière de politique d'asile comme le demandaient les députés de l'Action nationale. Les politiciens se proposaient de faire inscrire dans les dispositions légales régissant l'asile une nouvelle disposition permettant des mesures rigoureuses en cas d'un afflux massif de réfugiés.

Consolidation Bourse de Genève

La baisse était inévitable au lendemain d'une séance négative à Wall Street et alors que l'on enregistre une petite hausse des taux de l'euro franc suisse (7 1/8% à un mois).

La consolidation est en marche et les investisseurs attendent sans doute que les corrections soient plus marquées pour avoir des idées.

On note que les valeurs liées à la consommation (alimentation, restauration, grands magasins) vont commencer à retrouver peu à peu les faveurs des opérateurs: parce qu'elles n'ont pas participé à la hausse, parce que le pouvoir d'achat ne souffre pas trop de l'inflation et parce qu'après la rentrée des classes il faudra bien songer à la fin de l'année.

C'est sans doute pour cette raison que certains ont pensé à la Moevenpick nominative (1500 +40), Pick Pay (1320 +20), Jelmoli (3025 +15) et pourraient être amenés à s'intéresser davantage au bon Globus (1140) et à Interdiscount (3675 +5).

Par contre l'action Swissair (1330 +30) poursuit, sans équivoque, une ascension amorcée la semaine dernière. La nominative (1145 +70) enregistre même la meilleure avance de la journée (+6.50/o).

L'UBS (3990 +30), le bon Ciba (3120 +10), Nestlé porteur (8630 +20) et bon (1710), Alusuisse (1349 +1), Adia (8800 +50), Ascom (4175 +80), Holderbank (6050 +25), Buehrle (1095 +5) et le bon SGS (5325 +25) font mieux que résister.

Les baisses enregistrées par l'action Ciba (4515 -20), BBC (4750 -30), du bon Sandoz (2325 -15), le bon Réassurances (2060 -25) ou la Jacobs (7310 -40) qui devrait mieux profiter de l'effondrement des cours du cacao et du café, sont tout à fait supportables. L'action Inspectorate (2465 +25) et le bon (362 +7) sont toujours bien entourés.

Sibra (465 +15), Mikron (2700 +50), Sasea (120 +2), la Sulzer nominative (5175 +25) et le bon (470 +3) sont également pointés dans le clan des valeurs en hausse, comme l'Affichage nominative (745 +10) aux locales.

Quelques valeurs ont souffert au rang desquelles on trouve Konsum (3100 -300), Fortuna (2000 -80), Villars (280 -10), Leu (3025 -75), Richemont (6850 -150), les nominatives Héro n100 (1950 -5), Crossair (420 -10) et Leu n100 (710 -15).

SPI à 13 h 00: 1207.5 (+1.5). (ats, sbs)

Stabilité du dollar à Zurich

Le cours du dollar n'a varié que dans une fourchette étroite mardi à Zurich. En fin d'après-midi, la devise était cotée à 1,6878 fr. (1,6885 fr. la veille) malgré la publication de l'entrée de commandes américaine pour les biens de consommation durables meilleure que prévu en juillet.

Cette donnée statistique n'a guère influencé le cours de la devise américaine car dans le même temps était annoncé une révision à la baisse des chiffres du mois précédent, ont expliqué les cambistes.

Les autres monnaies principales sont également demeurées stables. Le DM valait 0,8632 (0,8619) fr., le franc français 0,2558 (0,2556) fr., le lire inchangé 0,1205 fr. les cent liras, la livre 2,6582 (2,6585) fr. et le yen 1,1785 (1,1832) fr. les cent yen.

La stabilité a également caractérisé le marché des métaux précieux. L'once d'or coûtait 366,60 (366) dollars et le lingot 19,900 (19,875) fr. (ats)

«Il faut aller plus loin que la CNC!»

La machine-outil et l'EMO 89: Aciera a de l'ambition

L'EMO 89 va se dérouler prochainement à Hanovre. Cette foire de la machine est fréquentée par la majorité des sociétés de la branche; elle est souvent le cadre de présentation en première mondiale. Le groupe Aciera s'y rendra avec des produits inédits.

Comme l'a relevé le délégué du Conseil d'administration d'Aciera SA, M. Walter Ritz: «L'EMO est un événement important: c'est la possibilité d'avoir des contacts avec des clients et, pour une entreprise de taille moyenne comme la nôtre, c'est une occasion de se présenter et de s'affirmer sur le marché international.»

RENFORCER SA POSITION DE LEADER

Avec la CNC, l'industrie de la machine-outil est entrée dans une phase de développement intensif. Ce qui ne veut pas dire que nous devons nous reposer sur le niveau technique actuel. «Je pense que la perfection mécanique et les performances des CNC ne sont en fait que les moyens auxiliaires et la condition préalable pour pouvoir accomplir maintenant le pas décisif: intégrer le savoir-faire des fabricants et des utilisateurs dans les programmes, a ajouté M. Ritz.»

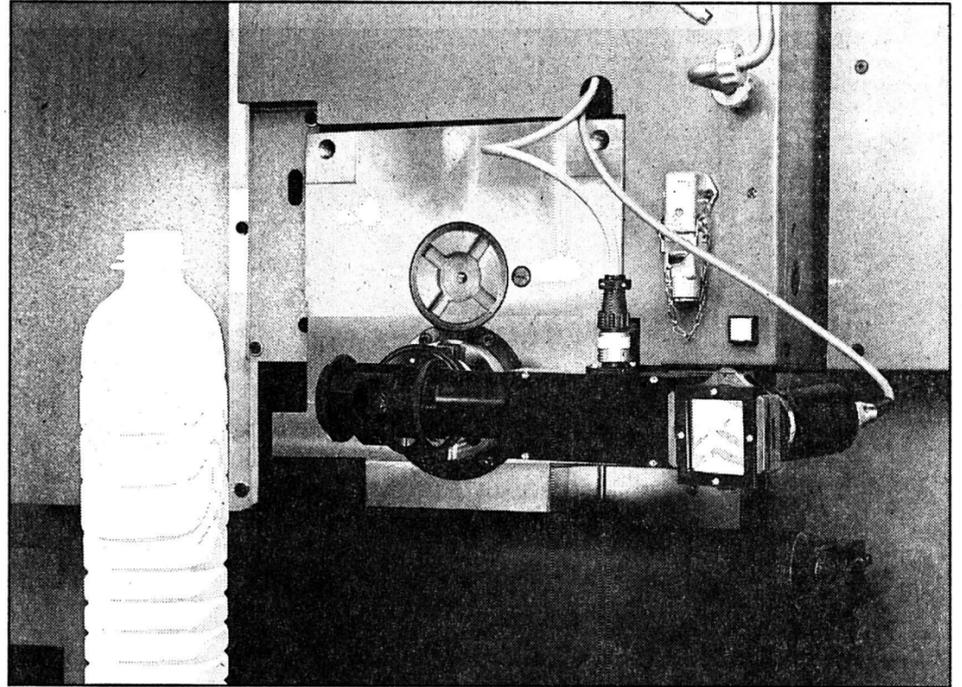
«Chez Aciera, nous voulons introduire progressivement «l'intelligence artificielle» dans nos solutions!»

A l'EMO, Aciera a deux objectifs: conserver une position dominante dans le domaine des fraiseuses de précision et élargir sa renommée en introduisant un programme de fraiseuses simplifiées.

«Nous sommes persuadés que le groupe Aciera renforcera sa position de leader dans les trois segments de marché que sont la fabrication de moules, les fraiseuses pour atelier de précision et les centres d'usinage, sur un terrain où la concurrence est ardue. Ce n'est qu'avec des technologies de pointe que nous pourrions aider à maintenir à long terme la vocation industrielle de la Suisse.»

SPÉCIALISTE DU CENTRE D'USINAGE

«Dans le Jura neuchâtelois et dans la région de Bienne, nous avons la chance de pouvoir compter non seulement sur le sens de la précision traditionnelle des mécaniciens et monteuses, mais nos jeunes collaborateurs font aussi preuve d'une mobilité extraordinaire: ils savent allier l'électronique et la programmation à la mécanique classique, a conclu M. Ritz.»
Le directeur du marketing, M.



Le système de vidéolaser qui équipe une fraiseuse Aciera, permet de visualiser une pièce en trois dimensions en 10 minutes. Avec certaines techniques traditionnelles, il faut compter 18 heures!

Roland Gutknecht, a présenté les nouveautés mondiales (voir notre édition du 1er août), avant de laisser la parole à M. Wyssbrod, de la maison Hans Wyssbrod SA à Bienne.

La maison Wyssbrod, qui, rappelons-le, fait partie du groupe Aciera, est spécialisée dans les centres d'usinage. Sa gamme de produits est aujourd'hui très complète et per-

met de couvrir l'essentiel des besoins industriels (traditionnels). Les derniers développements seront présentés à l'EMO, sur le stand du groupe. J.Ho.

En grande forme Industrie suisse des machines

L'industrie suisse des machines est en grande forme. Les entrées de commandes, les exportations et les réserves de travail s'améliorent. La bonne conjoncture mondiale et les cours de change favorables sont à l'origine de cette situation, a déclaré hier lors d'une conférence de presse le président de la société suisse des constructeurs de machines (VSM) Wolfgang Marti.

Au cours du premier semestre, les nouvelles commandes enregistrées par les 200 entreprises membres qui participent à l'enquête ont totalisé 12,3 mrds de fr., montant record depuis que cette enquête existe, a expliqué le directeur du VSM Martin Erb. Ce chiffre dépasse

de 16,1% celui de la même période de l'an dernier. Une part non quantifiable de cette hausse résulte certainement de la situation favorable des cours de change ainsi que de hausses de prix dans certains secteurs, a dit M. Erb. Malgré ces facteurs, la situation générale demeure meilleure que l'an dernier à pareille époque.

Cette augmentation est en premier lieu due aux commandes de clients étrangers. Avec 8 mrds de fr., elles dépassaient de 22,3% le niveau atteint à l'été dernier. Les commandes indigènes ont en conséquence progressé moins fortement (+6,1%).

Les chiffres d'affaires de ces 200 entreprises ont connu un développement analogue: ils ont atteint 10,4 mrds de fr. (+11,6%). Parallèlement, les

réserves de travail ont augmenté. A fin juin, elles s'élevaient à 7,5 mois contre 7,2 mois une année auparavant.

Ces résultats d'ensemble, qualifiés d'«extraordinairement bons» par M. Erb, ne doivent toutefois pas faire oublier les problèmes fondamentaux. M. Erb a notamment cité les coûts salariaux, les taux d'intérêt élevés et l'épuisement des capacités de production responsables de hausses de prix.

Pour une industrie qui présente les coûts horaires les plus élevés du monde, ce ne sont point là des éléments réjouissants, a dit M. Erb. Si le VSM demeure optimiste pour les six à douze prochains mois, il n'exclut pas un tassement des commandes de l'étranger et donc des affaires en général. (ats)

L'agriculture bio se structure

L'agriculture biologique a 50 ans. L'Association des groupements de producteurs biologiques suisses (VSBLO) réunit aujourd'hui six organisations et la Fondation suisse pour l'encouragement de l'agriculture biologique à Oberwil (BL).

Si l'agriculture bio n'englobe encore qu'un pour cent des surfaces et ne touche que 4-5 pour cent du marché suisse, son discours fait son chemin. Jusqu'à toucher l'agriculture conventionnelle.

Le dernier groupement qui a rejoint la VSBLO, en janvier dernier, «Bio-Gemüse AVS» a présenté lundi à Galmiz (FR) son activité originale: l'envoi de paquets de légumes par poste. Sous le sigle du «bourgeon» (un cercle vert et un bourgeon blanc) sont encore réunis «Demeter», l'Association pour l'agriculture bio de

Suisse italienne, «Biofarm», «Provana», «ASAB».

La VSBLO se veut aujourd'hui une véritable autorité sur le marché bio dans lequel elle a tenté de mettre un peu d'ordre et de transparence. La VSBLO a élaboré des lignes directrices de la culture bio, organise les contrôles par une commission d'experts, examine les produits phytosanitaires autorisés, vérifie l'utilisation correcte du sigle, informe les consommateurs, collabore à la recherche, poursuit le dialogue avec les autorités.

L'agriculture biologique entend se distancer clairement de l'agriculture intégrée, qui n'est, selon Rainer Bächli, directeur du VSBLO, qu'un compromis. «Il faut aller plus loin et se demander pourquoi l'agriculture conventionnelle ne fait qu'un demi-pas vers une agriculture soucieuse de l'environnement, de la santé et de la terre». (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

TRIMEDIA. - L'entreprise de relations publiques zurichoise Trimedia a établi l'an dernier de nouveaux résultats records. Les acquisitions ont contribué pour un tiers à cet accroissement et la politique d'expansion se poursuivra sur le même cours.

PILATUS. - Filiale du groupe Oerlikon-Bührle, la société Pilatus SA, à Stans (NW), présentera pour la première fois son nouveau modèle d'avion PC-12 le 3 octobre à Atlanta (Etats-Unis).

USA. - Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines ont diminué de 1,9% en juillet après une hausse de 1,4% (chiffre révisé) en juin.

LAINES. - Le tricotage, victime de la haute conjoncture, n'est plus à la mode. Depuis 1984, la consommation par tête de laine à tricoter a diminué de moitié. Laine de Schafhouse SA a dû supprimer 218 emplois et Aarlan 170. Dans son rapport d'activité, H.E.C. Aarlan Participations SA explique les raisons de cette situation.

PHILIPS. - Le groupe néerlandais NV Philips Gloeilampenfabrieken a annoncé qu'il projetait de céder ses activités défense à la société française Thomson-CSF.

USEGO. - Usego et le grossiste Hofer & Curti veulent fonder une société commune au Tessin pour gérer leurs activités de commerce de gros. Trois succursales sont concernées par ce regroupement. La future société, qui sera contrôlée pour moitié par chaque partenaire, réalisera un chiffre d'affaires de quelque 125 mio. de frs.

OPA. - Jean-Marc Vernes, président de la Compagnie Industrielle, objet d'une offre publique d'achat (OPA) «amicale» du groupe financier Suez, a annoncé qu'il préparait la défense de son groupe qui comprend notamment la compagnie d'assurances Victoire.

TRANSPORTS. - Les transports publics de la ville de Zurich et une ligne régionale, la Forchbahn, ont passé une commande pour 23 trams articulés, 15 wagons motorisés et 8 véhicules de traction pour un montant global de 91,4 mio de francs.

MULTINATIONALES.

Les multinationales, qui emploient la majorité des 30 mios de travailleurs de l'alimentation dans le monde, sont de bons employeurs comparativement aux petites et moyennes entreprises locales, selon une étude récente du BIT. Mais les syndicats leur reprochent de n'être pas consultés pour les décisions d'investissement, d'ouverture et de fermeture d'usines, qui sont généralement prises au siège central.

PUBLICITÉ

abatech engineering

LOCTITE
Adhésifs pour l'industrie

Araldite
Adhésifs et résines époxydes

ABATECH
L'expérience du collage à votre service

89, rue de la Serre CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039/238 923 Fax 039/239 410

ingénierie de collage

Une première sur le Rhin Une banque de données internationales sur le fleuve

Le Rhin pourrait bien être le premier fleuve au monde à bénéficier d'une banque de données internationales le concernant. Le projet a été présenté hier à Dübendorf (ZH) par le groupe chimique Sandoz qui financera sa réalisation grâce au fonds pour le Rhin constitué après la catastrophe de Schweizerhalle.

Au cours des douze derniers mois, l'Institut pour une politique européenne de l'environnement, à Paris, a étudié la faisabilité de cette banque de données. Elle permettra l'échanges d'informations concernant le Rhin entre tous les pays riverains du fleuve. Ce système devrait notamment apporter une contribution à la protection du Rhin contre les pollutions.

La réalisation de cette banque de données est soutenue financièrement par le Fonds Sandoz pour le Rhin, doté de

10 millions de francs et créé après la catastrophe de Schweizerhalle du 1er novembre 1986. A ce jour, ce fonds a permis de financer 27 projets de Suisse, de RFA, de France et des Pays-Bas pour un montant de 7,5 millions de francs, a indiqué Hans-Peter Sigg, vice-président de la direction de Sandoz.

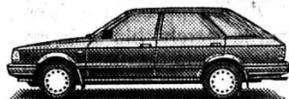
Outre «Inforhin», Sandoz a retenu deux nouveaux projets dans le cadre de son Fonds pour le Rhin. Il s'agit d'un projet de réintroduction du saumon dans le Rhin néerlandais qui sera réalisé par l'Organisation pour l'amélioration de la pêche aux Pays-Bas.

Le deuxième projet est une étude sur le maintien dans le Haut-Rhin d'une population de poissons appropriée dans une perspective écologique. Il sera mené par le département de recherches piscicoles à l'EAWAG (Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux), à Dübendorf. (ats)

Sunny. Un cœur 12 soupapes pour votre tension artérielle



Au volant de la Sunny, le sang ne vous montera pas à la tête. Avec 1,6l et 12 soupapes, elle a du cœur au centre et 90 ch DIN. En clair, elle a



régime et vous conservez votre sang-froid en toute situation. Malgré sa puissance, elle fait preuve d'une incomparable souplesse et offre un confort exceptionnel. Sans oublier son comportement routier irréprochable et son silence de marche impressionnant. Le

sentiment de sécurité est parfait. Ainsi, même après 1000 km, vous êtes calme et détendu. 12 soupapes et 90 ch, à partir de Fr. 16 950.-, sang-froid compris (modèle Hatchback 1.6 SLX 3 portes).



Modèle ci-dessus: Fr. 17 550.-. Et si vous aimez les émotions fortes, votre agent Nissan se fera un plaisir de vous présenter les modèles avec technologie 16 soupapes et 125 ch. 3 ans de garantie d'usine sur pièces mécaniques: moteur, boîte de vitesse, transmission, direction.



Le no 1 japonais en Europe

Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf, tél. 01-734 28 11

Boveresse: Garage M. Paillard, 038/61 32 23. La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, 039/28 35 80. La Chaux-de-Fonds: Garage P. Visinand, 039/28 51 88.

013734

33/89/1

BOURSE

DOW JONES ↑	21.08.89 22.08.89	2647.— 2650,98
--------------------	----------------------	-------------------

ZURICH ↑	21.08.89 22.08.89	1206.— 1208,80
-----------------	----------------------	-------------------

\$ US ↓	Achat Vente	1,67 1,70
----------------	----------------	--------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	365.—	368.—
Lingot	19.750.—	20.000.—
Vreneli	117.50	127.50
Napoléon	112.—	120.50
Souver. \$ new	85.—	87.—
Souver. \$ old	—	—
Argent		
\$ Once	5,22	5,24
Lingot/kg	276.—	291.—
Platine		
Kilo Fr	26.100.—	26.400.—

CONVENTION OR

Plage or	20.100.—
Achat	19.750.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Août 1989: 245

A = cours du 21.08.89
B = cours du 22.08.89

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

Roche port.	ex8400.—	ex8325.—
Roche b/j	ex3895.—	ex3950.—
Kuoni	28500.—	—

ACTIONS SUISSES

C. F. n. n.	1425.—	1425.—
B. Centr. Coop.	910.—	910.—
Crossair p.	1140.—	1140.—
Swissair p.	1300.—	1360.—
Swissair n.	1075.—	1170.—
Bank Leu p.	3085.—	3025.—
UBS p.	3960.—	4025.—
UBS n.	930.—	927.—
UBS b/p	137.—	138.—
SBS p.	370.—	374.—
SBS n.	346.—	344.—
SBS b/p	313.—	313.—
C.S. hold. p.	2810.—	2855.—
C.S. hold. n.	604.—	606.—
BPS	1820.—	1820.—
BPS b/p	168.—	169.—
Adia Int. p.	8750.—	8800.—
Elektrowatt	3120.—	3125.—
Forbo p.	2900.—	2900.—
Galenica b/p	590.—	590.—
Holder p.	6025.—	6050.—
Jac Suchard p.	7350.—	7340.—
Landis B	1150.—	1140.—
Motor Col.	2775.—	1520.—
Moeven p.	5875.—	5850.—
Bührlé p.	1090.—	1110.—
Bührlé n.	418.—	418.—
Bührlé b/p	331.—	335.—
Schindler p.	6250.—	6225.—
Sibra p.	455.—	455.—
Sibra n.	420.—	420.—
SGS n.	5300.—	5325.—
SMH 20	130.—	130.—
SMH 100	510.—	509.—
La Neuchât.	1675.—	1660.—
Rueckv p.	12250.—	12000.—
Rueckv n.	9200.—	9175.—
W'thur p.	4975.—	4990.—
W'thur n.	3970.—	3930.—
Zurich p.	5820.—	5810.—
Zurich n.	4575.—	4595.—
BBC I-A-	4780.—	4760.—
Ciba-gy p.	4535.—	4520.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Ciba-gy n.	3620.—	3600.—
Ciba-gy b/p	3115.—	3120.—
Jelmoli	3010.—	3050.—
Nestlé p.	8610.—	8660.—
Nestlé n.	8370.—	8330.—
Nestlé b/p	1710.—	1710.—
Sandoz p.	13000.—	13025.—
Sandoz n.	12410.—	12400.—
Sandoz b/p	2340.—	2325.—
Alusuisse p.	1348.—	1353.—
Cortatillod n.	3300.—	3350.—
Sulzer n.	5150.—	5175.—
Inspectorate p.	2440.—	2460.—
Abbott Labor	107.50	104.—
Aetna LF cas	99.—	97.—
Alcan alu	40.—	39.—
Amax	47.25	46.25
Am Cyanamid.	99.—	96.—
ATT	65.50	64.—
Amoco corp	78.75	76.25
ATL Richf	173.50	172.—
Baker Hughes	33.25	33.50
Baxter	41.—	40.—
Boeing	90.25	90.50
Unisys	35.75	35.75
Caterpillar	105.50	105.—
Citicorp	54.—	53.—
Coca Cola	113.—	109.50
Control Data	32.75	32.75
Du Pont	199.—	197.—
Eastm Kodak	85.—	82.50
Exxon	73.75	72.75
Gen. Elec	97.75	95.—
Gen. Motors	76.50	74.75
Paramount	101.—	99.25
Halliburton	61.25	60.—
Homestake	23.—	22.75
Honeywell	146.50	145.50
Inco ltd	60.—	59.25
IBM	194.50	190.—
Litton	147.—	144.50
MMM	133.50	132.—
Mobil corp	90.50	88.75
NCR	106.50	104.50
Pepsico Inc	98.75	96.25
Pfizer	114.50	111.50
Phil Morris	266.50	261.50
Philips pet	40.—	40.—
Proct Gamb	208.50	207.50

Rockwell	39.—	37.—
Schlumberger	72.—	70.50
Sears Roeb	78.25	75.50
Waste m	98.—	98.—
Squibb corp	189.50	190.50
Sun co inc	63.—	61.75
Texaco	89.25	88.50
Warner Lamb.	187.50	183.50
Woolworth	107.—	105.—
Xerox	112.50	111.—
Zenith	28.50	28.75
Anglo am	40.—	40.25
Amgld	122.—	122.—
De Beers p.	25.25	25.25
Cons. Goldf I	39.—	38.50
Aegon NV	84.75	84.—
Akzo	113.50	113.—
Algem Bank ABN	34.50	33.—
Amro Bank	67.75	67.—
Philips	31.50	31.25
Robeco	86.50	85.50
Rolinco	86.50	85.50
Royal Dutch	111.50	110.—
Unilever NV	121.—	121.50
Basf AG	259.—	258.—
Bayer AG	270.—	269.—
BMW	529.—	527.—
Commerzbank	226.—	224.—
Daimler Benz	690.—	698.—
Deugussa	437.—	438.—
Deutsche Bank	579.—	576.—
Dresdner BK	310.—	309.—
Hoechst	257.—	258.—
Mannesmann	225.—	225.—
Mercedes	560.—	469.—
Schering	651.—	648.—
Siemens	519.—	518.—
Thyssen AG	206.—	209.—
VW	420.—	419.—
Fujitsu ltd	19.75	19.75
Honda Motor	25.25	25.—
Nec corp	23.25	23.—
Sanyo electr.	11.—	10.50
Sharp corp	17.25	17.25
Sony	103.50	101.50
Norsk Hyd n.	36.75	36.—
Aquitaine	126.—	124.—
Aetna LF & CAS	57%	56%
Alcan	23%	23%

NEW YORK

Aetna LF & CAS	57%	56%
Alcan	23%	23%

Alumenco of Am	73%
Amac Inc	27%
Asarco Inc	34%
ATT	38%
Amoco Corp	45%
Atl Richfd	102%
Boeing Co	53%
Unisys Corp.	21%
CanPacif	21%
Caterpillar	62%
Citicorp	31%
Gen. elec.	64%
Coca Cola	65%
Dow chem.	100.—
Du Pont	116%
Eastm. Kodak	48%
Exxon corp	43%
Fluor corp	33%
Gen. dynamics	57%
Gen. elec.	56%
Gen. Motors	44%
Halliburton	36%
Homestake	13%
Honeywell	86%
Inco Ltd	35%
IBM	113.—
ITT	61%
Litton Ind	86%
MMM	77%
Mobil corp	52%
NCR	62%
Pacific gas/elec	20%
Pepsico	57%
Pfizer inc	66%
Ph. Morris	155.—
Phillips petrol	23%
Procter & Gamble	123%
Rockwell intl	22%
Sears, Roebuck	45%
Squibb corp	112%
Sun co	37.—
Texaco inc	52%
Union Carbide	27%
US Gypsum	4%
USX Corp.	33%
UTD Technolog	53%
Warner Lambert	108%
Woolworth Co	62%
Xerox	66%
Zenith elec	17%
Amerada Hess	38.—
Avon Products	36%
Chevron corp	54%
UAL	—

Motorola inc	55%	56%
Polaroid	44%	45%
Raytheon	77%	78%
Ralston Purina	93%	92%
Hewlett-Packard	50%	50%
Texas Instrum	37%	38%
Unocal corp	47%	47%
Westingh elec	66%	67.—
Schlumberger	42.—	41%
(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)		
TOKYO		
Ajinomoto	2910.—	2900.—
Canon	1860.—	1840.—
Daiwa House	2700.—	2640.—
Eisai	2190.—	2180.—
Fuji Bank	3720.—	3710.—
Fuji photo	4640.—	4650.—
Fujisawa pha	1870.—	1850.—
Fujitsu	1690.—	1690.—
Hitachi	1700.—	1680.—
Honda Motor	2160.—	2150.—
Kanegafuji	1080.—	1090.—
Kansai el PW	4820.—	4770.—
Komatsu	1300.—	1300.—
Makita elct.	2120.—	2160.—
Marui	3140.—	3160.—
Matsush el I	2510.—	2490.—
Matsush el W	2190.—	2190.—
Mitsub. ch. Ma	1110.—	1080.—
Mitsub. el	1180.—	1160.—
Mitsub. Heavy	1210.—	1200.—
Mitsui co	1150.—	1140.—
Nippon Oil	1480.—	1480.—
Nissan Motor	1600.—	1600.—
Nomura sec.	3370.—	3310.—
Olympus opt	1550.—	1550.—
Ricoh	1300.—	1290.—
Sankyo	2840.—	2820.—
Sanyo elect.	901.—	912.—
Shiseido	2040.—	2030.—
Sony	8800.—	8680.—
Takeda chem.	2570.—	2550.—
Tokyo Marine	2170.—	2170.—
Toshiba	1370.—	1360.—
Toyota Motor	2700.—	2720.—
Yamanouchi	3860.—	3850.—

BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.66	1.74
1 \$ canadien	1.39	1.49
1 £ sterling	2.53	2.78
100 FF	24.50	26.50
100 liras	-1130	-1280
100 DM	85.25	87.25
100 fl. holland.	75.50	77.50
100 fr. belges	4.—	4.30
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.10	12.40
100 escudos	—95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.67	1.70
1 \$ canadien	1.42	1.45
1 £ sterling	2.63	2.68
100 FF	25.20	25.90
100 liras	0.1190	0.1215
100 DM	85.80	86.60
100 yens	1.174	1.186
100 fl. holland.	76.10	76.90
100 fr belges	4.07	4.17
100 pesetas	1.36	1.40
100 schilling aut.	12.20	12.32
100 escudos	1.015	1.055

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



10 SEPTEMBRE
Fête champêtre à la ferme du Gros-Crêt

16-30 SEPTEMBRE
Cours «Bien conduire» No 1

7-14 OCTOBRE
Cours «Bien conduire» No 1

21-28 OCTOBRE
Cours «Bien conduire» No 2

30 OCTOBRE
Ouverture du cours de mécanique automobile

DÈS DÉBUT NOVEMBRE
Ouverture du cours «Juniors»




SECOURS ROUTIER
En cas de panne en Suisse, veuillez contacter le No 140

ASSISTANCE À L'ÉTRANGER
Attention: Nouveau numéro de la centrale d'alarme du TCS: 22 736 44 44

RENSEIGNEMENTS
Secrétariat et Office du TCS, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 23 11 22

Réflexions

Cela paraît indéniable, de ses qualités, notre société engendre ses défauts. De nos formes de liberté naît la prospérité, peut-être exagérée pour certains, mais en règle générale, répartie de façon que chacun puisse y trouver son dû. Aujourd'hui notre pays, bien que tributaire des aléas de l'économie mondiale, est l'un des plus florissants au monde, son taux de chômage l'un des plus bas; à l'inverse ses places de travail sont, elles, en progression.



Cet état est le fait d'actions ou de consensus politiques antérieurs dont les visées étaient d'atteindre ces buts, une certaine aisance générale où les conflits sociaux ne seraient plus le centre de nos préoccupations.

Certes il y a encore de nombreux dérapages, tels que la spéculation foncière dont notre région commence à connaître les méfaits; les causes de ceux-ci sont multiples mais la plus réelle est certainement un afflux d'argent à investir après l'introduction du «deuxième pilier». Le revers d'une médaille dont la frappe s'espérait à notre bien-être mais où les effets premiers sont démontrés par les défauts que nous pensions être une qualité.

A l'instar de ce qui précède, de cette prospérité sont nés des besoins. Besoins d'un mieux vivre, de découvertes, de liberté qui se tra-

duisent, vu la nécessité des déplacements, par une explosion du parc de véhicules dans notre pays.

Là n'est pas le défaut, même si certains veulent mettre un frein à cette évolution et, par cela, restreindre nos libertés. Non, le talon d'Achille de cette nécessité de déplacements est dans le nombre d'accidents qu'elle provoque.

Il y a différentes origines dans les causes d'accident. On peut les classer en plusieurs groupes. - Premièrement le lieu, le type de route et son état.

D'après l'Office fédéral de la statistique, il ressort que 36% des kilomètres parcourus le sont à l'intérieur des localités et c'est là que 68% des accidents se produisent, que 23% le sont à l'extérieur des localités et que seuls 9% le sont sur les autoroutes. On constate 40% de cas mortels à l'intérieur des locali-

tés, 51% sur les routes hors localités et 9% sur les autoroutes.

Il faudrait certes connaître le taux d'occupation des différentes voies de circulation mais ces chiffres démontrent que l'autoroute est le moyen adéquat pour circuler. Les initiatives tendant à freiner, voire à stopper la construction des divers tronçons, soit en chantier, soit en perspective, vont à l'inverse de la sécurité. Laissons à une certaine association, se vouant au transport, de croire que l'on pourrait revenir aux déplacements à pied, à vélo et pourquoi pas à cheval ou en chaise à porteur; qu'elle assume le crédit de ses fantasmes!

Par contre, à la lecture des chiffres ci-dessus, on constate que la sécurité sur les artères urbaines et les voies hors localités est à repenser et ce n'est pas forcément en diminuant la vitesse sur ces types de routes que l'on y parviendra; il n'en résulte qu'une augmentation des infractions. Est-ce là le but recherché?

Il faut diminuer les obstacles, donner au trafic une fluidité maximale. L'exemple de l'introduction des giratoires est probante. Sans être la panacée, ces giratoires remplacent souvent avantageusement des carrefours réglés de manière impérative.

Deuxièmement, tous les types de véhicules offrent un degré de sécurité active ou passive valable; d'ailleurs les constructeurs sont astreints à ne mettre sur le marché que des automobiles répondant à des critères sévères à ce sujet.

Quant au parc de véhicules de notre pays, l'entretien général est bon, la réglementation des contrôles n'est pas encore appliquée au mieux; cela est dû certainement aux moyens encore insuffisants que les cantons mettent dans les mains de leurs services.

Enfin, et c'est là certainement le point le plus délicat à admettre, notre conduite, notre façon d'agir et de réagir lorsque nous sommes au volant. Trop souvent nos réactions sont celles de personnes irréfléchies dont la fierté ne réside qu'à braver les interdits, à démontrer des qualités que l'on méconnaît en règle générale, et ceci dans le sens négatif, de confondre circulation et course automobile, de croire être ce «Superman» capable de s'alcooliser sans que ses réflexes et son comportement ne s'en ressentent. Le tableau ci-contre en fait la preuve!

Que faut-il faire pour enrayer ces trop nombreux accidents? Pour certains, seule la répression, voire l'interdiction, sont capables d'y remédier.

Bien que nécessaires, ces genres de mesures ne pourront pas résoudre ce grave problème; il y faut en plus d'autres interventions: tout d'abord l'apprentissage même de la conduite automobile, la qualité de ses instructeurs qui ne devraient, en aucun cas, faire miroiter à leurs élèves, comme cela est trop généralisé aujourd'hui, l'obtention de leur permis en quelques heures de leçons mais qui devraient, avant tout, leur apprendre à conduire de manière courtoise et sensée avec, en plus, le respect de l'être humain.

Pour les conducteurs, dits chevronnés, dont le permis n'est plus qu'un papier à produire lors des contrôles, ils se devraient d'être l'exemple. Trop souvent hélas ce sont eux qui transgressent les lois et la bienséance.

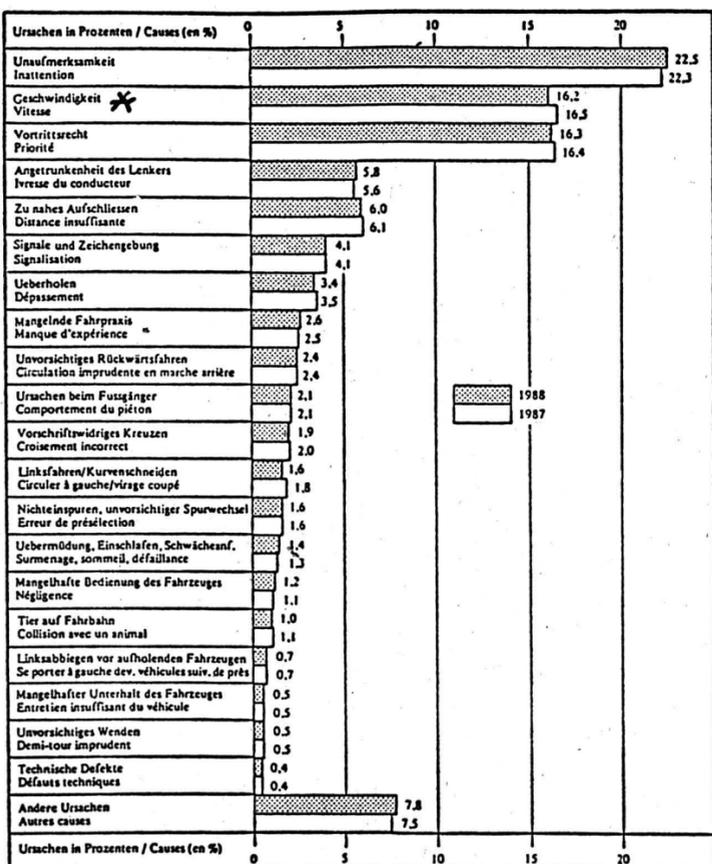
Un permis, additionnant les infractions d'une certaine gravité, obligeant son détenteur à repasser un examen lorsque le quota d'erreurs admises est dépassé est peut-être le seul moyen à appliquer.

Il reste encore l'éducation et c'est, pour la jeunesse actuelle, le moyen supplémentaire d'arriver à maîtriser les défauts inhérents à la circulation routière.

L'école a un rôle important à jouer et si, actuellement, des cours sont donnés dans les degrés inférieurs et moyens, ceux-ci ne sont malheureusement pas poursuivis dans les degrés supérieurs et les écoles d'apprentissage au moment où la jeunesse atteint l'âge qui lui permettra d'accéder à la conduite et d'être ainsi confrontée aux problèmes de circulation.

En conclusion, il est illusoire de rejeter constamment la faute sur autrui, chacun d'entre nous ayant sa propre part de responsabilité, et ce ne sera qu'en adoptant une règle de conduite respectant le droit des autres que l'on pourra trouver manière à résoudre les difficultés.

D. Diacon,
Président.



La bonne adresse:

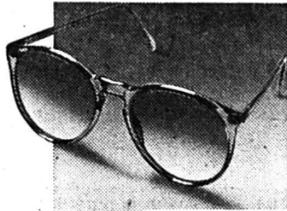
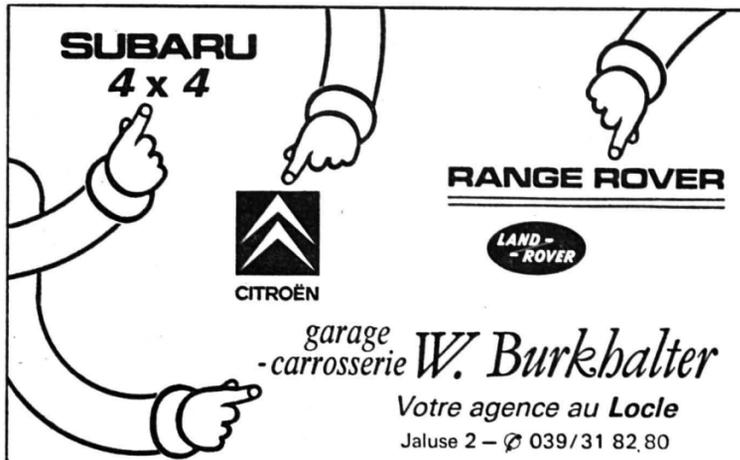
Eric ROBERTTV — VIDÉO — HI-FI
DISQUES

LE LOCLE

D.-Jeanrichard 14

Vos réparations
soignées
chez
l'artisanSerre 9, tél. 039/28 63 89,
La Chaux-de-Fonds**FALZONE
BOTTIER**L'UBS vous offre
des moyens de
paiement universels.

Monnaies étrangères, chèques de voyage, eurocheques, Eurocard ou Notices de voyage sur 68 pays: l'UBS vous offre un vaste choix de moyens de paiement et de conseils touristiques. Passez à nos guichets avant de boucler vos valises.

La Chaux-de-Fonds
Le Locle**SUBARU
4 x 4**

CITROËN

RANGE ROVER

LAND-ROVER

garage
-carrosserie **W. Burkhalter**

Votre agence au Locle

Jaluse 2 - ☎ 039/31 82 80

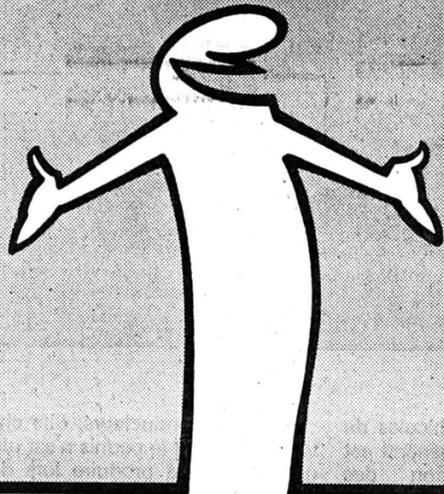
A VENDRE
Fourgon FIAT DUCATO 280
1986, 96 000 km, Fr. 10 500.-
Fourgon FIAT DUCATO 280
Vitré et rehaussé
1985, 45 000 km, Fr. 11 500.-
Garage de la Ronde
☎ 039/28 33 33Un bon café chaud avec
des croissants...**Café-Bar des Arcades**Une jeune équipe vous attend!
Léopold-Robert 51 La Chaux-de-Fonds**HEUS ELECTRICITÉ**
SA

Electricité-Téléphone

☎ 23.81.88

Daniel-Jeanrichard 11
LA CHAUX-DE-FONDS**BERNARD KAUFMANN**
accessoires automobilesLA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 16 - ☎ 28 74 18Audi VW
Beau choix permanent de voitures d'occasion
Réparations toutes marques
Dépannage NUIT ET JOUR 080/22 43 84J.-F. STICH
SPORTING SAGARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

Votre employeur vous congédie, sans explication et sans préavis... Vous avez un accident au service militaire, et personne ne veut vous indemniser... Votre four à air chaud, tout neuf, est à bout de souffle parce qu'il a pris un coup de chaleur...



Restez calme!
**C'est Assista qui fait
valoir votre bon droit!**

ASSISTA
Votre protection juridique privée

Renseignez-vous auprès de votre office TCS.

Assista SA, rue Pierre-Fatio 9, 1211 Genève 3

**Messmer
Willy**

Orthopédie moderne

☎ 039/23 26 10
(sur rendez-vous)La Chaux-de-Fonds
Rue D.-Jeanrichard 44**Physic Club.**

Christian et Edith Matthey - H.-Grandjean 1 - Le Locle - ☎ 039/31 75 08

- Body building
- Stretching
- Low impact
- Fitness
- Ballestetic



- Aérobie
- Fat burner
- Sauna
- Solarium
- High impact

Christian et Edith
Garderie d'enfants gratuite
Plus besoin de partir outre-mer,
le soleil est chez nous toute l'annéeVotre
fleuristeMembre Fleurop
Mlle
G. Wasser
LIVRAISONS
À DOMICILE☎ 039/23 02 66 - Serre 79
La Chaux-de-Fonds**novoptic**La Chaux-de-Fonds
Av. Ld.-Robert 51
☎ 039/23 39 55**tout pour la
vue...****novoptic**Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05

La nouvelle 205 série sport!

RALLYEToute blanche, avec d'élégantes décorations de couleur, voici la nouvelle 205 Rallye. 1905 cm³, injection électronique et 105 chevaux pour une conduite sportive: 0 à 100 km/h en 9,5 sec., 190 km/h chrono. Traction avant, suspension indépendante sur les quatre roues et freins à disque ventilés à l'avant pour la sécurité et le plaisir au volant. Quant à l'équipement, il est plus que complet. Il comprend entre autres un volant sport,

des sièges sport et un tableau de bord avec toute l'instrumentation indispensable. Nous vous attendons pour un essai routier. Et n'oubliez pas qu'il s'agit d'une série limitée!

Peugeot 205 Rallye, 105 cv. (III),
Fr. 18 850.-

Offres de financement et de leasing avantageuses grâce à Peugeot Talbot Crédit.

PEUGEOT 205 RALLYE
UNE SACRÉE SPORTIVITÉ.**ENTILLES SA**

Garage et Carrosserie

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT TALBOT

**LA NOUVELLE RENAULT 19.
UNE FORTE PRÉSENCE.**Elle vous attend, la nouvelle star! Avec sa puissance, sa générosité et son dynamisme! Motorisation: 1389 cm³ et 1721 cm³, de

44 kW/60 ch à 70 kW/95 ch. En option avec direction assistée, toit ouvrant électrique panoramique, et bien d'autres choses encore.

A partir de Fr. 16100.-

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE**Garage P. Ruckstuhl SA**
La Chaux-de-Fonds

Fritz-Courvoisier 54 - ☎ 039/28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, tél. 039/31 12 30.

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon G.-A.,
tél. 039/37 11 23.

Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.

012395

Emergez du quotidien.

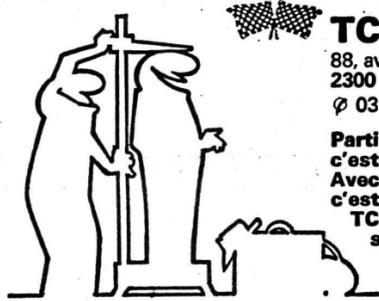
Quand la classe, la technique, le confort
et la distinction sont les critères de choix**Stars with style.****JAGUAR****GARAGE
BÉRING & CO**Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/28 42 80

TCS - VOYAGES**TCS
VOYAGES
REISEN
VIAGGI****FAMILIÈREMENT VÔTRE****OFFRE SPÉCIALE FAMILLES!**

DU 7 AU 14 OCTOBRE 1989

**3 pays: Yougoslavie - Grèce - Turquie**PRIX POUR 2 PERSONNES: **Fr. 2965.-**2 ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS ACCOMPAGNÉS
DE LEURS PARENTS: **GRATUIT!**Possibilité de prolongation d'une semaine balnéaire en Crète
Prix sur demande

avec:

**ACTION SPÉCIALE D'AUTOMNE:
SUD DE LA FRANCE**Appartements de vacances à des prix à «couper le souffle» au Cap d'Agde, Hyères et Port Barcarès du 23 septembre au 21 octobre 1989:
- studios dès Fr. 195.- la semaine au Cap d'Agde et Le Barcarès
- studios dès Fr. 225.- la semaine à Hyères.**UNE OFFRE FABULEUSE À NE PAS MANQUER!****SPORTIVEMENT
VÔTRE**ASSISTEZ EN DIRECT AU GRAND PRIX DE FORMULE 1
D'ITALIE DE MONZA LES 9 ET 10 SEPTEMBRE PROCHAINS.
Prix dès Fr. 475.- Possibilités de tribunes pour le dimanche.**TCS-Voyages**88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 22Partir en vacances,
c'est très bien!
Avec TCS-Voyages,
c'est encore mieux!!!
TCS-Voyages, vos vacances
sur mesure, le Club
à votre dimension!Membre de la
Fédération suisse
des agences
de voyages**TCS
VOYAGES
REISEN
VIAGGI****Cours «Bien conduire-mieux réagir»**

Sur le chemin de retour de ses vacances, chaque automobiliste est confronté à la densité du trafic, aux difficultés inhérentes à la surcharge du réseau routier et il réalise alors à quel point il est important d'avoir de bons réflexes et de bien contrôler son véhicule.

Les cours «Bien conduire - mieux réagir», organisés depuis plus de 25 ans par le TCS, vous permettent de développer, voire d'affiner vos réflexes innés, d'apprendre à bien contrôler les réactions de votre véhicule. Sécurité oblige.

Ces cours s'effectuent sur une journée, le samedi, et se divisent en deux parties: une partie théorique d'environ 2 heures et, ensuite, une partie pratique sur une piste appropriée, en utilisant votre propre véhicule.

Vous y apprendrez à dépasser correctement, à «monnayer» vos vi-

rages, à rétrograder rapidement, à freiner efficacement sur routes sèches, mouillées, enneigées, à contrebraquer si nécessaire.

Lieu: Piste du TCS à Courgenay

Dates: Cours I: les samedis 16 et 30 septembre 1989;
les samedis 7 et 14 octobre 1989.

Cours II: les samedis 21 et 28 octobre 1989.

Prix: Membres TCS Frs. 60.-- (une réduction de Frs. 25.-- est accordé aux membres de la section Jura Neuchâtelois).

Non membres Frs. 100.--

Renseignements et inscriptions auprès de notre Office TCS, av. Léopold-Robert 88, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tel. 23.11.22.

Vacances, Vélo... moteurs, Vadrouille

S'appuyant sur le succès remporté l'an passé par l'organisation de son «Tour de Suisse cyclomotoriste» réservé aux jeunes de 14 à 17 ans, la section du TCS a renouvelé la formule pour 1989.

Partis du Tessin le 8 juillet, 23 jeunes gens, filles et garçons, assistés de 4 accompagnants, faisaient une première escale à Delémont où quatre «mordus du boguet» de nos montagnes les rejoignaient. Escortés par deux bus et un fourgon de matériel, le groupe a pérégriné au gré de 16 étapes, en vélomoteur, en train, en bus et en bateau passant par le Jura; le Jura neuchâtelois, longeant les lacs de Neuchâtel, Morat et le Léman, reliant le Valais par le Pays d'en-Haut, l'Oberland par les cols, filant sur la Suisse centrale puis les chutes du Rhin, touchant ensuite l'extrémité est de la Suisse par Saint-Gall, l'Appenzell, traversant les Grisons pour se rapprocher petit à petit du Tessin en passant par les cols (Maloja, Oberalp, St-Gothard).

Logés dans de petites tentes «Iglou», le groupe faisait escale chaque soir dans un camping du TCS.

La deuxième étape de leur périple les ayant conduits au camping du Locle, les participants y furent accueillis par une modeste délégation de notre section qui les convia à une «balade nautique» sur le Doubs, suivie d'un joyeux repas.

Aux environs de 22 h 30 tout le



monde se séparait pour réintégrer, qui sa tente, qui sa voiture, qui sa maison.

A l'issue de ce périple cyclomotoriste, il est intéressant de relever quelques remarques qu'ont fait les participants concernant leur équipement.

- Le port du casque, qui est devenu obligatoire, est un excellent préven-

tif contre les chutes ou les collisions éventuelles. Cependant il semble qu'il limite l'ouïe de celui qui le porte, l'empêchant de bien entendre ce qui vient derrière lui.

- Pour pallier ce handicap, un rétroviseur posé sur le guidon du vélo serait tout-à-fait souhaitable. L'usage d'un tel rétroviseur est encore peu introduit et non obligatoire.

Nos contrôles techniques



Toujours fidèle aux prestations qu'il offre à ses membres, le TCS - Section Jura Neuchâtelois - organisait du 5 au 16 juin 1989, sur l'emplacement du Parking du Centre de Tennis des Montagnes Neuchâteloises (CTMN) ses habituels «Contrôles techniques». Sans être rayonnantes de soleil, les conditions météorologiques étaient plus favorables et tempérées que celles des deux années précédentes.

La pimpante remorque d'exposition, toujours bien garnie en documentation et prospectus de toutes sortes, abritait nos deux hôtesses d'accueil.

Rappelons que ces contrôles sont gratuits pour les membres du TCS et qu'ils portent notamment sur:

- les phares
- les freins à main et à pied
- la transmission et la direction
- l'indicateur de vitesse
- les pneus

297 véhicules se sont présentés à ces contrôles; ce nombre est en légère augmentation par rapport à celui de l'an passé (+ 7,6%). Sur l'ensemble des véhicules contrôlés, 342 défauts ont été décelés.

En tête de ces défauts:

- les pneumatiques (64 véhicules) puis
- les essuie-glaces (54 véhicules)
- les phares (36 véhicules)
- le parallélisme (21 véhicules)
- l'échappement (18 véhicules)

C'est grâce au travail ponctuel et compétent de nos patrouilleurs, à l'amabilité de nos hôtesses, à la mise à disposition du grand parking du CTMN que ces «Contrôles techniques» se sont, une fois encore, déroulés dans d'excellentes conditions. Merci à tous les artisans de cette «édition 1989»! Et à l'année prochaine.

circuits



Paraît huit fois l'an, en principe le 3e mercredi de chaque mois, sauf en janvier, mars, juillet et novembre

Régie des annonces

Mathey-Publicité
Av. de l'Hôpital 18
2400 Le Locle
☎ 038/31 42 83

Photographe du bulletin

Uniphot Schneider
2053 Cernier

Editeur

Section Jura Neuchâtelois
du Touring Club Suisse
88, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

Rédaction-Administration

Commission
du bulletin de section
Rédacteur responsable:
H. GalletProchaine parution:
mercredi 20 septembre**ALFA 75 TWIN SPARK**

Alfa passionne la route

**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66 - ☎ 039/28 66 77

Eugenio Beffa

Vernis et couleurs
Papiers peints - Carrosserie - OutillagesLa Maison de confiance
de l'applicateur professionnelLa Chaux-de-Fonds
Série 28, Tél. 039/23 08 33Neuchâtel
Draïzes 2, Tél. 039/24 36 52

FÊTE CHAMPÊTRE

Journée des familles

le 10 septembre 1989, dès 10 heures

Ferme du Gros-Crêt

(Pouillerel)

- Soupe aux pois, jambon, salade de pommes de terre
- Animation, jeux pour grands et petits
- Bal champêtre avec l'orchestre DYNAMIC'S JAZZ BIG BAND
- Apéritif de bienvenue offert à tous



Participation: membres Fr. 5.- non membres Fr. 10.-
enfants jusqu'à 16 ans gratuit

*Boissons en vente sur place à bien plaisir
Veuillez vous munir de vos couverts s.v.p.*

Renseignements et inscriptions jusqu'au 6 septembre, dernier délai
auprès de notre Office TCS, 88, avenue Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 23.11.22



Attention!

Nombre de
places limité

*Soyez
nombreux,
soyez présents*

*Animez la vie
de votre Club!*

TOYOTA La marque la mieux placée dans
la statistique des dépannages du TCS

Avenue Léopold-Robert 117
☎ 039/23 64 44
La Chaux-de-Fonds



Patrick Bilat

Ferblanterie
Révision de toiture
Ventilation

☎ 039/23 81 10
Vieux-Patriotes 49
2300 La Chaux-de-Fonds

012495

Voire banque aussi pour le prêt personnel

11,5% tout compris

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10'000.-	885.20	466.60	327.--	257.20
20'000.-	1770.50	933.20	654.10	514.50
30'000.-	2655.70	1399.70	981.10	771.70

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____

Nom/Prénom: _____

Date de naissance: _____ Nationalité: _____

Profession: _____ Permis de séjour: A B C

Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ Tel.: _____

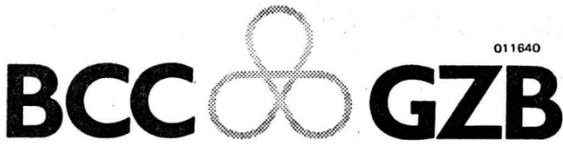
Même adresse depuis: _____ Même emploi depuis: _____

Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____

Date: _____ Signature: _____

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
tél. 039 23 91 23

Egalement à: Neuchâtel - Delémont - Porrentruy



vacances-voyages

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTWER
3 - 14 octobre
Golfe de Saronique -
Vacances en Grèce à Agghi Theodori
et excursions facultatives à Athènes, Olympie, Delphes, Corinthe, Argolide
12 jours en demi-pension: Fr. 886.-
Demandez notre programme détaillé!
Renseignements et inscriptions:
Auprès de votre agence de voyages

Idee «dernière» minute



27.-

et cette poêle en inox 18/10 à large bord et fond épais, permettant de réaliser des économies d'énergie, complètera votre batterie de cuisine. Dans vos Centres Coop et Grands Magasins Coop City.

Cette poêle en acier inoxydable de 24 cm de diamètre gardera sa beauté originelle même après des années d'utilisation! Grâce à son revêtement anti-adhérent SilverStone Supra, jouez la sécurité sur toute la cuisson: gaz, électricité ou vitro-céramique. Vous informe.



Super Centre Ville

En vente au 1er étage

Rue de la Serre 37-43

La Chaux-de-Fonds

Janine Boissard

Vous verrez... vous m'aimerez

Droits réservés éditions Plon et Cosmopress, Genève

«A celui-là, jamais!» répliqua maman, et ce fut la seule fois où je la vis, elle si croyante, ne pas s'incliner devant les exigences de sa foi. Mon père, lui, avait déjà pardonné et je pense qu'il aurait serré la main de ce traître: il était ainsi! Quant à moi, j'aimais à penser: «Gare à ta peau si je te rencontre...»

Les billes étaient toujours ma passion: en terre, en verre, agates ou calot. Dès que Maxime rentrait de classe, je faisais des parties avec lui. Mais j'avais une plus haute ambition: être acceptée par une groupe de garçons qui, le jeudi, jouaient à La Muette.

Dans ce but, j'achetai un jour à prix d'or un sac de billes de toutes les couleurs, particulièrement belles et, prenant mon courage à deux mains, me proposai pour une partie. Voyant le sac, ils ne dirent pas non, me laissèrent placer mes billes dans le triangle et se mirent à hurler de rire. Car les billes étaient... des bonbons.

Nicole avait seize ans. Ce qui est ennuyeux, c'est qu'elle n'avait pas du tout envie que je grandisse moi aussi, alors que je ne pensais plus qu'à ça depuis que, chaque dimanche, je la voyais danser avec des garçons qu'elle invitait à la maison. J'étais chargé du phono, la Voix de son maître. Je devais le remonter, poser l'aiguille sur le disque sans le rayer, mettre deux fois plus de tangos que de valses et regarder d'un autre côté pendant la danse.

Depuis quelque temps, j'éprouvais devant les garçons un trouble indéfinissable, à la fois délicieux et irritant, comme une impatience. Mécontente de me voir traitée en petite fille alors que j'avais quatorze ans, je marchais en bombant ma poitrine naissante, ce qui horripilait ma sœur qui en avait pourtant plus que moi. Un jour, me croisant dans la galerie, maman désigna mon corsage et,

avec une grande gentillesse, car ce n'était pas du tout son genre de parler de ces choses-là, remarqua: «Mais ça pousse!». Je crus mourir de confusion, fierté, reconnaissance. Oui, «ça poussait!» Et aussi sous les bras. Et là où on ne peut pas dire. Et c'était à mon tour de m'enfermer dans la salle de bains pour me déshabiller, au désespoir d'Aliette et de Claudie que j'y admettais avant avec moi.

J'étais très amie avec mes petites sœurs. J'inventais chaque soir pour elles des histoires peuplées d'enfants abandonnés, d'ogres et de bandits, après lesquelles, épouvantées, elles me suppliaient de laisser leur porte entrouverte pour avoir un peu de lumière.

Bon-papa mourut. Je guettai les yeux de maman, mais elle ne pleura jamais devant nous. Tout le monde fut vêtu de sombre, la danse cessa durant quelques mois pour Nicole qui se mit à trouver la vie, décidément, bien injuste.

Et maman tomba malade! Une jaunisse «carabinée», rançon de ces mois de privation et d'angoisse où, pour nous épargner, elle avait si bien su se taire. Le médecin la

condamna à boire du lait, beaucoup de lait, alors qu'elle l'avait en horreur. Ce fut sans elle que nous allâmes accomplir le vœu de papa à Lourdes, où je fus très déçue de ne pas assister à un miracle. «Mais le miracle, c'est que je sois là, ma Janotte», disait papa en riant.

Maman était condamnée au lait, je le fus au foie de veau. On cherchait à me fortifier, car, à nouveau, j'avais cette petite fièvre, laquelle nul ne trouvait d'explication. Lorsque le mercure dépassait 37°7, je restais à la maison et ce fut pour moi une curieuse et heureuse année scolaire que celle-là, où je manquai la classe un jour sur deux.

Elle est née aussi, ma vocation, de ces longs après-midi passés seule à la maison. Maxime et mes sœurs étaient en classe. Maman faisait des courses, voyait des amies, jouait au bridge. La nouvelle cuisinière m'interdisait son domaine où elle s'enfermait avec la femme de chambre. L'appartement était mon royaume.

Je commençais par jouer mes morceaux préférés au piano, le plus fort possible et fenêtres ouvertes, au cas où passerait par là un détecteur de talents rares. (A suivre)

Balises artistiques

Sculptures dans la cité à Delémont

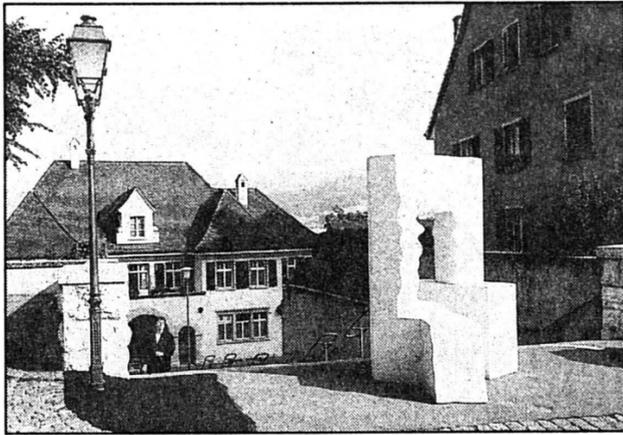
La modernité pour saluer l'histoire: pari lancé et tenu par la ville de Delémont avec une exposition dans la cité. L'itinéraire offre 37 sculptures à l'extérieur et un écho, de petits formats, à la Galerie du Cénacle; classique dans l'ensemble, le beau y trouve son compte.

Ce sont 24 artistes qui ont eu charge de ponctuer avec les signes d'aujourd'hui la douce quiétude des pierres de la vieille cité. Entre gare et vieille ville, en poussant jusqu'à la rue de l'Hôpital, le regard débusque ces jalons artistiques sans jamais être choqué; à peine surpris tant l'écrin se révèle flatteur.

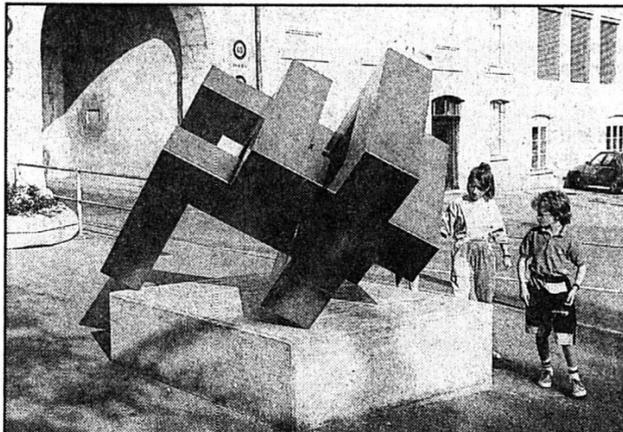
Révélation nouvelle que de voir Gillian White et sa «Sphère 1», s'ancrer en surface de pierres face à un porche arrondi qui lui renvoie sa plastique; les angles de «Proteus» de G. Veralli dialoguent avec les fenêtres de la façade voisine alors que, aérienne, la sculpture de Heidi Locher devient dans le pré, arbre d'essence nouvelle.

Manuel Torres joue la verticale en sobriété, comme une architecture attendue et Paul Suter, pour viser aussi à l'élévation, prend fort son assise au sol; d'aucuns préfèrent inscrire cercles et sphères dans cette urbanité comme Nicole Martin Lachat ou André Ramseyer, voire installer une déesse blanche (Noël Thomas); Emile Angeloz impose la simplicité d'un «Eté 86» fait d'un bloc rectangulaire.

Force contenue du «Taurin» de Marcel Mathys, torsion mouvante de la «Girafe du non-sens» de Gaspard Delachaux, animal étrange de Ernst Jordi, le courant passe avec l'environnement. Le langage est plus autonome dans la sculpture à l'équilibre construit de F.R. Brüderlin, dans «Aelia Berlin» de Dominique Froidevaux; il lance un signe au loin chez Jakob Engler et l'élément sécurisant se fissure chez Mariann



Fred Perrin ouvre une porte monumentale en béton blanc avec une oeuvre de qualité.



Equilibre réussi avec «Proteus», acier inox, de Giorgio Veralli. (Photos Impar-Gerber)

Grunder. C'est le passage ensuite des «manifestes»; la croix de Yves Druet («Franchise-Espérance»), l'agression d'une pointe affûtée allée au reflet sécurisant du verre pour Camillo, la stèle à la liberté pour Philippe Brobeck. Sourire amusé et conquis pour les gros coussins si doux - et de métal pourtant - de Rudolph Tschudin, l'une des meilleurs pièces avec la somptueuse porte de Fred Perrin, dont la

franche découpe extérieure se tempère de vallonnements intérieurs.

Passage rituel peut-être pour une conclusion temporaire de ce parcours dédié à la modernité classique. La surprise et le questionnement, dont on trouve quelques prémices à la Galerie du Cénacle, seront pour une autre fois. (ib)

● Jusqu'au 24 septembre.

Accrochage pour un été

Portraits de femmes au Musée des beaux-arts du Locle

Une page s'est tournée, elle rappelle une fois encore, que la signification du Musée des beaux-arts du Locle, réside essentiellement dans une large ouverture sur les grandes traditions de la gravure, du XIXe siècle à nos jours, dans ce qu'elles ont de plus profond et de plus pur. Claude Gfeller, nouveau conservateur du Musée des beaux-arts du Locle, par un accrochage d'une variété étonnante de techniques et de sujets, propose «Portraits de femmes pour un été».

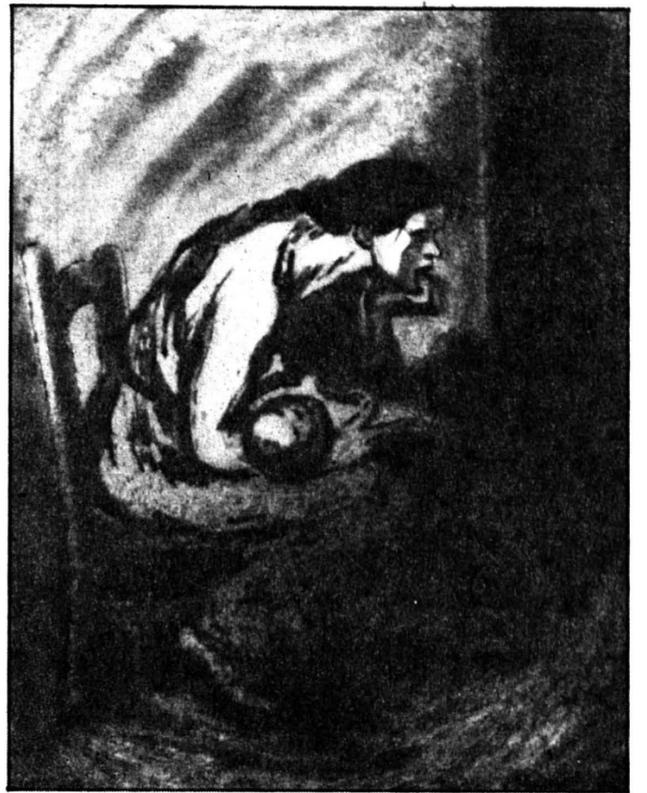
Quarante graveurs, autant d'œuvres choisies dans les collections du musée, valeurs bien représentatives des réalités de la région, Zysset, Lucien Schwob (une litho), Mathys, Brunner, Dessouslavy, valeurs représentatives de la gravure en général, Auberjonois, Bonnard, Dufy, Fantin-Latour, Giacometti, Music, Renoir...

Autant de techniques, noirs volontaires, violents, plus griffés que gravés, manière noire, vernis mou, et toutes les autres façons.

Relevons au passage «La grand'mère» de Jacques Villon, burin, dans des velléités cubiques; portrait de Paloma, lithographie de Picasso.

Fernand Léger, Matisse, Marie Laurencin, Henri de Toulouse-Lautrec, «Actrice inconnue», lithographie au dessin aigu, rapide, sûr.

Toulouse-Lautrec apprit les rudiments du métier de graveur chez M. Clot et c'est le fameux père Cotelle, pressier de l'Atelier



Steinlen, 39 x 29 cm, vernis mou.

(Photo extraite du catalogue)

lier Ancourt, qui lui tirera la presque totalité de ses pierres. Mais de la lithographie, Toulouse-Lautrec réinventera tout à sa façon, bousculera les traditions. Ce portrait d'actrice, notamment, a une présence rare.

Steinlen est né à Lausanne en 1859. Pour ce jeune homme, élevé dans une famille bourgeoise, Zola est une révélation. Il quitte la faculté des Lettres à 21 ans. Son climat désormais, c'est Montmartre.

De toutes les façons, pointe sèche, burin, vernis mou, il dira les heures heureuses, tragiques ou vengeresses des gens du peuple. «L'enfant malade», notre illustration, reste une pièce majeure dans l'œuvre généreuse de ce grand imagier.

D. de C.

● Musée des beaux-arts du Locle, ouvert tous les jours de 14 à 17h. Fermé le lundi. Jusqu'au 3 septembre.

Conservatoire de Neuchâtel: les objectifs du nouveau directeur

Le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 21 novembre 1988, a nommé M. François-Xavier Delacoste au poste de directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel. Conformément aux normes de l'Etat, M. Roger Boss, directeur depuis 1957, vient de prendre sa retraite, à fin juillet, (voir notre édition du 7 juillet 89). Le nouveau directeur se trouve à la tête d'une institution en plein essor, comptant 1200 élèves, il rappelle ci-dessous les objectifs du Conservatoire de Neuchâtel.

(Imp)



François-Xavier Delacoste. (Photo Comtesse)

Le conservatoire

Je l'ai souvent remarqué, ce mot fait peur à beaucoup. Certains l'associent à des bâtisses un peu désuètes où règnent des demoiselles âgées et originales et de vieux messieurs à barbe blanche, d'autres le considèrent comme école élitiste, réservée à quelques surdoués; beaucoup prononcent cette phrase entendue trop souvent «De toute façon, cela ne me concerne pas!»

Ces observations étaient-elles valables il y a 100 ans? Peut-être, mais aujourd'hui cela a bien changé! On a pris conscience que les arts et la musique en particulier, faisaient partie intégrante de l'éducation.

Grâce à l'appui des Pouvoirs publics, nombre de cantons bénéficient de locaux adaptés à l'enseignement musical. Enfants, adolescents, adultes, amateurs ou professionnels, actifs

ou auditeurs, l'enseignement dans un conservatoire est accessible aujourd'hui à chacun d'entre nous. Le conservatoire possède des structures telles que chacun peut être bénéficiaire d'une formation musicale. Vous chantez dans une chorale et vous aimeriez avoir quelques rudiments de pose de voix; vous jouez dans une fanfare et vous aimeriez quelques leçons de technique instrumentale ou théorique; dans votre jeunesse vous avez fait du piano, du violon ou de la flûte et vous aimeriez bien reprendre votre instrument, vous avez de l'intérêt pour l'histoire de l'art, vous aimeriez suivre des cours d'histoire de la musique... Toutes ces structures existent, elles sont là, accessibles à chacun d'entre vous. Aujourd'hui, de toute façon, «ça vous concerne!»

Pour les tout petits

La musique ayant obtenu sa participation dans l'éducation, éducation dans son sens premier, c'est-à-dire la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement de l'être humain dans son intégralité, le conservatoire accueille, dès l'âge de 4 ans, les enfants dont les parents sont soucieux de l'éveil naturel des facultés et des sens de leur enfant. Ce cours est ouvert à tous, qu'ils dénotent ou non un intérêt particulier pour la musique. L'objectif de ce cours est d'amener l'enfant

à la découverte de ses possibilités mentales, psychiques, physiques et sensorielles dans le but d'obtenir une meilleure harmonie, tant de lui-même que dans ses rapports avec les autres.

Différentes méthodes sont proposées; la rythmique de Jacques Dalcroze, l'initiation musicale d'Edgar Willems ou des méthodes plus récentes basées sur l'apprentissage immédiat de l'instrument. Ainsi, selon la personnalité de l'enfant vous pourrez choisir les cours qui lui seront les mieux adaptés.

Pour les jeunes et les adolescents

Dès l'âge de 7 ans ou plus, selon l'instrument choisi, les enfants peuvent s'inscrire dans un cours d'enseignement instrumental qui comporte 4 degrés: Élémentaire, Moyen, Secondaire, Supérieur. Chaque degré se compose de 2 ou 3 années. Les deux premiers degrés sont accessibles à tous les enfants, sans dons particuliers, mais montrant de l'intérêt pour la musique. Dans le troisième degré on lui demandera de faire un effort plus person-

nel sur le plan instrumental et au quatrième degré il devra choisir entre deux solutions possibles; ou terminer ses études musicales, ou préparer une formation spécialement adaptée, son entrée en classe professionnelle. Une formation théorique (solfège et préparation à l'écriture) est assurée parallèlement à l'instrument dans les 2 premiers degrés ainsi que le 4e; chaque année est sanctionnée par un examen ou par un contrôle.

Les classes professionnelles

Ici nous entrons dans un domaine réservé à ceux qui ont les moyens instrumentaux et l'intention d'entreprendre des études musicales débouchant sur un diplôme d'enseignement. Ces études durent en moyenne 4 à 5 ans suivant l'instrument choisi. Outre l'instrument, l'étudiant doit suivre une formation théorique complète et notamment un cours de pédagogie. Ces études demandent naturellement un plein-temps de la part

de l'étudiant. Pour ceux qui le désirent, ils peuvent poursuivre leurs études tant théoriques qu'instrumentales encore pendant 3 ou 4 ans; celles-ci débouchent sur un diplôme de virtuosité instrumentale ou un diplôme de culture musicale. Là aussi, suivant la voie choisie, les élèves devront réussir les examens annuels qui leur sont imposés pour la poursuite de leurs études.

Pour les instrumentistes des fanfares

Depuis maintenant deux ans, le conservatoire propose dans la région de Fleurier et de Couvet, des cours théoriques et instrumentaux spécialement adaptés aux musiciens des fanfares. Les

résultats obtenus sont très encourageants et nous invitons tous ceux qui sont intéressés par notre prestation à nous contacter.

Pour tous les autres enfin

Il existe une classe, dite «libre», qui permet à tous ceux qui veulent bénéficier de nos prestations, de pouvoir s'inscrire dans notre Maison. Ils bénéficient des

cours instrumentaux à la différence qu'ils ne subissent pas d'examens annuels et paient un écolage légèrement plus élevé.

La danse

Nous assurons aussi un enseignement de qualité pour tous ceux ou celles qui s'intéressent à recevoir des cours de danse. L'enseignement est structuré de façon à assurer une continuité selon le principe adopté par des écoles parallèles.

Voilà, je tenais en ce début d'année à vous informer sur l'enseignement de la musique dans le canton de Neuchâtel, aux conservatoires en particulier. Les pouvoirs publics ont mis à votre disposition une école dont le but est de créer un enseignement élémentaire, méthodique, rationnel et gradué, accessible à chacun, étayé par l'étude complète du solfège, et par là, de développer le sens musical dans toutes les couches de la population.

Des classes d'initiation aux classes terminales instrumen-

tales et vocales, les enfants, les jeunes gens, amateurs de musique sont accueillis par un corps professoral hautement qualifié. Le contrôle exercé par la direction contribue à la marche harmonieuse des études dont les programmes sont régulièrement adaptés en fonction de l'évolution de notre environnement. Les taxes d'inscription sont relativement modestes et les écolages des plus restreints. Ainsi grâce à l'appui des pouvoirs publics et à la compétence de notre personnel enseignant et administratif, nous sommes à même de dispenser un enseignement de qualité dans l'ensemble de la population du canton et même au-delà.

François-Xavier DELACOSTE
Directeur du Conservatoire de Neuchâtel

Les Neuchâtelois visent haut

Assemblée générale du Neuchâtel Sports Young Sprinters

Hier soir, Neuchâtel Sports Young Sprinters tenait son assemblée générale. Les 47 membres présents ont sans doute apprécié l'efficacité du président Ledermann, puisqu'après moins de 45 minutes, la séance était levée.

DEUX DÉPARTS SUPPLÉMENTAIRES

Concernant les transferts, on note deux départs supplémentaires par rapport à ceux que nous avons annoncés. Il s'agit de Ralph Droz qui retourne à Saint-Imier et de Stéphane Waelchli, qui cesse la compétition.

Depuis le 14 août les entraînements sur la glace ont repris sous la direction des entraîneurs Libora et Novak. Ils ont lieu quatre à cinq fois par semaine.

MATCHS DE PRÉPARATION

Neuf matchs amicaux sont programmés. Parmi les adver-

saires choisis, on retiendra Langnau (31 août) et La Chaux-de-Fonds. Le championnat reprendra le 14 octobre. L'objectif de la saison est de terminer dans les deux premiers afin de recevoir l'équipe adverse lors du premier match des play-off.

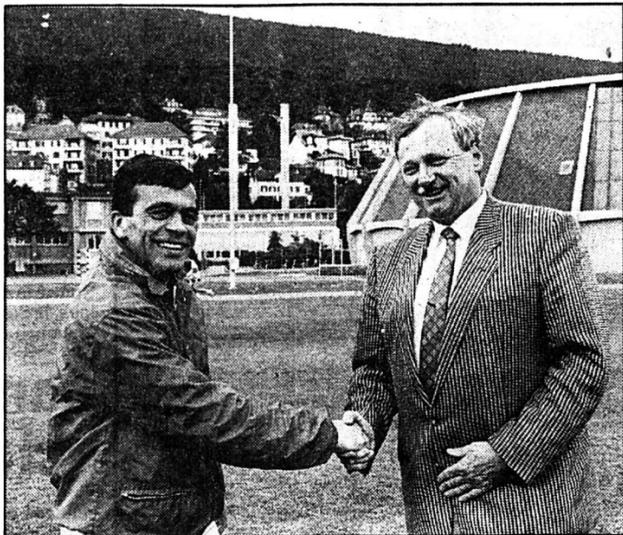
SUCCÈS DE L'ÉCOLE DE HOCKEY

La commission juniors pour sa part se réjouit du succès remporté par son école de hockey.

Grâce à une information diffusée notamment dans les écoles, on pouvait compter 100 enfants en fin de saison, alors qu'ils n'étaient initialement que 17.

COMPTES ÉQUILIBRÉS

Pour terminer, les comptes de l'année passée sont équilibrés. On notera d'autre part que le découvert du club a été diminué de près d'un tiers et atteint maintenant environ 100.000 francs. Le président Leder-



L'entraîneur Libora (à gauche) et le président Ledermann tiennent entre leurs mains les destinées des hockeyeurs neuchâtelois.

mann attend un appui massif de la population. Les efforts consentis par son club pour

présenter une équipe compétitive devraient lui apporter ce soutien. (or)

GOLF

Neuchâtel amadoue la Jungfrau!

Une deuxième place aux interclubs de golf

Sport individuel par excellence, le golf s'est voulu collectif ce dernier week-end, pour les Championnats suisses interclubs. Le Golf et Country Club Neuchâtel n'a pas manqué de s'y distinguer, en enlevant la deuxième place de la catégorie C.

Quatre équipes neuchâteloises ont participé à ces Interclubs. Les femmes jouaient à Bossey, près de Genève, alors que les hommes se répartissaient dans

les trois catégories (A, B, C) entre Bonmont, Breitenlos et Interlaken.

Sous l'oeil de la Jungfrau et sur le magnifique mais exigeant parcours d'Interlaken, les «troupes» de Roland Rothpletz à savoir Serge Galley, François Rossier, Serge Tinembart, Hans-Peter Hämmerli et Jacques Houriet, se sont mises en évidence.

Le samedi, en découvrant 18 trous particulièrement

longs, les Neuchâtelois ont sauvé les meubles, rendant deux cartes en foursofme de 88 et 89. Il fallait absolument que nous ne jouions pas au-dessus de 90, précise Roland Rothpletz. Les résultats des années précédentes montrent qu'avec de tels scores le podium n'est pas loin!

UN BON CALCUL

Le calcul du capitaine s'est avéré exact, puisque le dimanche, les Neuchâtelois scoraient deux fois 87, une fois 89

et deux fois 90 pour arracher le titre de vice-champion suisse. L'équipe de Lugano, composée de plusieurs joueurs sous-classés, était malheureusement hors de portée.

Si les autres formations n'ont pas eu autant de réussite, on mentionnera toutefois la belle prestation de Patrick Kressig. Actuellement second à l'ordre du mérite suisse des amateurs, Patrick a signé un 73 à Bonmont, enlevant le strokeplay en catégorie A. J.Ho.

MOUNTAIN BIKE

Perakis prend la tête

La 4e manche du championnat suisse

Changement de scénario pour les bikers qui participaient à la quatrième manche du championnat suisse de mountain bike dimanche passé à Eschlikon en Thurgovie: chemins forestiers larges, terrain sec et descentes à faible déclivité faisaient avant tout la part belle aux cyclocrossmen, voire même aux véritables rouleurs plutôt qu'aux purs spécialistes de vélo de montagne.

Toutefois la hiérarchie - désormais bien établie - n'en a pas pour autant subi de profonds bouleversements.

Une manche du championnat suisse se dispute sur deux épreuves: une course d'endurance et une technique. Le classement général s'établissant aux points.

EN SOLITAIRE

Dans l'épreuve d'endurance, Roger Honegger - champion d'Europe depuis une semaine - a remporté une victoire assez aisée, le terrain roulant lui convenait parfaitement bien. D'autant plus qu'il s'entraîne actuellement presque exclusivement sur route, pensant déjà à sa future saison chez les professionnels.

A Eschlikon, seuls le Français Gilles Nachin et Albert Iten ont réussi à lui tenir les basques durant quelques kilomètres. A la fin du premier des trois tours de 12 kilomètres, Honegger avait déjà porté son

estocade et s'envolait en solitaire décrocher la palme du vainqueur.

Mais la manche technique de l'après-midi, un slalom parallèle, allait profondément modifier le classement intermédiaire obtenu quelques heures plus tôt.

FATAL

En effet, Albert Iten, deuxième lors de l'endurance, maîtrisait tout aussi bien son slalom. Contrairement à Roger Honegger. De quoi donner la victoire à Iten au général, Honegger se contentant du bronze.

Côté romand, le slalom spécial fut tout d'abord fatal à Philippe Perakis. Le Vaudois perdait quelque peu les pédales, au propre comme au figuré: il fut victime d'une chute. Rapidement remis en selle, il terminait toutefois son pensum. Bien lui en prit car Albert Zweifel était quant à lui disqualifié pour avoir manqué une porte.

Dès lors au classement général du championnat suisse, Perakis dépasse pour la première fois Zweifel. Mais il reste encore trois manches à disputer.

Prochain rendez-vous: dimanche 3 septembre à Genève pour un American cross. De quoi s'agit-il? Imaginez un parcours de motocross disputé en... vélo de montagne. Spectaculaire! (comm)

CYCLISME

Häfliger s'impose

Championnat derrière deryn

Othmar Häfliger a remporté, à Zurich-Oerlikon, le championnat SRV (association suisse des coureurs) derrière deryn, disputé sur 33,3 km. A la moyenne de 56,656 km/h, le Lucernois a devancé le Glaronais Urs Freuler et l'amateur thurgovien Kurt Herrmann, celui-là même, qui avait effectué une terrible chute, lors de la course aux points des mondiaux de Lyon.

Championnat SRV à Oerlikon. Finale (33,3 km): 1. Othmar Häfliger (Ebikon/entraîneur Gut) 35'15"9 (moy. 56,656 km/h); 2. Urs Freuler (Bilten); 3. Kurt Herrmann (Gachnang); 4. Pius Schwarzenruber (Ettiswil); 5. Felix Koller (Höngg). Les séries avaient été remportées par Schwarzenruber, Häfliger et Wyder. (si)

TOTO-X

Le fisc a le bras long

Impôt anticipé sur les gains en or

L'impôt fédéral anticipé de 35 pour cent sera déduit des gains en or du Toto-X, contrairement à ce qu'on a pu écrire à ce sujet. Le Département fédéral des finances (DFF) a en effet indiqué mardi que des gains en nature sont dans ce cas assimilables à des gains en espèces.

DÈS CE WEEK-END

Le gain du premier rang du Toto-X sera payé en or dès le concours No 34 des 26/27 août. Il est vrai, écrit le DFF dans un communiqué, que l'impôt anticipé sur les gains

dans les loteries n'est en principe perçu que sur les lots en espèces.

Toutefois, d'après la jurisprudence, les objets qui représentent pour le gagnant pratiquement la même signification qu'une somme d'argent doivent être assimilés aux lots en espèces.

Par conséquent, l'Administration fédérale des contributions en est arrivée à la conclusion que les gains du premier rang du Toto-X resteront soumis à l'impôt anticipé. (ats)

GYMNASTIQUE

Boris Dardel blessé

Forfait pour Stuttgart

Souffrant de douleurs dorsales, le Neuchâtelois Boris Dardel ne pourra pas disputer les épreuves de qualification pour les championnats du monde de Stuttgart, qui se dérouleront du 15 au 22 octobre prochains. Agé de 24 ans, Dardel aurait dû logique-

ment gagner sa place dans l'équipe nationale pour cette échéance.

Par ailleurs, l'Appenzellois Christian Moser (24 ans), membre du cadre national depuis 1983, a décidé de cesser la compétition. (si)

GYMNASTIQUE FÉMININE

Stuttgart en point de mire

Championnats suisses à Lucerne

Cette année les championnats élite de gymnastique artistique féminine auront lieu les 25, 26 et 27 août 1989 à Lucerne. Ces épreuves seront organisées par la section de gymnastique artistique féminine de Lucerne-Bourgeoise.

EN VUE DES MONDIAUX

Les championnats suisses élite de cette année sont entièrement placés sous le signe des qualifications pour les prochains championnats du monde qui se dérouleront au mois d'octobre à Stuttgart; la Suisse espère pouvoir y déléguer une équipe féminine complète, d'où l'importance des épreuves nationales qui seront déterminantes pour la qualification des gymnastes.

Championne en titre, la Bernoise Henriette Sieber (15 ans) de Muri (BE) part à nou-

veau favorite. Pour cela elle devra réussir un concours parfait, car elle aura en Bénédicte Lasserre (18 ans), Genève-Lancy, une concurrente redoutable, très forte dans le programme imposé. Deuxième l'an dernier, la Genevoise rêve de décrocher son premier titre du concours complet. Les places d'honneur seront également recherchées par Jacqueline Walther, Glattbrugg, et Carmen Hecht, Lucerne; l'arbitrage se fera essentiellement lors des épreuves imposées, dont les exercices seront présentés pour la première fois en compétition par les gymnastes.

A noter que dans le cadre des championnats suisses se déroulera le championnat cantonal de l'Association régionale de Lucerne, Ob- et Nidwalden. (sp)

LE SPORT EN BREF

Athlétisme

Du beau monde à Berne

Le second duel au lancer du poids entre Werner Günthör et l'Américain Randy Barnes figurera au programme du meeting de Berne, le mardi 29 août. Dominé la semaine dernière à Zurich, Barnes a confirmé sa présence aux organisateurs. La Jamaïcaine Grace Jackson (200 m) et le Brésilien Robson Da Silva (200 m) seront également de la partie. Enfin sur 400 m, Martha Grossenbacher retrouvera Anita Protti pour une revanche des championnats de Suisse de Saint-Gall.

Suspendue deux ans

La Bulgare Svetla Dimitrova (19 ans), championne du monde juniors de l'heptathlon, a été suspendue deux ans pour dopage. Elle a été déclarée positive le mois dernier lors du meeting de Helmond, en Hollande, où elle avait battu le record du monde juniors.

Décès d'un ancien champion

L'ancien champion olympique hongrois de lancer du marteau, Imre Nemeth, est décédé à l'âge de 72 ans. Nemeth était devenu champion olympique de la discipline lors des Jeux Olympiques de 1948 à Londres. Quatre ans plus tard, à Helsinki, il avait obtenu la médaille de bronze.

Equitation

Sélection suisse sans surprise

Le comité de sélection de la discipline attelage de la Fédération suisse des sports équestres a désigné les meneurs en vue des championnats du monde d'attelage à deux qui doit se dérouler en Hongrie, du 24 au 27 août. Il s'agit de Daniel Kirchmeier (Thundorf ZG), Rudolf Maurer (Gontenschwil AG), Werner Ulrich (Innerberg BE), Thomas Wegmann (Adlikon ZH) et, comme réserve Thomas Scherrer (Weinfelden). Daniel Kirchmeier participa déjà au dernier championnat du monde en 1987, Rudolf Maurer est champion suisse 87/88 et Ulrich Werner faisait partie de l'équipe qui remporta l'or en équipe lors du premier championnat du monde d'attelage à deux. Kirchmeier et Ulrich mènent des chevaux suisses.

Cyclisme

Champion du monde accidenté

Double champion du monde juniors le mois dernier à Moscou, le Saint-Gallois Patrick Vetsch a été victime d'un accident de la circulation à Grabs. Il souffre d'une commotion cérébrale et d'une fracture à la main droite. Même s'il devra observer une longue indisponibilité, la carrière de ce grand espoir du cyclisme suisse n'est pas en danger.



Du plaisir en puissance. Peugeot 205 GTI:

LA GTI

Une Peugeot 205 GTI plus vélocité que jamais: 1905 cm³, injection électronique Bosch-Motronic et 88 kW/120 cv (CEE), 0 à 100 km en 8,5 secondes, plus de 200 km/h chrono. Train de roulement abaissé, pneus taille basse montés sur jantes alu, 4 freins à disques assistés (ventilés de l'intérieur à l'avant). Sièges baquet bordés cuir, volant sport gainé cuir.

Spoiler avec projecteurs longue portée intégrés, verrouillage central, lève-glaces électriques à l'avant et bien d'autres choses encore.

Votre représentant Peugeot Talbot vous attend pour un essai routier.

Peugeot 205 GTI, Fr. 21 995.-. Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Crédit.

PEUGEOT 205 GTI

UN SACRÉ NUMÉRO. 078001



PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

● mini-annonces

● demandes d'emploi

SECRETARIE, la trentaine, cherche emploi environ 12 heures par semaine sauf mercredi. Etudie toutes autres propositions. Ecrire sous chiffres 28-470482 à Publicitas, 2400 Le Locle. 461853

EBÉNISTE FRANÇAIS, 32 ans, qualifié CAP, 12 ans d'expérience, cherche poste en Suisse. ☎ 0033/81 61 16 14 461853

COUTURIÈRE avec diplôme cherche travail. ☎ 039/28 84 58, après 18 heures. 461849

JEUNE FEMME portugaise, avec permis, cherche travail. Ouverte à toutes propositions. ☎ 038/57 10 51 461844

COMPTABLE expérimenté cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-461839 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● offres d'emploi

Quelle **DAME** garderait petit garçon, quelques heures quelques après-midi par semaine. Téléphoner aux heures des repas: 039/26 61 34 461847

FEMME DE MÉNAGE est recherchée par jeune couple avec bébé pour quelques heures par semaine. ☎ 039/28 50 27 461843

● immobilier

Je cherche **PETIT LOCAL** pour bricoler. Toutes propositions bienvenues. ☎ 039/28 71 43 ou 039/28 40 42. 461850

A louer pour le 1er octobre, quartier Bel-Air, **APPARTEMENT 4 PIÈCES** agencé, cheminée de salon, cadre de verdure. Garage à disposition. Loyer Fr. 900.- + charges. ☎ 039/28 40 42 461851

A louer **APPARTEMENT WEEK-END**, dans ferme à La Corbatière, sans confort, 2 pièces, grand jardin. ☎ 039/23 65 90 dès 19 heures. 461848

Famille suisse sérieuse et solvable cherche, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 4-4½ PIÈCES**. Pas nécessairement haut standing. ☎ 039/23 40 91 461845

Jeune homme cherche **STUDIO OU CHAMBRE INDÉPENDANTE** à La Chaux-de-Fonds. Loyer modéré, pour le 1er septembre. ☎ 038/31 38 85, le soir. 301028

A vendre, à Villers-le-Lac, **MAISON 7 PIÈCES**, 1981, tout confort. ☎ 0033/81 68 07 04 470480

● perdu

CORNET PLASTIQUE «LAROUSSE», perdu rue des Musées, contenant des livres et 2 plumiers. Récompense: Fr. 100.-. ☎ 039/23 10 03. 461846

● à acheter

Cherchons **MOTO OU VOITURE ÉLECTRIQUE** pour enfant de 6 ans. ☎ 039/31 36 34 470479

Cherche **FRAISEUSE** pour petite mécanique, pour bricolage. ☎ 038/53 39 06 461804

● divers

ORGANISTE cherche à animer bals, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 35228

● marché de l'occasion

A vendre **YAMAHA XT 600**, 30 000 km, modèle 1984. Expertisée, Fr. 2500.-. ☎ 039/28 60 51, midi-soir. 461806

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible. Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30 11

Cours d'anglais

à La Chaux-de-Fonds, donnés par enseignante australienne diplômée. Cours individuel ou en groupe. ☎ 039/63 11 56 461841

A vendre
bois de cheminée
sec, scié, bûché, livré.
F. SCHMUTZ, SONVILIER
☎ 039/41 39 66 1304

● offres d'emploi



Service des ponts et chaussées
Suite à la démission honorable du titulaire, le Service des ponts et chaussées cherche un

cantonnier-chauffeur

rattaché à la division d'entretien III - cantonnement No 66 - secteur: Centre d'entretien du Crêt-du-Loclle - La Chaux-de-Fonds.

Entrée en fonctions: 1er décembre 1989 ou date à convenir.

Conditions d'engagement:

- être citoyen suisse;
- jouir d'une bonne santé et d'une robuste constitution;
- être en possession d'un permis de conduire poids lourds (possibilité de passer le permis aux frais de l'Etat);
- être domicilié, si possible, dans la région du Locle - La Chaux-de-Fonds.

Traitement: légal

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 5 septembre 1989. 000119

● offres d'emploi

Urgent
DIAMOR
Rue du Locle 3a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 69 34

cherche pour tout de suite
un sertisseur qualifié

au bénéfice de quelques années d'expérience.
Excellentes conditions d'engagement.
Contactez-nous aujourd'hui. 122072

Atelier d'horlogerie
cherche

poseuse

de cadrans et aiguilles, qualifiée, à domicile.
☎ 039/23 40 77 122041

NOUS CHERCHONS POUR TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR: PLUSIEURS

**mécaniciens
électriciens
aides monteurs
manœuvres**

Excellentes conditions d'engagement.
Contactez-nous aujourd'hui, nous vous renseignerons volontiers.
☎ 032/93 48 82 16101

Personnel d'édition masculin ou féminin

- promoteurs d'espaces publicitaires
- préparateurs
- typographes
- graphistes

Offres écrites à EMS Editions Media Services SA, Petit-Pontarlier 5, 2000 Neuchâtel. ☎ 038/24 78 80 083703

DEMAIN RÉOUVERTURE dès 6 h 30



Paix 74 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 09 36 012567

Ferme de Bresse

Rénovée, 4 pièces, salle de bains, W.-C., cadre champêtre, 4000 m².
Sfr. 125 000.-. 100% crédit.
Téléphone 0033/85 72 97 10 0033/85 74 01 24 303552

Dans bocage
Ferme de Bresse

habitable, avec 600 m² arborisés.
Sfr. 40 000.-. 100% crédit.
Et toutes autres propriétés jusqu'à Sfr. 155 000.-.
Téléphone 0033/85 72 97 10 0033/85 74 01 24 303553



A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds, récemment rénové, grand **appartement de 4½ pièces** avec poste de concierge.
Cuisine agencée.
Location Fr. 1500.- + Fr. 90.- de charges. ☎ 061/99 50 40 445001



Bulletin de souscription

Je désire m'abonner pour 3 mois à Fr. 49.-
 6 mois à Fr. 92.-
 12 mois à Fr. 177.-

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

A retourner à «L'Impartial»
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Bonne fortune pour la Suisse

Chances de qualification en Coupe Davis

Promue dans le groupe mondial grâce en grande partie à un parcours très favorable, l'équipe de Suisse a encore bénéficié d'un petit coup de chance lors du tirage au sort du tableau de l'édition 1990 de la Coupe Davis. Au premier tour, les Helvètes se déplaceront en effet en Tchécoslovaquie.

Leur tâche n'apparaît pas insurmontable dans la mesure où Miloslav Mecir, le numéro un tchécoslovaque, risque d'abandonner la compétition cette année en raison de ses problèmes dorsaux.

TCHÉCOSLOVAQUES VULNÉRABLES

La Suisse a en effet hérité de la formation la plus vulnérable parmi les huit têtes de série désignées lors de ce tirage au sort de Munich. Depuis qu'Ivan Lendl a tourné le dos à la Coupe Davis en 1985, les Tchécoslovaques n'affichent plus les mêmes prétentions. D'autre part, Jakob Hlasek aura sans doute à cœur de se surpasser pour sa première compétition officielle dans son pays d'origine.

Si la Suisse s'impose début février en Tchécoslovaquie, elle accueillera les Etats-Unis en quart de finale. Devant leur public, les Américains ne devraient connaître aucune difficulté pour venir à bout en huitième de finale du Mexique.

L'éventuelle venue en Suisse de John McEnroe et d'André Agassi constituerait sans aucun doute un très grand événement.

LOURDE TÂCHE FRANÇAISE

La rencontre la plus intéressante de ce premier tour opposera l'Australie à la France. Aux antipodes, Yannick Noah et Henri Leconte auront intérêt à évoluer à leur meilleur niveau pour ne pas disparaître d'entrée de jeu dans la course au «Saladier d'Argent».

LE TIRAGE AU SORT

RFA - Hollande
Argentine - Israël
Nouv.-Zélande - Yougoslavie
Australie - France
Tchécoslovaquie - Suisse
Etats-Unis - Mexique
Espagne - Autriche
Italie - Suède.



Jakob Hlasek aura à cœur de se surpasser face aux représentants de son pays d'origine. (ASL-a)

Victoires des favoris

Le Grand Prix Adidas au CIS de Marin

Neuf dames et 24 messieurs s'affrontèrent dans les 2 tableaux B-C-D, le week-end des 12 et 13 août au CIS de Marin.

Déception quand au nombre de participantes. Seule une joueuse B était inscrite.

Chez les dames, la tête de série No 1, Mlle Nicole von

Dach de Konolfingen, se fait une petite frayeur dès le premier tour. Mlle Stéphanie Genre de Marin, joueuse classée D, parvient à lui ravir le deuxième set. Résultat de ce match, 7-5 4-6 6-0 pour Mlle von Dach.

Autre résultat à mettre en évidence, dans le tableau des

dames. L'élimination prématurée de la tête de série No 2, Mlle Barbara Stutz, face à Francine Baudin, 7-6 6-1.

La finale opposa Mlle von Dach, à une joueuse régionale, la prometteuse Gaëlle Widmer. La volonté ne suffit pas toujours. Mlle von Dach s'impose sur le score de 6-2 6-2.

Chez les messieurs, le favori s'impose également. Il s'agissait de M. Manuel Der Hagopian de Vessy.

L'agréable surprise du tournoi est venue de M. Andréa Martinoli de Corcelles. Ce joueur, classé C1, parvient à se hisser en demi-finale en éliminant successivement 2 joueurs classés B3. Le premier, M. Stéphane Der Hagopian sur le score de 6-0 6-3 et le suivant, M. Pascal Nussbaumer, par 6-0 6-1.

Les autres joueurs qualifiés pour les demi-finales étaient M. Jean-Marc Gabus de Bienne et M. Bas Alberti de Colombier. Ils s'affrontèrent ensuite et M. Jean-Marc Gabus s'imposa finalement face à M. Bas Alberti sur un score plutôt inhabituel de 7-6 0-6 6-0.

La finale opposa Manuel Der Hagopian à Jean-Marc Gabus. Ce dernier, malgré une belle résistance dut s'incliner au troisième set. Résultat de cette finale: 4-6 6-2 6-0.

Le prochain tournoi est fixé en date des 25, 26 et 27 août pour le GP Puma. (sp)



Les finalistes du tournoi de Marin (de gauche à droite): Gaëlle Widmer, Nicole von Dach, Manuel Der Hagopian et Jean-Marc Gabus. (Privée)

Un plateau de qualité

Rosset parmi les favoris à Nyon

Le TC Nyon organise pour la deuxième année consécutive un tournoi ATP de la série «Challenger», classé dans la catégorie 50.000 dollars (25.000 dollars de «prize-money») ainsi que la prise en charge des joueurs durant toute la semaine.

Ce «Challenger», qui est le troisième de la saison estivale en Suisse, après ceux de Rümkon et Genève, se déroulera du samedi 26 août au dimanche 3 septembre. Il réunira 32 joueurs dans le tableau principal, dont 4 au bénéfice d'une «wild card», 4 issus des qualifications du premier week-end, et 2 «special exempts».

Au niveau de la qualité des joueurs engagés, même si on ne connaît pas encore la composition définitive du tableau

principal, Nyon offrira le meilleur plateau, avec plusieurs joueurs appartenant aux 200 meilleurs du classement de l'Association des joueurs de tennis professionnels (ATP).

La tête de série numéro 1 sera probablement le Yougoslave Marko Ostojic (174 ATP), alors que plusieurs joueurs présents à Nyon ont déjà appartenu aux 100 meilleurs mondiaux, tels le Tchécoslovaque Libor Pimek (no 21 en avril 1985), l'Argentin Roberto Arguello (no 36 en avril 1984), notamment. D'autres encore sont en pleine ascension, tel le Suédois Niklas Kroon, défait la semaine dernière par Mats Wilander au 3e tour du tournoi de Cincinnati (600.000 dollars).

De fausses rumeurs

Démenti de Carling Basset

Carling Basset Seguso (1,57m 54 kg), 21 ans, numéro une du tennis canadien, a démenti les rumeurs selon lesquelles elle souffrirait d'anorexie qui lui aurait fait perdre plus de 10 kilos.

Carling Basset, 121e joueuse mondiale, qui avait épousé le spécialiste du double, l'Américain Robert Seguso en octobre 1987, affirme

avoir repris 3,6 kg et pense sérieusement à un retour au premier plan. En effet, elle bénéficie d'une wild-card dans le double du tournoi de Toronto où elle effectue sa rentrée, aux côtés de la Française Catherine Tanvier. La Canadienne espère obtenir une autre wild-card soit en simple, soit en double, pour l'US Open à Flushing Meadow, qui débutera le lundi 28 août. (si)

Fâcheuse défaite delémontaise

Promotion en 1re ligue

Les matchs de promotion ont débuté pour les quelques équipes jurassiennes qualifiées. Pour l'ascension en première ligue, Delémont a subi une malencontreuse défaite à Baden sur le score de 5 à 4. En revanche pour la montée en 2e

ligue, Boncourt et Courtedoux ont franchi un pas important. Courtedoux a écrasé Scheuren par 8 à 1 alors que Boncourt s'est qualifié de justesse face à Bally-Schönenwerd par 5 à 4.

MOTOCROSS

Chaude lutte

Spectacle aux Rasses

3 septembre: c'est la date qui a été retenue par les organisateurs du célèbre motocross des Rasses près de Sainte-Croix, dans le Jura vaudois, en Suisse. Après d'importants travaux réalisés sur place, les coureurs pourront à nouveau accéder au sommet de la fameuse piste éclairée.

Suite à la défection de Jacky Vimond, récemment blessé au Grand Prix de Belgique, le Moto-Club Bullet, organisateur de la manifestation, a en-

gagé l'excellent pilote français C. Bayle ainsi que l'Italien Franco Rossi, fréquemment aux avant-postes en Grand Prix 500 cmc. Autres vedettes à l'affiche de cette manifestation, les Américains Ricky Ryan et Billy Liles ainsi que le très populaire Haakan Carlqvist.

La majorité des témoins du motocross helvétique ayant déjà annoncé leur participation, la lutte promet d'être chaude sur le spectaculaire circuit jurassien. (sp)

AUTOMOBILISME

Parcours sélectif

Course La Roche - La Berra

Les 2 et 3 septembre prochains, la course La Roche - La Berra fêtera sa 10e année d'existence, en tant que manche du championnat suisse automobile. Le comité d'organisation œuvre depuis plusieurs mois déjà à la réussite de cette manifestation. En plus des cantines prévues dans les zones spectateurs, il y aura un grand bal au village, le samedi soir.

En dix ans, les concurrents auront pu apprécier le par-

cours, très sélectif, d'une longueur de 3,5 km et d'une dénivellation de 280 mètres. Le départ est donné sur la route de Montsofloz, à 300 mètres de la route cantonale Bulle - Fribourg, par La Roche.

Les épreuves se dérouleront sur les deux jours.

Si les 200 concurrents qui s'aligneront au départ ne sont encore pas tous connus, on peut d'ores et déjà s'attendre à une belle participation.

(sp)

TRIATHLON

Une première nyonnaise

Près de 300 concurrents inscrits

Dans quelques jours, on pourra suivre les péripéties du 1er Triathlon de Nyon, agencé au 27 août, et organisé par l'Association des Sociétés Sportives Nyonnaises (ASSN) en collaboration avec le Service des sports de la ville de Nyon.

Près de 300 concurrents ont déjà fait parvenir leur inscription. Une centaine (venant de tout le pays et même de France) lutteront en catégorie A - 1500 m natation, 44 km vélo, 11 km 450 course à pied - les autres tentant leur chance en catégorie «promo» - 500 m natation, 21,5 km vélo, 4 km 900 course à pied.

On espère atteindre le nombre de 350 concurrents au to-

tal, les inscriptions n'étant pas encore closes. C'est au nouveau centre sportif de Colovray (entrée de Nyon, côté Genève) qu'auront lieu les départs, passages, arrivées. La natation se disputera dans le lac, devant la piscine, les épreuves cyclistes et la course à pied dans la région, sise entre Crassier, Trélex, Gland et Rolle, avec pour chaque discipline, passage en ville de Nyon.

Près de 200 personnes seront à pied d'œuvre - une trentaine le sont depuis plusieurs mois - pour le bon déroulement, le dimanche 27 août, de cette première nyonnaise dans un sport en plein développement. (comm)

LE SPORT EN BREF

Cyclisme

Vitali devant Rominger

L'Italo-Tessinois Marco Vitali, retenu en équipe d'Italie en vue du championnat du monde sur route, dimanche, à Chambéry, a remporté une épreuve de 205 km à Conegliano, en Italie, en devançant ses trois compagnons d'échappée, dont le Suisse Toni Rominger, 2e. Classement: 1. Marco Vitali (It) 4 h 55'29" (moy. 41,626 km/h); 2. Toni Rominger (S); 3. Alessandro Giannelli (It); 4. Bruno Cenghialta (It) tous même temps.

Colotti s'impose à Plouay

Le Français Jean-Claude Colotti (de l'équipe RMO), qui n'a pas été retenu pour le championnat du monde de la route, a remporté le GP de Plouay, en Bretagne, battant au sprint Bruno Cornillet. A cinq jours de l'épreuve professionnelle de Chambéry, le Suisse Thomas Wegmüller a prouvé sa bonne forme en terminant 5e de cette épreuve disputée sur un circuit de 13,889 km, à parcourir 18 fois. Classement: 1. Jean-Claude Colotti (Fr) 6 h 15'06" (moy. 39,989 km/h); 2. Bruno Cornillet (Fr) m.t.; 3. Gilles Delion (Fr) à 5"; 4. Atle Kvalsvoll (No) à 7"; 5. Thomas Wegmüller (S) à 12".

Equitation

Victoire suisse

En Normandie, le cavalier bernois Beat Röthlisberger (37 ans), de Hasle-Rüegsau, a remporté, sous la selle de son cheval irlandais de neuf ans, "Trevor", le derby barème A au chrono sans barrage. Parmi les 32 partants, il était le seul à réaliser le sans-faute en 199'01.

**Gymnastique:
forfait
de Dardel**

Page 13

**Tennis:
la Suisse et
la Coupe Davis**

Page 15

SPORT

Impar

Le résultat et la manière Mots d'ordre pour le FCC à La Charrière



Gabor Pavoni: un retour attendu.

(Schneider)

L'hémorragie stoppée, le moment est venu de confirmer. Le FC La Chaux-de-Fonds disposera, ce soir à La Charrière, d'une occasion idéale. Dès 20 h, en effet, les jaune et bleu seront opposés au FC Fribourg. Une victoire permettrait aux protégés du président Eugenio Beffa de se replacer dans la course à la sixième place, but avoué de la phase initiale du championnat 1989-90.

Tout auréolé de son retour au sein de l'élite nationale, le FC Fribourg, sans grands moyens, a débuté la compétition sur les chapeaux de roue s'en allant notamment gagner à... Bâle. C'est dire si les visiteurs, actuellement 3e du classement à 2 pts du chef de file Chênois mais possédant 4 pts d'avance sur son adversaire d'un soir, ne devront pas être sous-estimés par des Chaux-de-Fonniers déjà à la recherche d'un second souffle.

RETOUR ATTENDU

A l'occasion de l'ultime entraînement, Toni Chiandussi n'a pas encore pu donner la composition exacte de son équipe. Néanmoins, à une exception près, les nouvelles se sont révélées bonnes.

Pour des raisons psychologiques et sans pour autant que Laurent Bachmann ne soit en

cause, j'aimerais bien aligner Romain Crevoisier. Un dernier test sera effectué. Gabor Pavoni, en revanche, sera présent remis qu'il est de sa blessure au genou. Seul Roger Naef ne pourra pas se joindre à nous. Son absence pourrait perdurer, il se rendra aujourd'hui à Genève pour un examen plus complet.

Le mentor chaux-de-fonnier a aussi décidé d'agir à l'encontre de Winny Haatrecht.

Winny Haatrecht se retrouvera sur le banc des remplaçants. Il ne m'a pas donné satisfaction tant sur le terrain qu'en dehors. C'est un risque que je me suis décidé à prendre. J'espère que l'équipe réagira sainement. J'aimerais disposer d'une formation prête à s'engager à fond tant psychologiquement que physiquement.

Toni Chiandussi s'est chargé d'expliquer à ses joueurs l'importance de la rencontre du jour.

Fribourg a continué sur sa lancée bénéficiant de l'effet d'euphorie de l'ascension. Mon seul objectif est constitué par la victoire. Je l'ai dit à l'équipe. Les deux points nous seront nécessaires afin de rester dans la course à la sixième place.

Un public de venir prêter main forte tant il est vrai que le FCC a souvent su se sublimer dans les moments difficiles.

Laurent GUYOT

Demander l'horaire

LIGUE NATIONALE A

Aarau - Servette	20.00
Bellinzona - Neuchâtel Xamax	20.00
Lausanne - Wettingen	20.00
Lucerne - Sion	20.00
St-Gall - Grasshopper	20.00
Young Boys - Lugano	20.00

LIGUE NATIONALE B

Groupe Ouest

La Chaux-de-Fonds - Fribourg	20.00
Bulle - Granges	20.00
Chênois - Bâle	20.00
Old Boys - Malley	20.00
Yverdon - Montreux	20.00

Groupe Est

Brütisellen - Locarno	17.30
Baden - FC Zoug	20.00
Chiasso - Glaris	20.00
Schaffhouse - Emmenbrücke	20.00
SC Zoug - Coire	20.00
Zurich - Winterthour	20.00

Protêt déposé Match avancé en LNB

ÉTOILE-CAROUGE - MARTIGNY 3-1 (2-1)

Fontenette. 730 spectateurs. Arbitre: Paul-Louis Christe (Lausanne). - Buts: 32e Praz 0-1; 38e Besnard 1-1; 44e Ruchat 2-1; 87e Castella 3-1.

Notes: panne de lumière (44e). Dans l'action, Étoile-Carouge marqué le 2-1. Martigny dépose protêt.

Affaire à suivre.

J G N P Buts Pt

1. Chênois	7	4	3	0	11	5	11
2. Bâle	7	4	2	1	17	9	10
3. Fribourg	7	3	3	1	13	11	9
4. Yverdon	7	2	4	1	7	5	8
5. Et. Carouge	8	3	2	3	12	9	8
6. Bulle	7	3	1	3	15	10	7
7. Granges	7	2	3	2	6	7	7
8. Martigny	8	1	5	2	13	15	7
9. Malley	7	1	3	3	7	11	5
10. Old Boys	7	1	3	3	6	12	5
11. Chx de Fds	7	2	1	4	7	15	5
12. Montreux	7	0	4	3	6	14	4

Coûteux caprices Sanctions contre Maradona

Le FC Naples et le public napolitain sont décidés à faire payer à Diego Maradona - qui refuse toujours de rentrer en Italie - ses caprices de star. Dans l'entourage du club, on parle de présent d'interdire l'Argentin de terrain à quelques mois de la Coupe du monde.

«Naples prêt à tout», titrait «La Gazzetta dello sport». A cinq jours du début du championnat d'Italie, la presse transalpine adopte elle-même un ton sans concession à l'encontre du joueur argentin.

«Maradona paiera», écrit la Gazzetta, rappelant que l'Argentin qui nargue depuis plusieurs semaines les dirigeants napolitains en reportant sans cesse son retour en Italie, pourrait voir son salaire diminué de 50 %.

Autre sanction envisagée selon le quotidien: le FC Naples pourrait tout simplement empêcher l'Argentin de jouer - à Naples ou dans un autre club - à dix mois à peine de la Coupe du monde qui se déroulera en juin prochain en... Italie.

Cette menace a surtout pour but de pousser la Fédération argentine à faire pression sur Maradona pour qu'il respecte ses engagements. L'équipe nationale argentine, qui devrait jouer à Naples au premier tour du «Mondiale», a en effet intérêt à ce que son joueur-vedette se réconcilie le plus rapidement possible avec son club et le public italien.

A LA PÊCHE...

Le président de la Fédération italienne, Antonio Matarrese,

qui soutient pleinement les dirigeants du FC Naples dans cette affaire, serait en effet en contact avec les dirigeants de la fédération argentine pour tenter de ramener Maradona à la raison.

Dernier rebondissement du feuilleton Maradona: après les multiples réservations et annulations sur des vols à destination de Rome, et un communiqué annoncé mais que le joueur n'a toujours pas publié, la presse italienne affirmait mardi que l'Argentin pourrait envoyer à Naples un certificat médical lui permettant de reporter à nouveau son retour en Italie.

D'autres informations en provenance de Buenos Aires font état d'un possible départ de Maradona sur un vol de la compagnie argentine attendu ce jeudi sur l'aéroport de Rome-Fiumicino.

Quoi qu'il en soit, rien ne sera plus comme avant entre Naples et Maradona, jadis idole de la ville. Cinq ans après l'arrivée de l'Argentin au pied du Vésuve, les Napolitains se sentent trahis par celui qu'ils ont adopté. «Pourquoi Diego?» s'interroge le «Corriere dello Sport», selon qui «les supporters sont les victimes du long bras de fer» qui oppose le joueur au club.

Pendant ce temps-là, Diego a été localisé à Esquina, à 520 km au nord de Buenos-Aires. Où il est parti en canot avec son père sur le Rio Parana, à la pêche au dorado.

(si)

Défaite à éviter NE Xamax en déplacement à Bellinzona

La victoire, même chanceuse, est oubliée. Neuchâtel Xamax a déjà tourné son regard sur la future échéance. Ceci d'autant plus que les déplacements outre-Gothard ne se sont jamais révélés des parties de plaisir. Bellinzona a souvent posé de sérieux problèmes aux «rouge et noir». La venue du chef de file constituera une motivation supplémentaire pour les protégés de l'entraîneur Velibor Vasovic.

de quatre sur cinq prochains matchs à l'extérieur. A Bellinzona, il nous faudra avant tout éviter la défaite.

Parlant de son équipe, le mentor neuchâtelois n'est pas totalement fixé sur sa formation initiale.

La défense, Péter Lönn en tête, a fort bien joué contre

Lausanne. Il nous faudra répéter la performance au Tessin. Je devrai renoncer aux services de Fasel (cheville tordue) et Sutter (claquage derrière la cuisse). Je n'ai pas encore décidé si Chassot débute le match ou non. A part cela, il n'y aura pas de grand changement.

Outre-Gothard, NE Xamax cherchera, comme d'habitude, à prendre un point. En suivant l'exemple de son libero, suédois à savoir en simplifiant son jeu, le onze neuchâtelois est parfaitement capable d'atteindre son objectif voire même de le dépasser.

Laurent GUYOT



Martin Jeitziner (de face) et NE Xamax: continuer sur leur lancée.

(ASL)



Ce soir à 20 h au Parc des Sports: **FC La Chaux-de-Fonds - Fribourg (LNB)**

La Chaux-de-Fonds	Une tour en couleur	19
Le Locle	Huit ans de travail	21
Neuchâtel	Aspirants au vert	23
Jura bernois	La confiance retrouvée	24
Jura	Casse-tête à Porrentruy	26

Vente d'appartements loués: nouvelle loi

Une application qui varie d'une commune à l'autre

Le 1er juillet dernier est entrée en vigueur la loi limitant la vente d'appartements loués. Depuis cette date, 46 dossiers, concernant 127 appartements, sont parvenus à la commission cantonale délivrant les autorisations. Mais quelque 180 appartements se sont vendus le 30 juin...

menacés par un congé-vente», déposée le 26 juin 1985, la nouvelle loi stipule que toutes les ventes d'appartements (inférieurs à six pièces) sont désormais soumises à autorisation dans certaines communes, et dans la catégorie de logements où la pénurie se fait sentir.

l'Etat s'est référé aux ventes d'immeubles en propriété par étage (PPE) déjà opérées. Deux communes non désignées ont spontanément demandé l'intégration à cette liste: La Sagne et Rochefort.

COMMUNES NON SOUMISES

Pour avoir une idée de l'impact de la loi, il est plus aisé de nom-

mer les communes qui n'y sont pas soumises: Enges, Lignières et Thielle-Wavre dans le district de Neuchâtel; Fresens et Montalchez dans celui de Boudry; Fenin, Vilars, Saules, Engollon, Montmollin-Montézillon et Le Pâquier dans le Val-de-Ruz; Noiraigue, Boveresse, Les Verrières, Buttes, La Côte-aux-Fées et Môtiers, au Val-de-Travers; dans le district du Locle, Brot-Plamboz et dans celui de La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes.

de nécessité, un état des appartements vacants.

Pour appliquer la loi, une commission cantonale de cinq membres a été désignée. Présidée par un juge de carrière, M. Bernard Schneider, elle est en outre composée de deux représentants des locataires et deux représentants des milieux immobiliers. Les sanctions prises sont soumises au préavis des communes concernées.

DANS TROIS CAS

Le Conseil d'Etat peut modifier à tout moment cette liste, après consultation des communes et des milieux intéressés. Il peut également imposer aux gérants et propriétaires, en cas

La vente d'appartement est toutefois accordée d'office dans trois cas. Lorsque l'appartement n'a jamais été loué; s'il est occupé par son propriétaire ou un de ses proches; lorsque l'immeuble

où il se trouve a été soumis à la vente en PPE dès sa construction.

MAUVAISE HUMEUR

La loi est encore trop récente pour dégrader les lignes de son application. Comme M. Schneider et M. Armand Gougler, inspecteur cantonal du registre foncier, l'ont précisé, il faut du temps pour élaborer des instructions. Mais une chose est certaine, les notaires, déjà surchargés de paperasseries, ne sont pas très heureux d'avoir de nouvelles démarches à accomplir. Certains d'entre eux n'ont même pas su dominer leur mauvaise humeur et l'ont manifesté... A.T.

Issue de l'initiative populaire «pour la défense des locataires

Pour établir la liste des communes soumises à cette loi,



Les ventes d'appartements sont désormais soumises à autorisation dans certaines communes du canton de Neuchâtel. (Photo Impar-Gerber)

Petit poisson et grosses valises

Roman noir, narcodollars et spéculation immobilière devant la Cour d'assises

Témoignage du journaliste qui a enquêté pour «Temps Présent» sur le blanchiment de l'argent sale de la drogue... Un des prévenus qui comparait hier a travaillé avec la police américaine pour démasquer des gros bonnets de la drogue. Mais agissait-il de bonne foi quand il a convoyé à New-York des valises bourrées de narco-dollars pour une «taupe» qui jouait triple jeu? Un vrai roman noir qui s'est déroulé hier devant la Cour d'assises neuchâteloise.

dans une affaire de spéculations immobilières, de concours avec un agent immobilier canadien. Ils voulaient implanter sur un terrain d'un million de m², trois mille maisons préfabriquées suédoises. Une affaire en or, pour laquelle il leur manquait l'argent du départ. Que des prêteurs-plaintifs leur ont confiée, moyennant remboursement du double dans les quatre mois. Un taux d'intérêt de 300%!

La Cour rendra son jugement cet après-midi. (ao)

Autre infraction reprochée au prévenu: une escroquerie

● LIRE EN PAGE 22

Saut mortel

Saint-Sulpice: dix sangliers s'écrasent au bas des rochers

Les sangliers volent moins bien que les canards. Hier, une maman sanglier et neuf marcassins se sont tués au pied du cirque de rochers de St-Sulpice. Effrayés sur le plateau de la Montagne de Buttes, ils ont sauté dans le vide...

Van et dans la carrière de Jura-cime».

Quand la laie (la maman sanglier) a peur, elle court se mettre à l'abri en regardant plus du côté du danger que devant elle. Et, malheureusement, le danger était aussi devant: un saut de plusieurs dizaines de mètres au bas du cirque de rochers de la Corbière, qui ressemble au Creux-du-Van en plus petit.

Sept marcassins et la laie ont été retrouvés sur un chemin. Deux autres se trouvaient dans la forêt. Ils sont tous morts. La station de Montmollin a brûlé les cadavres de ces pauvres animaux victimes de leur mauvaise vue. Leur odorat est beaucoup plus développé: ils peuvent repérer l'homme à plus de cent mètres pour autant que le vent soit favorable. (jjc)

Les corps des animaux gisaient sur une route quand des bûcherons les ont découverts pendant l'après-midi. Certains étaient en train d'agoniser.

«Ils ont eu peur de quelque chose», explique Jean-François Wyss, garde-chasse à Môtiers, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie d'une autre garde-chasse, M. Humbert, et de deux gendarmes de la police cantonale.

Il a ajouté: «Nous avons déjà retrouvé des sangliers morts de la même manière au Creux-du-

Tout était prêt: tréteaux montés, grands voiles déployés, accueil cérémoniel et fervent sur le quai Osterwald. Le théâtre est fait d'événements, c'est là un risque qu'il tient encore à courir, pour son honneur disait Charles Joris: or c'est le ciel qui a donné la première note du Festival TPR, hier soir à Neuchâtel.

Deux orages, l'un vers midi et l'autre, plus fougueux encore, vers 16 heures avaient déjà assombri le ciel. Lors de l'ouverture du festival, la pluie obligeait les orateurs aux sentences fatalistes. Mais plus encore, on parla du TPR, introduisant deux arguments diamétralement... différents.

Devant une petite assistance, André Buhler prit le TPR au mot: oui populaire, voulut-il justifier à plusieurs reprises, et romand. Ses festivals, à Neu-

châtel, se sont conclus dans l'enthousiasme. On le sait depuis le TNP de Jean Vilar, le répertoire ne scinde pas le public en une masse d'incultes et une élite lettrée. Le théâtre rassemble.

Le Directeur des Affaires culturelles conclut que le canton a besoin de professionnels, et qu'il a besoin du TPR.

VIVRA, VIVRA PAS?

Qui poussa Charles Joris au bon mot? Le directeur de la troupe se décida à s'adresser aux invités. Alors le TPR vivra, vivra pas? Populaire ou non? «La question ne m'intéresse plus du tout» déclarait Charles Joris. «Mais aujourd'hui, nous avons actionné l'indispensable courroie de transmission avec le pouvoir. Le Festival de Neuchâtel bénéficie de cette nouvelle entente depuis 1983. Et ouvrir un festival, voilà qui me plaît.»

Ainsi commença le Festival, qui présente cette année le Théâtre de Saône et Loire, revenu d'Avignon, et le Théâtre de la Roulotte. Déplacé de ses lieux de prédilection, la cour du Palais du Peyrou et la Place du Coq d'Inde, il a disposé mardi ses jeux de plein-air devant un lac gris, mais magnifique. Le site est-il déjà magique?

C.Ry

● Lire aussi en page 22

REGARD

Biens fonciers: quand la rumeur s'en mêle...

La perspective des mesures fédérales urgentes qui vont passer devant les chambres au mois d'octobre prochain, aggrave certains propriétaires fonciers. Aussi, la moindre information qui filtre à ce sujet est-elle prise à la lettre.

C'est ainsi qu'a été lancée la nouvelle farfelue que le registre foncier allait être bloqué et que, par conséquent, il ne serait dé-

sormais plus possible de se faire livrer des extraits.

«Un beau canular», selon M. Armand Gougler, inspecteur du registre foncier neuchâtelois, dont le service a croûlé sous les appels. Un canular qui, les 14, 15 et 16 août derniers, a provoqué des demandes de cédules et d'augmentations de capital pour 166.910.500 francs...

Jusqu'où va aller la panique relative à ces prochaines mesures fédérales? Les investisseurs déploient une activité frénétique. Certaines informations crédibles laissent entendre que les caisses de pensions seront limitées dans leurs investisse-

ments immobiliers à 25% du total de leur bilan.

Dans le canton, beaucoup de compagnies d'assurance achètent. Elles investissent particulièrement dans le haut. Avec la construction du tunnel sous La Vue-des-Alpes, le boum immobilier s'étend. Mais il devient de moins en moins aisé de manoeuvrer dans ce domaine.

Avec la loi sur l'aménagement du territoire, la loi sur la vente des appartements loués et les futures mesures fédérales d'urgence, les promoteurs vont se sentir extrêmement gênés aux entourmures.

Annette THORENS

Vous avez dit populaire?

Il faut en finir des faux problèmes: mot de passe du Festival de Neuchâtel



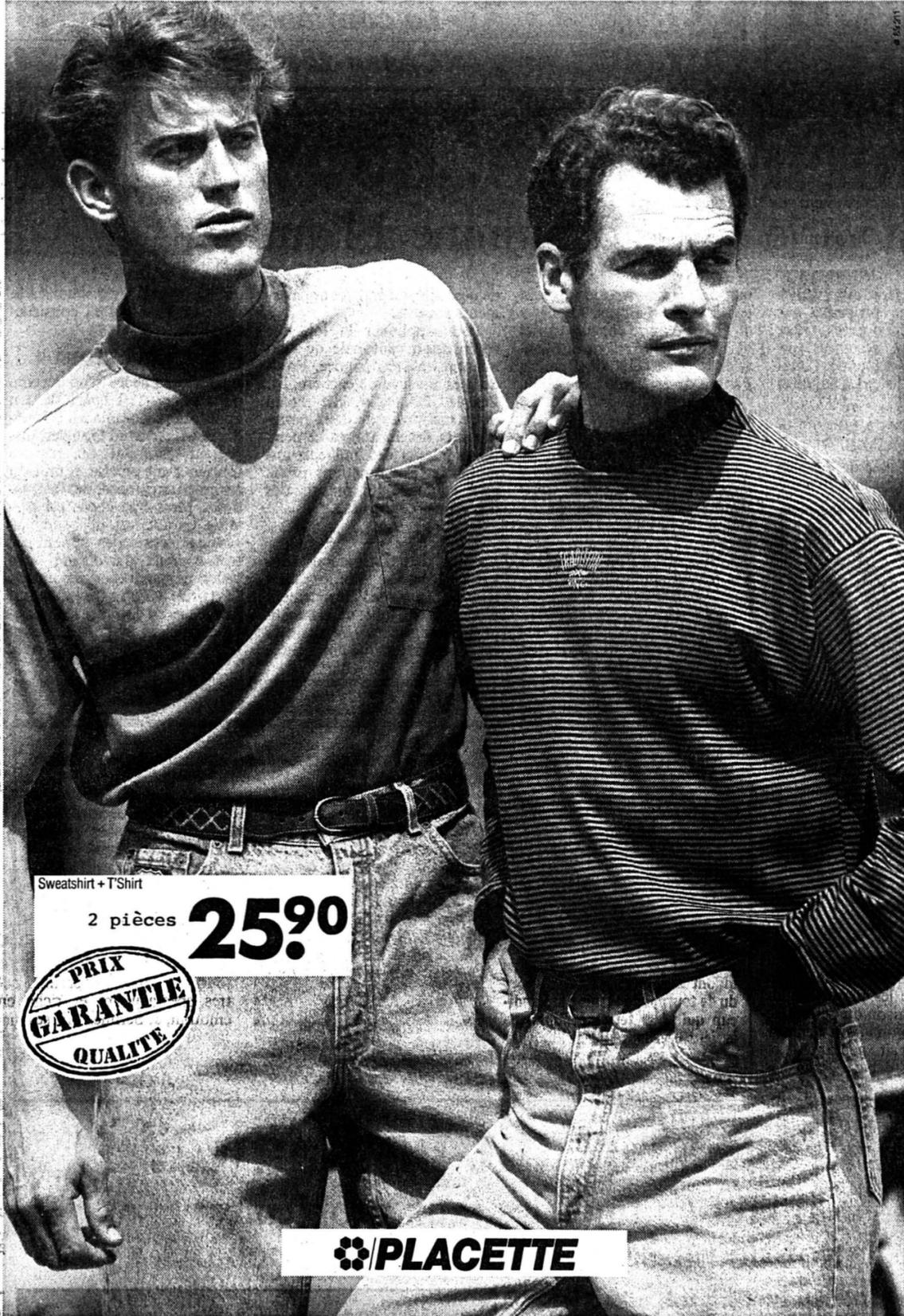
DU 22 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 1989



Marivaux pour une première hier au Festival de Neuchâtel. (Photo Impar-Gerber)

DUO avantageux

011725



Sweatshirt + T-Shirt

2 pièces

25⁹⁰



PLACETTE

divers

Donnez une chance à **VOTRE PROJET** même et surtout si vous ne trouvez pas votre bonheur parmi les **300** propositions de cours que contient le nouveau programme de l'**ÉCOLE-CLUB**



Vous pouvez **AGIR**, vous jeter à l'eau et faire part de vos intentions, de vos envies, à votre Ecole-club

école-club migros

Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 69 44

000092

LE LAMBANT ★
31^e BRADERIE ET FÊTE DE LA MONTRE
CORSO FLEURI
1,2,3 SEPT. 89
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUVE

Renseignements et location: Office du tourisme
Rue Neuve 11 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 13 13



Ecole supérieure de commerce
La Chaux-de-Fonds

**Rentrée des classes:
lundi 28 août 1989**

8 h 15: première année à l'aula, rez-de-chaussée.

9 h 15: toutes les autres classes dans les salles indiquées sur le plan affiché au panneau officiel et aux deux entrées.

La direction

Ferme de Bresse

à rénover, 600 m², proximité de rivière poissonneuse.
Sfr. 32500.-
100% crédit.
Et autres propriétés jusqu'à 25 hectares.

Téléphone
0033/85 72 97 10
0033/85 74 01 24
303548

Publicité intensive,
Publicité par annonces

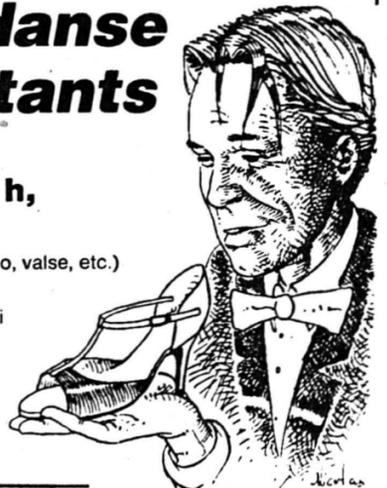
NIKI'S DANCE
Cours de danse pour débutants

Mardi 29 août
10 leçons de 20 à 22 h,
Fr. 90.-

(rock'n'roll, cha-cha-cha, samba, tango, valse, etc.)

Renseignements: 039/26 80 42
- Cours pour enfants lundi - mercredi à 18 h 30
- Cours privés et avancés

Nicole Lambrigger
Ex-membre de l'équipe suisse
Rue du Marché 4
La Chaux-de-Fonds



Vous avez choisi...

**... le meilleur appareil
le meilleur film**

**Ayez la même exigence pour
le développement de vos photos couleur**

445

UNIPHOT SA

La Chaux-de-Fonds Photo-Ciné NICOLET
Le Locle Photo-Ciné CURCHOD

immobilier

Saint-Imier, à louer tout de suite
local 35 m²

pour association musicale, en sous-sol.
Prix: Fr. 400.- par mois,
☎ 061/99 50 40 445059

Particulier vend à La Chaux-de-Fonds

immeuble

dans vieille ville.
Plusieurs commerces et logements,
4000 m², en bon état d'entretien.

Ecrire sous chiffres V 28-083678,
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Téléphones sans fil

à prix avantageux pour export.
☎ 022/738 25 10 001371

La tour prend de la couleur

Réfection et projets à l'ombre de la CNA

La tour de la CNA - Léopold-Robert 23-25 - a disparu derrière les échafaudages. Sa réfection durera plusieurs mois encore. Au lever du voile, l'immeuble apparaîtra rose pâle, saumon et bleu. Il sera en harmonie avec le plus petit bâtiment de la caisse d'assurance rénové et les pierres d'Hauterive de la Salle de musique voisine, dont les façades devraient être ravalées. En arrière-plan se dessine aussi la réhabilitation du dernier théâtre à l'italienne de Suisse. Et un concours. Le quartier mue.

La réfection de la tour et du plus petit immeuble mitoyen, aujourd'hui ceint d'une belle structure métallique, appartenant

tous deux à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA), dure depuis un an. Les travaux devraient se terminer, si tout va bien, à la fin de l'année.

De couleurs rose pâle, saumon et bleu, les matériaux des nouvelles façades de la tour ont été conçus, précise la CNA, par l'entreprise Schmidlin SA, à Aesch près de Bâle, pour résister aux intempéries pendant de longues années. La technique de traitement de surface choisie est le «poudrage électrostatique», dit-on.

La caisse d'assurance a été attentive à l'isolation. Elle espère réduire de 20 à 30% la consom-

mation de mazout. Ses bureaux, ajoute la CNA, seront parfaitement accessibles aux personnes handicapées. Les assurés seront accueillis dans un hall et des bureaux entièrement réaménagés.

La CNA a déjà réintégré les 2e et 3e étages du petit immeuble. Procrédit occupe le premier.

Le restaurant du rez reste pour quelques semaines encore en réfection.

Quant à la tour, elle abritera au rez et au premier les magasins Von Gunten et Brugger, des bureaux de la CNA aux deux suivants, l'atelier Brugger au 4e, des appartements entre le

6e et le 9e étage. Le 5e et le 10e sont encore disponibles.

L'important chantier de la CNA en annonce sans doute d'autres. De gros travaux doivent être entrepris dans le complexe Musica-Théâtre voisin. La Fondation a dernièrement divisé cet épais dossier en deux. Un

rapport sur la première étape tombera sous peu sur le bureau du Conseil communal, rapport qui touche à l'amélioration et l'entretien des infrastructures techniques de la Salle de musique principalement (ascenseur, éclairage, toit, chauffage, ventilation, façades). R.N.

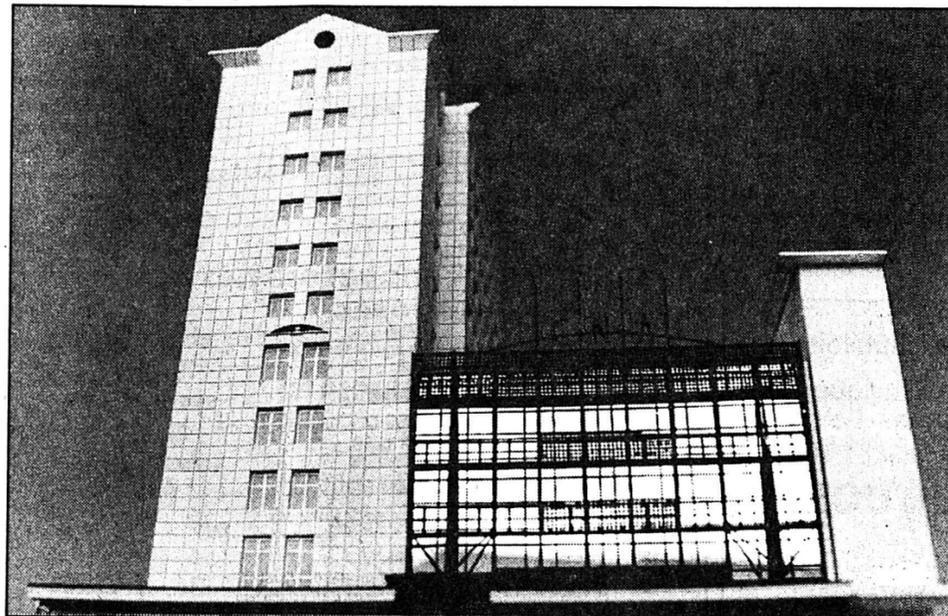
Le Théâtre, monument national?

Une réflexion historique et esthétique sur le Théâtre est lancée. Musica-Théâtre a constitué une commission pluridisciplinaire de spécialistes chargée d'établir un rapport à l'intention de la Commission fédérale des monuments.

A terme, celle-ci devra se prononcer sur l'intérêt de classer le dernier théâtre à l'italienne de Suisse - rappelle le président de la Fondation M. Roland Châtelain - monument

national ou régional. De cette décision dépend le taux de subventionnement fédéral et cantonal des futurs travaux.

Cette réfection devrait être globale et complète. Exception faite bien sûr des travaux de consolidation du plafond dont les finitions viennent d'être terminées. La réhabilitation en profondeur du Théâtre ne devrait cependant pas être entreprise avant plusieurs années. (rn)



La maquette des immeubles de la CNA remis à neuf quasi pour leur vingt ans. (Photo sp)

Un pan de mur à décorer

Un large pan de mur, principalement visible depuis la rue Daniel-JeanRichard, sépare l'immeuble de la CNA et la Salle de musique. Les deux institutions ont décidé de lancer un concours auprès de l'Ecole d'art pour le décorer. Le jury a déjà été constitué.

Le directeur de l'école, M. Gilbert Luthi, entend intégrer cette animation de façade dans le cadre des programmes scolaires. A priori, il juge l'entreprise difficile, à mener dans un format inhabituel, mais se félicite de l'offre. Pour lui, il ne s'agit pas de concurrencer les artistes dans ce travail. «Ce ne sera pas un trompe-l'oeil», indique-t-il encore.

Rentrée des classes aux Planchettes

Effectif en hausse en primaire



Rentrée en force aux Planchettes.

(Photo yb)

La classe primaire des Planchettes, comprenant les cinq premiers degrés de la scolarité obligatoire, avait connu une nette baisse ces dernières années, plus particulièrement l'an passé puisque en fin d'année, elle ne comptait plus que huit élèves.

Fort heureusement, son visage actuel est beaucoup plus souriant: aucun enfant n'était en âge de quitter la classe du village et, en revanche quatre nouveaux étaient attendus lundi matin. En effet, trois élèves ont débuté en

première année, alors qu'un autre rejoignait les bancs des troisièmes. L'effectif est donc actuellement de douze élèves, répartis de la manière suivante: trois en 1re; deux en 2e; quatre en 3e; un en quatrième et deux en 5e. Mlle P. Trupiano entame sa deuxième année d'enseignement aux Planchettes avec les cinq degrés et une classe plus remplie.

Pour l'école enfantine, c'est le statu quo. Tout comme l'an dernier, trois petits élèves ont dépo-

sé leurs pantoufles au jardin d'enfants mardi matin. Pour eux, la rentrée est différée d'un jour puisque la «petite école» n'a lieu que les mardis, jeudis matins, en raison du petit effectif. Pour les années à venir, la courbe devrait gentiment remonter sauf départs imprévus. La jardinière d'enfants reste la même, à savoir Mme Y. Baumgartner. (yb)

A la veille de la Fête villageoise

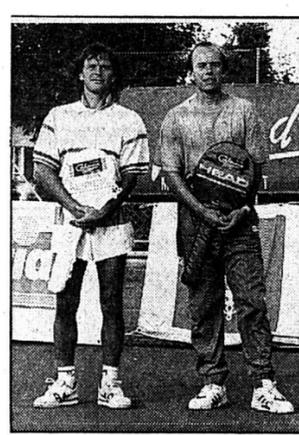
Les membres de la Société de Développement et les bonnes volontés s'activent ces jours-ci autour du pavillon des fêtes pour aménager les stands en vue de la fête villageoise de samedi et dimanche prochains.

De nombreux jeux sont prévus pour adultes et enfants et le dimanche, des vols en hélicoptère seront organisés. Le bal du samedi soir sera mené par l'orchestre «Jack Bill'Ray» (6 musiciens). Dimanche, c'est la fanfare des Cadets, de La Chaux-de-Fonds qui animera la journée dès l'apéritif. Le programme est alléchant pour qui désire se divertir. (yb)

On les attendait au tournant, mais ils ne sont pas sortis de la route. Et pourtant les difficultés qu'ont rencontrés les favoris lors du 4e tournoi de tennis par handicap qui s'est terminé dimanche étaient réelles. Mais la classe a parlé. Et ces joueurs et joueuses ont démontré que la formule avait du bon, en gardant une motivation digne de leurs classements. Les deux premières têtes de série des tableaux dames et hommes se sont donc imposés.

Ce tournoi organisé par le magasin «Calame Sports», sur les courts du TC La Chaux-de-Fonds, a remporté un vif succès. 80 inscriptions chez les messieurs et 30 chez les dames, c'est une belle récompense pour M. P. Boillat, organisateur et cheville ouvrière de ce tournoi. C'est ainsi qu'un nombreux public a pu assister à des rencontres acharnées et d'un bon niveau tout au long de la semaine. Le fair-play était aussi au rendez-vous.

Dans le tableau masculin, les 1/4 de finale ont été marquées par l'élimination de R. Guillet (C1) et F. Fleischer (B3) par deux joueurs classés (C3). En 1/4 de finale L. Lederrey (C2) et L. Perret (C2) ont bien défendu leurs



Les frères Sermier, finalistes. (Photo privée)

chances, mais n'ont rien pu faire contre la classe des frères Sermier.

Quant à A. Perroud (C3), dont l'expérience et la volonté ont fait merveille, et O. Lager (C1) en forme ascendante, ils ont battu respectivement B. Voutaz (C3) et J.-F. Jendly (B3). Allait-on s'acheminer vers des surprises lors des 1/2 finale? et bien non. Les frères Sermier se sont imposés facilement.

Au grand bonheur du public la finale a donné lieu à un spec-

tacle de qualité. G. Sermier (P2), l'artiste, a subi la loi de J. Sermier (B1) beau vainqueur de ce tournoi. Après un premier set très spectaculaire et riche en émotion, J. Sermier prit ses distances dans le deuxième set en s'appuyant sur un service de plomb.

Chez les dames, J. Favre-Bulle (B3) et D. Stocco (C1) peuvent être créditées d'une bonne performance en 1/2 finale. Elles ont subi la loi de deux joueuses chevronnées. La finale imposait K. Neuschwander (B3) à C1. Pelletier (B3). C'est au terme d'un match très disputé que K. Neuschwander est venue à bout de sa rivale.

C'est avec grande satisfaction que l'on a enregistré tout au long de ce tournoi de bonnes performances de juniors de l'école de talents du TC. La Chaux-de-Fonds et du CTMN. Le travail en profondeur effectué par les deux locomotives J. Sermier (TC) et G. Sermier (CTMN) porte ses fruits.

L'orage a quelque peu perturbé la cérémonie de remise des prix, mais n'a pas empêché Paul Boillat de donner déjà rendez-vous à tous les participants pour la 5e édition. (sp)

Ça avait si bien commencé!

L'orage pour le «Cam brass consort»

les jeunes instrumentistes se réfugièrent à l'Ancien Stand, où M. et Mme. Tampon-Lajarriette surent tempérer l'atmosphère. Venus de Fribourg-en-Brigau, en route vers Montreux, Interlaken, «The Cam brass consort» est un ensemble composé d'une trentaine de jeunes gens; ils se retrouvent une fois par semaine à Stadley, Angleterre, pour faire de la musique, sous la direction de deux professeurs.

Peut-être reverrons-nous

«The Cam brass consort» l'an prochain à la Salle de musique. La qualité de leurs exécutions le mérite. DdC

● Dernière manifestation Estiville, dimanche 27 août, 10h30. Place du Carillon, concert du Jodler club.



La débandade...

(Photo Impar-Gerber)



Office de tourisme de la Chaux-de-Fonds

Les auditeurs étaient nombreux, hier en fin d'après-midi au Bois du Petit-Château. Et pour cause, un programme de musique élisabéthaine, des pages des Beatles, interprétés par un ensemble de cuivres anglais, la proposition valait le déplacement.

Mais, alors que «The Cam brass consort» entamait la «musique pour un feu d'artifice», l'orage éclata, contraignant musiciens et auditeurs à la débandade... Trempés comme des soupes,

ÉTAT CIVIL

Décès
Laurent Robert, époux de Laurent née Robert-Nicoud Hélène Elisabeth. - Juillerat née Comment Renée Virginie, épouse de Juillerat Norbert Anatole. - Jeanneret, Charles Emile, époux

de Jeanneret née Comment, Berthe Camille. - Mathey-Prévôt, Louis Hermann, époux de Mathey-Prévôt née Pitton, Cécile Adine Martha. - Maire, Henri Edgard, époux de Maire née Kohler, Juliette Hélène.

● avis urgent
BRADERIE ET FÊTE DE LA MONTRE
cherche
FILLETTES de 8 à 12 ans
pour le corso fleuri du dimanche.
Se présenter l'après-midi chez
DOLLY MODE
Balance 16, La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS 29
● avis urgent
BRADERIE ET FÊTE DE LA MONTRE
cherche
PATINEURS SUR ROULETTES
Se présenter ou téléphoner à l'Office du tourisme
Neuve 11, tél. (039) 28 13 13

LES BRENETS
Vendredi 25 août - 20 h 15
à la Salle communale
(halle de gymnastique)
à 2 min. de la gare - Parc à autos

Grand match au loto

organisé par le Chœur mixte catholique

Abonnement:
35 tours Fr. 15.-
Superbes quines
Cartons

140681



À CÉDER EN DROIT DE SUPERFICIE (durée 95 ans)

Article 3501 du cadastre du Locle, surface 2569 m²; ainsi que l'immeuble Combe-Sandoz 1 sis-dessus (volume 5400 m³).

Article 5587 du cadastre du Locle, surface 1113 m², à la rue de la Concorde, pour construction d'un immeuble locatif.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Direction des Travaux Publics, Hôtel-de-Ville 1, 1er étage, guichet no 21, ☎ 039/31 62 62

14003

Le Conseil communal



Marque internationalement connue

Grande vente

Grossiste-Importateur direct

Plus de 2000 pièces de

Cuir, Moutons retournés Fourrures

Très beau choix pour tous les budgets

Brasserie TERMINUS

Av. Léopold-Robert 61, 2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039-23 32 50

Du 24 au 26 août

Ouverture: heures locales des magasins

CRÉATIONS SAZO

Magasin: Av. de Tourbillon 38, 1950 Sion - Tél. 027/2351 47
Magasin central: Gennersbrunnerstrasse 60, 8207 Schaffhouse

605759

offres d'emploi

Nous cherchons à engager pour date à convenir

une employée

ayant si possible quelques années d'expérience de secrétariat et de comptabilité ainsi que de bonnes connaissances des langues allemande et anglaise. Horaire à discuter.

S'adresser à Fabrique d'horlogerie
P.-V. Mathez SA, Tramelan, ☎ 032/97 42 17

Nous désirons engager

mécanicien en automobiles/ chef d'atelier

Le candidat devra être titulaire d'un CFC ou maîtrise fédérale, avoir quelques années de pratique comme mécanicien, une facilité de contact, une aptitude réelle à diriger une équipe.

Nous offrons une place stable dans une entreprise moderne, un travail intéressant et varié, un salaire avec participation aux bénéfices. Facilités de logement au bord du lac de Neuchâtel.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffres Y 28-601080 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous recherchons pour des postes fixes et temporaires:

aide monteur

en ventilation;

mécanicien de précision

aide mécanicien

régleurs CNC

pour travaux en équipes;

ouvriers-ouvrières

en usine;

ferblantier-appareilleur

Bonnes prestations pour personnes de confiance. Pour plus de renseignements, contactez Gianni Murinni.

L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK
c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

L'entreprise

GENTIL FRÈRES SA LA SAGNE
entreprendrait pour l'hiver 1989-1990

tous travaux de déneigement

avec la pelle mécanique. Places, garages, usines, etc...
à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à La Sagne.

Pour tout renseignement, téléphoner au 039/31 52 01 ou 039/31 51 34

122071

immobilier

A vendre au Locle, dans quartier tranquille,

appartement de 5½ pièces

134 m², très bien situé, cuisine agencée, 2 caves, 2 galetas et 2 places de parc. Libre immédiatement ou à convenir.

☎ 038/24 77 40 000040

A vendre à Chaumont, situation exceptionnelle, vue imprenable,

magnifique duplex

de 210 m², 3 salles d'eau + W.-C. séparé, pour date à convenir. Choix des finitions.

☎ 038/24 77 40 000040

A vendre au Locle

salon de coiffure

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffres 28-140723 à Publicitas, 2400 Le Locle

A louer au Locle

bel appartement de 4½ pièces

Cuisine agencée, bain, W.-C., balcons.

S'adresser à: Gérance Nardin, avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds, au 039/23 59 70 de 15 heures à 17 h 30. 012505

Urgent. A vendre à bas prix

agencement de boutique

Etagères, cabines et grillages, avec 20 spots blancs neufs.

☎ 039/23 14 70 122064

INSTITUT
DE LANGUES
LE LOCLE

Reprise du cours de français avancé Alliance française

Mardi 29 août, 18 heures

Programme d'étude détaillé pour le trimestre à disposition. 140724

039 / 31 41 88
Rue du Foyer 10

demandes d'emploi

Jeune homme dynamique

cherche activité bien rémunérée pour août et septembre 1989. Ouvert à toutes propositions.

☎ 039/31 32 33 heures de bureau 140727



Cours de

LANGUES

* ANGLAIS

* ALLEMAND

* FRANÇAIS

ITALIEN

ESPAGNOL

SCHWYZERTÜTSCH

RUSSE

PORTUGAIS

ARABE

TURC

Cours standard, intensifs ou particuliers

Nombreux niveaux et horaires à choix

* aussi au Locle (Tél. 039/31 38 32)

Renseignements et inscriptions:

école-club migros

RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 69 44

000092

immobilier

A louer
Rue Girardet 27, au Locle

appartement 3 pièces

Terrasse, sur 2 niveaux, entièrement rénové, cuisine agencée. Libre tout de suite. Fr. 800.-.

☎ 039/31 29 41 122074



A VENDRE

AU LOCLE

immeuble locatif

Versant nord de la ville du Locle. Situation tranquille et magnifique ensoleillement, à proximité du centre-ville. Six appartements de 3 et 4 pièces.

Renseignements auprès de:

GÉRANCE CHARLES BERSET
Bureau du Locle
Bournot 25, ☎ 039/31 34 14

SNGCI

119

SEAT IBIZA



12'980.-
SEAT IBIZA Special, 90 ch,
«Motor System Porsche»

«Un prix
que j'adore!»

EXTRA

L'IBIZA Special est à votre disposition pour un essai. Chez votre concessionnaire SEAT.

Je désirerais en savoir davantage sur la nouvelle SEAT IBIZA EXTRA:

Nom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

SPANCAR Automobiles SA, Postfach, 8107 Buchs, Tel. 01/844 45 55

007300



UNE ENTREPRISE
DU GROUPE VW.

Huit ans de travail

La halle omnisports bientôt inaugurée à La Brévine



La halle omnisports toute neuve: une inauguration qui fera date.

(photo sp)

Après la création d'un Syndicat intercommunal d'exploitation du réseau d'eau groupant les localités du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine, ainsi que l'ouverture d'un mini-centre scolaire à La Brévine, c'est un vaste complexe sportif avec un terrain de football qui va être inauguré samedi à La Brévine.

Avec cette réalisation qualifiée d'«importante» par le président de commune Robert Schmid, la vallée de La Brévine ne cesse de se développer et devient en quelque sorte de plus en plus attractive aux yeux de la population de l'extérieur.

Huit ans, c'est le temps qu'il a fallu pour venir à bout de ce projet qui au début n'a pas rencontré un enthousiasme délirant

au vu du coût beaucoup trop élevé.

La Commission sportive s'est démenée depuis 1981 pour présenter le vendredi 18 septembre 1987 les plans de détail, de coupe et de financement pour une halle omnisports comprenant une salle de gymnastique de 36,65 m. de longueur sur 18,30 m. de largeur pour une hauteur de 7 m. et dans laquelle tous le sports, y compris le tennis peuvent être pratiqués, un local de tourisme avec douches et vestiaires, un abri protégé de 400 places environ, deux salles de société et un terrain de football.

Prix de l'opération: 3,4 millions de fr. desquels il faut déduire des subventions de la Confédération, de l'Etat et du Monde rural, un prêt LIM, un

emprunt au Fond de compensation des communes (à fonds perdus), un disponible de trésorerie et une participation au terrain de football considéré d'intérêt régional, des villages du Cerneux-Péquignot et de La Chaux-du-Milieu. Le lundi 28 septembre 1987, le législatif brévinier a voté sans opposition le crédit demandé et les travaux ont débuté au printemps de l'année suivante.

Ils se sont déroulés quasiment sans encombre et aujourd'hui ils sont terminés à 99,5 pour cent. Le week-end dernier, les habitants ont d'ailleurs été invités à visiter les locaux. Tous se sont déclarés enchantés par cette création dotée en plus d'un vitrail de Lormite, reçu lors de l'émission de la télévision suisse romande «Volets-Verts». (sp)

Une grande fête

Pour marquer l'inauguration de la halle omnisport à La Brévine, la population est invitée (sur inscription) à une manifestation samedi 26 août dès 10 heures.

Plus de 150 personnes sont attendues pour une journée qui

débutera par une visite commentée des locaux, suivie d'une cérémonie officielle ouverte au public en général avec apéritif, discours et repas à la clé.

Une animation musicale sera assurée par la fanfare L'Avenir et le club d'accor-

déons L'Echo des sapins, tous deux de La Brévine, alors que le champion suisse Flavio Rota et un Groupe de dames du Cerneux-Péquignot effectueront quelques démonstrations de gymnastique.

(sp)

Francis Roulin au Grand-Cachot-de-Vent

L'expression de ses passions par le pinceau, la gouge et la laine

Il y a bientôt trente ans que la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent poursuit la tâche qu'elle s'était fixée, s'agissant alors de sauver une des plus belles et des plus anciennes fermes de la Vallée de La Brévine, puis de l'animer régulièrement en y invitant de prestigieux artistes à y exposer leurs oeuvres.

Ainsi, à ce jour et depuis 1962, des dizaines de milliers de visiteurs ont franchi la porte de la vieille demeure et découvert le talent d'artistes de haute renommée, venus de toutes parts, sans frontière, mais aussi de chez nous et des régions qui nous sont proches.

Il en est ainsi en ce moment avec l'exposition des oeuvres de Francis Roulin, artiste-peintre à Boudry, qui présente plus d'une soixantaine de toiles, une quinzaine de tapisseries - dont quelques-unes sous forme de projets - et de remarquables bronzes.



«Hiroshima», huile sur toile.

Partout dans la ferme ancestrale, c'est l'expression de beaucoup de talent, peintures, tapisseries et bronzes étant harmonieusement disposés et savamment éclairés. Aussi n'est-il pas étonnant que le public se soit pressé très nombreux, samedi dernier, pour le vernissage présidé par Pierre von Allmen, fondateur et animateur de la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent, en présence de l'artiste, mais aussi de plusieurs personnalités du monde des arts et des autorités politiques, les unes et les autres manifestent l'intérêt qu'ils témoignent à l'institution dont la vocation, en priorité, est de développer la vie culturelle dans les Montagnes neuchâtelaises.

L'oeuvre peinte de Roulin reflète avec un rare bonheur, dans une ivresse de couleurs, tout à la fois l'immensité des espaces, la lumière, la terre et le soleil. L'ar-

tiste maîtrise l'usage de l'aquarelle, de la gouache, mais aussi de l'huile, essentiellement, à laquelle il associe la craie, le tout témoignant d'une vie intense vouée à la création, menée dans une terre tranquille, à l'écart du bruit des grands centres. Il en est de même de la tapisserie dont la chaleur et la royale exaltation des couleurs n'ont pas échappé à Roulin et auxquelles la laine d'Aubusson a donné toute leur noblesse.

Enfin, les sculptures révèlent un autre volet du remarquable talent de l'artiste. Les quinze bronzes exposés en témoignent, ajoutant à l'exposition une note différente, mais apportant aussi la démonstration de la maîtrise de la matière et des techniques que Roulin domine avec aisance.

Lumière et soleil, devait dire Pierre von Allmen, en préambule, en présentant l'artiste, puis en lisant la préface du magnifique ouvrage qui lui est consacré. Après un bref message de Mme Anne Dupuis, vice-présidente de la commune de Boudry et la sympathique prestation de Jean-Louis Chabloz, qui a chanté «Fidèle», de Charles Trent, en s'accompagnant au piano, Pierre von Allmen a annoncé sa décision d'entrer dans le secteur privé, en ouvrant, dès l'an prochain, une galerie d'art à l'enseigne de «Closel Bourbon».

(sp)

● L'exposition est ouverte tous les jours, lundi excepté, de 14 h 30 à 17 h 30, le dimanche de 10 h à 17 h 30, jusqu'au dimanche 24 septembre 1989. Tél. (039) 36 12 61.

Six cents buts en un week-end!

Grand succès du tournoi villageois de football du HC Les Brenets



A gauche, Touche pas à mon pote, vainqueur du tournoi, à droite Les Buteuses, pour la troisième fois et définitivement gagnantes de la coupe F. Bonnet.

Près de six cents buts marqués en quelques 140 matchs disputés par 38 équipes, soit 293 joueurs et joueuses, près de 150 baptêmes de l'air en hélicoptère, une disco animée jusqu'aux dernières notes, le bilan du tournoi villageois de football organisé pour la dix-neuvième fois par le HC Les Brenets est plus que réjouissant.



Si l'on ajoute que la pluie a totalement épargné la manifestation, on comprendra encore mieux le sourire des organisateurs du dimanche soir.

Deux jours durant, les matchs se sont déroulés dans une très bonne ambiance, même si certaines équipes viennent aux Brenets plus pour gagner que pour

participer! Et les neuf arbitres ont très bien adapté leur rigueur à l'esprit des parties.

Toujours organisé avec compétence par un groupe rodé et efficace (on proclamait les résultats dix minutes après le dernier match), le tournoi des Brenets a été, pour cette 19e édition, à la hauteur de sa renommée. Et déjà on planche sur la 20e édition afin de lui apporter un petit plus et apporter quelques modifications à la formule afin de la rendre plus attractive.

Alors, si la météo est fidèle au HC Les Brenets, on peut se réjouir à l'avance d'un nouveau grand week-end de foot!

RÉSULTATS

Féminine: 1. Les Buteuses (gagnent définitivement le challenge Bonnet); 2. Horizon; 3. Les pieds-tordus; 4. La Cie Créole; 5. Les nanas de chez Pe-

titjean; 6. Les filles de la marine; 7. Les Bourroundées. Vétérans: 1. Les bizols; 2. Les pare-chocs; 3. Transinox; 4. Hockey-belles-oreilles; 5. Petitjean; 6. Comadur, D+A; 7. Jambes de bois. Séniors: 1. Touche pas à mon pote; 2. La Chaux-de-Fonds; 3. Les Couillus; 4. Les Mayens; 5. Natari; 6. Freiburghaus; 7. Les barbouilleurs; 8. Les trottinettes; 9. Les tavernois; 10. Les poussifs. (24 équipes participantes). Meilleur déguisement: Cie Créole (F). Horizon (F). Les farfelus (S). Meilleurs gardiens: Les Buteuses (F), 4 buts; Les bizols (V), 4; Touche pas à mon pote et Freiburghaus (S), 7. Plus malchanceux: Super-Glue III (S), 36. Plus jeune joueur: Mélanie Robert (1975). Plus méritant: Gabriel Marguet (1936). (dn)

LE LOCLE 29

NAISSANCE

JOËLLE et NOÉMIE sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

MATTHIEU

le 20 août 1989

Clinique LANIXA S.A.

Isabelle et Pierre-Alain GUGGISBERG-APOTHÉLOZ 2400 Le Locle

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 AU 29 AOÛT

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis à 15 h à La Combe-Girard (ancien camping). Tous les deuxièmes samedis du mois, entraînement au flair. Rendez-vous à 14 h au terrain. Renseignements:

(039) 26 65 48 (heures des repas).

CAS, section Sommarteil. - Vendredi 25, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 26, Le Vanil Noir, course en famille. Samedi 26, dimanche 27, Fründenhorn. Lundi 28, délai d'inscription pour les Dents du Midi. Mardi 29, varappe dès 17 h au Soleil d'Or. Gardiennage: MM. Pellaton et A. Jost
CAS, groupe féminin Roche-

Claire. - Samedi 26 août, Vanil Noir. Voir programme de la section. Dimanche 27 août, Le Creu-du-Van. Rendez-vous des participantes vendredi 25 à 17 h 30 devant l'Hôtel de Ville. Renseignements, tél. 31 39 45. Samedi 26, chalet réservé pour les contemporaines 1931.

CAS, groupe des aînés. - Stamm lundi à 18 h, restaurant du Jura.



Foule pour la distribution des prix.

(Photos dn)

Petit poisson et grosses valises

Roman noir, narcodollars et spéculation immobilière devant la Cour d'assises neuchâteloises

Mandaté par une «taupe» de la police vaudoise et américaine, le «petit poisson» qui comparait hier pouvait-il savoir que la mission était «bidon»? Les valises elles, étaient pleines de narcodollars... Un vrai roman noir, pimenté de spéculation immobilière: des cabanes suédoises au Canada. Une session pas banale pour la Cour d'assises neuchâteloise, hier.

Spéculation immobilière d'abord: une entreprise suédoise voudrait installer au Canada des maisons préfabriquées. 3000, qui rapporteraient chacune 2500 dollars canadiens aux promoteurs.

Un agent immobilier suisse de 43 ans qui nage plus dans la mythomanie que l'aisance financière collabore par hasard avec un collègue canadien, âgé de 50 ans. L'agent québécois trouve le terrain, superbement situé, avec dessus un hôtel qui à lui seul vaut le six millions de dollars canadiens exigés pour le terrain... Une affaire en or, mais les agents n'ont pas le sou. Le Suisse de toujours, le Canadien ruiné qu'il est par le jeu et un train de vie royal.

Le Suisse trouve deux finan-

ciers, un promoteur et un hôtelier. L'hôtelier qui a les liquidités prête 200.000 francs à titre d'avance sur l'affaire. Il devra récupérer 400.000 francs dans quatre mois: un taux de prêt de 300% l'an!

Les deux agents ne préciseront pas que cette somme sert à rembourser le Canadien pour les frais déjà engagés et ne va pas à la société qui vend...

Les deux prêteurs ont porté plainte: l'affaire ne s'est pas réalisée. Les deux agents immobiliers n'ont pas empêché de bénéfice et rien pu rembourser. Ils comparaissent hier devant la Cour d'assises neuchâteloises pour escroquerie. Ils ont fait envoyer par leur fiduciaire un mot, sur le télex d'une succursale bancaire de renom, à une ban-

que canadienne, qui a retranscrit, inspirée par l'agent immobilier, les termes du télex sur son propre papier à lettres.

Malgré les réserves de fin de lettre, on comprendait que la société bancaire assurait le financement... La lettre a été annexée à la convention de prêt.

PLAIGNANTS TRAITÉS D'USURIERS

Le procureur et le mandataire des prêteurs estiment que toutes les conditions de l'escroquerie sont réalisées et que les agents ont monté une mise en scène pour tromper les plaignants. Les défenseurs, eux, concluent à l'acquiescement de leurs clients, assurant qu'on ne peut leur reprocher que d'avoir menti, mais qu'ils n'avaient pas la volonté de tromper.

De surcroît, ils ont retourné le compliment, traitant d'«usuriers» les prêteurs pour le taux abusif du contrat (la commission de surveillance fixe à 18% la limite d'intérêts pour un prêt!). Ils assurent que rien ne leur a été caché et que leur habi-

tude des affaires aurait dû les pousser à plus de méfiance.

Les plaignants ont seulement téléphoné au Québec pour savoir si l'agent était bien directeur d'une importante régie, mais pas à la banque suisse mentionnée comme prête à assumer le financement de l'opération.

TRIPLE JEU DE LA «TAUPE»

A côté de cette opération immobilière, l'agent suisse comparait aussi pour blanchiment de narcodollars... Un ancien copain d'études, connu pour sa collaboration avec les polices suisse, italienne et américaine lui a confié une mission. Avec un numéro de téléphone d'un policier italien et très peu de renseignements. L'agent immobilier s'est rendu à New York pour chercher deux valises bourrées de dollars. En fait, le fruit de la vente de 7,5 kg d'héroïne - 445.000 dollars américains - que la «taupe», agent triple (de la mafia, de la police et finalement agissant pour son propre béné-

fi) voulait récupérer sans prendre de risques. Il voulait «donner» l'agent immobilier assez tard pour que celui-ci échappe à la police, mais un concours de circonstances a permis aux policiers de coincer le convoyeur de fonds.

Le prévenu a ensuite collaboré pendant plus d'un an, régulièrement, avec la police américaine pour identifier des mafieux, et témoigné dans le procès d'un «parrain», sous les verrous pour treize ans.

Pour ces services, l'agent immobilier suisse a été libéré en Amérique et sa caution lui a été reversée. Selon son défenseur, il a été libéré après jugement, et rien ne prouve qu'il n'agissait pas de bonne foi, en croyant à l'officialité de sa «mission». Et puis, pour être crédible, la justice se doit de garder une certaine ligne, même entre pays...

JOURNALISTE TÉMOIN

Le témoignage du journaliste Gonet, qui a enquêté sur le blan-

chement de l'argent de la drogue notamment pour «Temps présent», a encore ajouté des détails à ce roman noir passionnant.

La Cour d'assises a siégé hier de 8 h 30 à 19 h 30 afin d'entendre toutes les plaidoiries. Le procureur requerrait 20 mois pour l'agent québécois - venu exprès du Canada pour son procès, malgré une situation financière délicate, incarcéré déjà 4 mois en Amérique où il a été arrêté et 3 mois en Suisse. Il demandait que l'agent suisse soit condamné à 3 ans d'emprisonnement. Le mandataire des plaignants abondait dans son sens, la défense concluant à l'acquiescement, subsidiairement à des peines permettant l'octroi du sursis.

Les deux avocats insistaient sur l'ancienneté des faits (qui remontent à 1981) et le bon comportement des prévenus depuis. La Cour a prévu de rendre son jugement demain dans l'après-midi.

AO

L'amour et ses sinueux sentiers

Marivaux pour une première au Festival de Neuchâtel

Le jardin du philosophe Hermocrate ouvrait ses gradins sur l'infini du lac hier au Quai Osterwald; un décor naturel, en une fraîcheur d'après l'orage mais un ciel étoilé, pour Marivaux en coup d'envoi du Festival de théâtre de Neuchâtel; en début de soirée, Sara Maurer avait ravi l'auditoire par un récital d'airs anciens, les spectateurs installés sur scène pour s'abriter de la pluie. C'est tout spécialement pour Neuchâtel qui accueille ce festival que Charles Joris est entré en marivaudage. «Le triomphe de l'amour» de Marivaux a d'ailleurs tout pour séduire; texte

classique et de belle écriture, intrigues multiples entremêlées et rebondissements dépassant la crédibilité. Mais qu'importe; chez Marivaux, empruntant de sinueux sentiers, l'amour s'arrose tous les droits.

Léonide-Phocion, la princesse déguisée en homme pour atteindre le coeur de son élu, séduit d'abord son protecteur, un philosophe qui en perd toute sagesse et... la soeur de ce dernier tombant à coeur enflammé dans la supercherie. Agis, le jeune homme convoité, ne s'offusque finalement guère de ces chassés-croisés et tout finit bien.

La pièce ne mérite pas en fait ce résumé cavalier. Charles Joris a choisi la voie classique pour sa mise en scène et met sur les épaules de ses très jeunes comédiens la mission d'émouvoir, d'amuser, de louer entre les doubles personnages. Une option défendable mais ils sont bien jeunes ces acteurs frais émoulus des écoles de théâtre pour incarner les implications complexes de ces situations. On les écoute toutefois avec ravissement, on les regarde avec avidité et, même si les ficelles sont dévoilées dès le début du spectacle, on savoure l'habileté du développement de cette intrigue.

Il n'est point force d'y croire aveuglément. Le discours se passe hors le réalisme; en cela le décor de Roberto Moscoso, scénographe, a la légèreté qui convient et fonctionne comme l'écrin d'un délicieux amusement; souples voiles verts qui deviennent jardin de l'esprit autant que celui du philosophe et sol qui donne aux déplacements des comédiens une nouvelle sou-

plesse. Les costumes sont beaux, ne rompant pas la douce harmonie et seules quelques oranges parsemées soutiennent la couleur et tendent un lien avec ce qui pourrait être une réalité.

Dans le rôle de Léonide-Phocion, la princesse déguisée en homme, Lorette Goosse a une lourde tâche; elle l'assume bien et entraîne avec assurance coeurs et âmes de ses compagnons. Pierre-Yves Demonceaux, le philosophe qui doit avec les paroles démentir les flammes de son regard et la tendresse de ses gestes, joue les nuances nécessaires avec talent. Tous deux sont bien accompagnés sur cette scène, avec une Léontine désarmante de naïveté, deux valets délicieusement coquins et une servante pleine de caractère. Le charme du théâtre a opéré et ce festival s'annonce bien. (ib)

● A 21 h, ce soir et demain, théâtre. A 19 h récital Sara Maurer, Quai Osterwald. Le texte de la pièce est édité par Canevas

Ivresse et vitesse en tête

Les permis retirés en juillet

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 290 dossiers par le Service des automobiles en juillet 1989.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette période, soit:

68 avertissements; 45 avertissements sévères; 7 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: deux pour modification du véhicule, quatre pour ivresse au guidon, un pour vol; 8 interdictions de conduire en Suisse envers des étrangers; 102 retraits de permis de conduire se réparant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL
Pour un mois: 6 pour dépassement de la vitesse autorisée, 4 pour perte de maîtrise et accident.

Pour deux mois: 8 pour ivresse au volant, un pour avoir circulé en état de fatigue, s'être assoupi et provoqué un accident grave, 2 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.

Pour trois mois: 2 pour ivresse au volant et accident, 2 pour ivresse grave au volant, 2 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour dix mois: 1 pour ivresse au volant et avoir circulé sous le coup de la saisie de son permis de conduire.

Pour quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

Pour une période indéterminée: un pour ivresse au volant, récidives.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour un mois: 7 pour dépassement de la vitesse autorisée, 5 pour perte de maîtrise et accident.

Pour deux mois: 5 pour ivresse au volant, 1 pour vitesse excessive, perte de maîtrise et accident, 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents, 1

pour dépassement élevé de la vitesse autorisée.

Pour trois mois: 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour quatre mois: 1 pour ivresse très grave au volant.

Pour six mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.

Pour douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

VAL-DE-TRAVERS

Pour un mois: 5 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour quinze mois: 1 pour ivresse grave au volant, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ
Pour un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident, 2 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour deux mois: 4 pour ivresse au volant.

Pour trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.

DISTRICT DU LOCLE

Pour un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident.

Pour deux mois: 2 pour ivresse au volant, 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents.

Pour trois mois: 1 pour ivresse grave au volant.

Pour quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour un mois: 10 pour dépassement de la vitesse autorisée, 4 pour perte de maîtrise et accident, 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident.

Pour deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour six mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève, vol d'usage d'une voiture et sous l'influence de la drogue.

Pour douze mois: 3 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période indéterminée: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidives.

Le Landeron: cyclomotoriste blessé

Un cyclomotoriste de Cressier, M. Laurent Richard, a été victime d'un accident de la circulation hier à 16 h 50 à la sortie du village du Landeron. Alors qu'il venait du Pont des Flamands, il est entré en collision avec la voiture pilotée par Mme F. S, du

Landeron, qui arrivait de La Neuveville et qui a obliqué à gauche pour emprunter la rue de la Russie.

Sous l'effet du choc, le malheureux cyclomotoriste s'est fracturé la jambe droite. Il a été conduit à l'hôpital de Pourtalès.

Festival de Neuchâtel

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Jumelage réactif

Besançon et Neuchâtel entrent en scène

Se souvenait-on encore que les villes de Besançon et de Neuchâtel étaient jumelées? Attachées aux relations publiques du TPR, la Franc-Comtoise Dominique Daeschler le découvre, a voulu d'emblée réactiver culturellement cette alliance et cibler une animation sur le théâtre dans le cadre du Festival.

De par son activité au TPR et son rôle de présidente du Centre régional des lettres de Franche-Comté, Dominique Daeschler a donc un pied de chaque côté de la frontière. Elle s'étonnait que les échanges soient si rares avec la ville de Besançon, pourtant proche et les échanges envisagés ont immédiatement rencontré l'intérêt et l'acquiescement des deux autorités municipales concernées. Nous arrivent ainsi une exposition, le spectacle de la Troupe de la Roulotte et une conférence. Consacrée au «Théâtre de

l'époque révolutionnaire», l'exposition prêtée par la Bibliothèque municipale de Besançon jette une lumière intéressante sur le théâtre du XVIIIe siècle; le répertoire joué à cette époque comptait avec Rousseau et Beaumarchais bien sûr, mais des pièces nouvelles appelaient fort au sens républicain. Grand spécialiste, entre autres, de Claude Nicolas Ledoux qui construisit le Nouveau théâtre de Besançon, Jacques Rittaud Hutinet entretiendra de sa passion par une conférence sur «L'Espace théâtral en Franche-Comté au XVIIIe siècle» et signera également son dernier ouvrage «Des tréteaux à la scène», panorama unique et analyse fouillée de l'évolution du théâtre de cette époque. (ib)

● Péristyle de l'Hôtel-de-Ville, exposition jusqu'au 31 août, conférence le 25 août, à 17 h 30.

DU 22 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 1989

Aspirants de police au vert

A pied, à vélo, à moto... et en bateau

C'est la «semaine verte» des écoles d'aspirants de la gendarmerie et de la police de sûreté du canton de Neuchâtel. Dix aspirants gendarmes et sept aspirants inspecteurs, dont une femme, forment la volée 1989.

Les écoles commencent début janvier et se terminent à fin novembre. Aspirants gendarmes et inspecteurs y sont reçus après une sélection sévère consistant en une série d'examens d'aptitudes physiques et diverses, selon la section qu'ils vont fréquenter. Un tronc commun de formation théorique et pratique est ensuite dispensé aux candidats reçus durant près d'une année.

UNE FUTURE INSPECTRICE

Le nombre des aspirants à engager chaque année en fonction des besoins est fixé par le Conseil d'Etat, mais les condi-

tions d'admission ne varient pas et l'on reste sous les normes s'il le faut, par manque de candidatures acceptables.

Cette année, dix aspirants gendarmes et six aspirants inspecteurs de la sûreté ainsi qu'une future inspectrice, sont en cours d'instruction et participent depuis lundi à une «semaine verte» plutôt chargée à travers tout le canton. Chaque jour est consacré à la découverte d'un district à travers différents modes de déplacement. Les aspirants parcourront ainsi 523 km au total, dont 19 en bateau, 225 en moto, 180 à vélo, 87 à pied...et 12 en bus.

Outre ces différentes épreuves panachées, le but de cette «course d'école» permet aussi de faire connaître aux aspirants les 25 postes de gendarmerie du canton et leurs occupants. Des visites utiles sont également prévues, telles celles de postes de douane, d'une pisciculture, des

installations du tunnel de la Clusette, par exemple.

REPAS SOUS LES ARBRES

Mais quelques haltes bienvenues sont aussi prévues au programme. C'était le cas hier à Trois-Rods, en dessus de Boudry, où un repas était organisé sous les arbres devant le stand. Arrivés à moto, les aspirants ont pu se régaler d'une truite, d'une succulente soupe aux pois et de jambon à l'os, avant de repartir pour un périple à moto puis à pied, qui les emmenait visiter le centre de premiers secours de Cortaillod et la gendarmerie de Boudry, avant de monter à pied à La Grand-Vy où ils ont dormi.

Ce matin, la diane était fixée à 5 h 30, avec départ à pied jusqu'à Noiraigue, puis du vélo jusqu'aux Brenets, en passant par le Val-de Travers, la douane de Meudon et La Brévine... Ste



En «classe verte», les aspirants visitent le canton.

(Photo Emery)

Val-de-Travers

Fête des p'tits gymnastes

Trois cents gosses dimanche à Couvet

Organisée conjointement par les FSG de Môtiers et de Couvet, la fête cantonale de gymnastique infantine se déroulera dimanche à Couvet. Trois cents gosses y participeront. Sous le soleil, bien sûr...

Les enfants sont âgés de cinq à sept ans. Gymnastes en herbe, ils ont déjà pratiqué la gym MUKI (Mutter und Kinder,

mère et enfants). Trois cents gosses issus de 23 sections se retrouveront donc sur les terrains de sport de la place des Collèges de Couvet dimanche 27 août dès 10 heures.

Au programme: des jeux, rien que des jeux. Et pas de classement en fin de journée. Donc pas de stress. Le plaisir ludique pur. Chaque gosse repartira

avec un cadeau. Le comité présidé par Marie-Laure Codoni prépare cette fête depuis quelques mois. Après la partie officielle, le repas de midi sera servi en plein air si le temps le permet.

Ou à l'abri dans la grande salle si la pluie avait la mauvaise idée de venir gâcher la fête. Elle n'osera pas. (jic)

Epilogue d'un grave accident

Tribunal de police du district

Secourir un blessé est louable mais ne permet pas de dépasser certaines limites au risque d'avoir un accident soi-même. Peine réduite tout de même pour un automobiliste bien intentionné, qui a payé bien cher, ainsi que trois jeunes passagers, une opération de sauvetage qui s'est terminée dans un mur à vive allure.

Le prévenu, J.-L. B., se trouvait dans un dancing de Fleurier ce 31 mars dernier lorsque le collègue qui l'accompagnait s'écroula soudain sans connaissance, victime d'un abus d'alcool. Décidant de l'emmener à l'hôpital, J.-L. B. sollicita l'aide de trois jeunes pour transporter, puis tenir dans sa voiture le malade jusqu'à Couvet. A vive allure selon le témoignage des passagers occasionnels. A l'entrée de Couvet, la voiture a fait une embardée sur 50 m et percuté très violemment un mur de plein fouet. Tous les passagers de l'automobile ont été sérieusement blessés, particulièrement le chauffeur,

dont l'analyse du sang accusait par ailleurs 1,72 pour mille.

Le président Schneider a pris en compte le motif honorable de la course et le fait que J.-L. B., qui n'a plus aucun souvenir de l'accident, ait souffert dans sa chair de ce tragique parcours, pour réduire la réquisition de 14 jours d'emprisonnement à une amende de 400 francs, assortie de 465 francs de frais.

EN DÉPASSANT UN ATTELAGE

Autre cas d'ivresse, mais carabinée celle-là et aux conséquences heureusement bénignes. Voulant dépasser un attelage formé d'un tracteur et d'un char à foin, P. J. a heurté sans gravité le char. Plus grave était son ivresse, puisque la prise de sang annonçait une alcoolémie de 3,13 pour mille. Le prévenu était deux fois récidiviste et a reconnu avoir un problème d'alcool qu'il est en train de résoudre par un traitement médical et la fréquen-

tation des Alcooliques Anonymes. Les renseignements obtenus sur son compte étant excellents et P. J. ne touchant plus à l'alcool, il n'est condamné qu'à 30 jours de prison ferme et à 200 francs d'amende, en lieu et place des 60 jours réclamés par le ministère public.

C'était la xième comparution de B. M., transporteur portugais de Noiraigue, dont les chauffeurs ne sont pas souvent en situation régulière quant à leurs autorisations d'effectuer des transports professionnels de personnes, entre autres infractions qui occupent le tribunal depuis quelques mois. En l'absence du prévenu, le tribunal a considéré qu'il fallait mettre un frein à ces comparutions répétées pour le même type d'infractions. Le prévenu est cette fois condamné à 800 francs d'amende sans radiation automatique du casier judiciaire et à 65 francs de frais, ceci pour son impénitence. Ste

Cross Charles-le-Téméraire

Journée sportive à Saint-Sulpice

Dimanche prochain, la FSG St-Sulpice organisera sa journée sportive populaire et son cross Charles-le-Téméraire. La manifestation commencera à 9 h. et se terminera vers 16 heures.

Le cross se déroulera sur un circuit de 1500 mètres tracé dans le village et les alentours. Il n'y aura pas de départs à heure fixe et les équipes seront mixtes. Les

coureurs âgés de 6 ans pourront y entrer. Le parcours sera court vert une, deux, trois ou quatre fois.

Du côté des concours et des jeux, le programme est alléchant: course sur 60, 80 ou 100 mètres, saut en longueur, balle à la corbeille, gymkhana à vélo, tir de penalty, patin à roulettes, tir à la carabine, aux fléchettes,

pêche, jeu d'adresse. Pour les gymnastes de la société, cette journée comptera comme concours interne. Repas à midi en plein air si le temps le permet. Sinon, chacun trouvera abri dans la halle de gymnastique.

Inscriptions sur place, prix souvenir ou médaille, pas de classement. (jic)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Promesses de mariages

Dubois Renaud Daniel Pascal et Aebi Anne Catherine. - Gonçalves Virgolino et Vernez née Michel Josette. - Soltani Nia Abbas et Haji Seyed Javadi Shoreh. - Gerber Blaise et Musmaque Claudine Hélène. - Chryssochoidis Damianos et Reber Beate. - Marques Robert André et Magnin, née Voumard Monique Nicole. - Montandon-Clerc Gil et Caille Sylviane Angélique.

NAISSANCE

ANNABELLE et JÉRÉMIE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

ISMAËL BAPTISTE

le 22 août 1989

Maternité de l'hôpital de Couvet

Marie-Josée et Vincent SIMON-VERMOT-ROBERT Vers-chez-Février 2105 Travers

FONTAINEMELON

Commission scolaire 89-90

Enseignement de l'allemand en primaire

Le bureau de la commission scolaire a été reconduit pour une année avec François Gabus comme président; Claudine Gafner, vice-présidente et Françoise Robert, secrétaire.

Le président a annoncé qu'il se retirerait l'année prochaine.

La commission scolaire tiendra prochainement une séance au cours de laquelle il sera question de l'introduction de l'enseignement de la langue allemande pour les 4e et 5e années à partir de 1990. (ha)

DÉCÈS

VALANGIN M. Antonio Da Costa, 1933.

DOMBRESSON M. Georges Gafner, 1910.

MENACES DE MORT

Le ménage de K. S. bat quelque peu de l'aile. Mais cela n'autori-

A la barbe du gendarme

Audience du Tribunal de police à Cernier

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a infligé, en août de l'année dernière, une peine d'emprisonnement avec sursis à A. L. pour une ivresse au volant.

Peu après, le Bureau des automobiles décidait de lui retirer le permis de conduire pour une durée indéterminée, mais d'au moins un an. Cela n'a pas empêché le prévenu de conduire un véhicule sous les yeux du gendarme résidant dans le même village. Pour faire bonne mesure, le prévenu ne s'est pas présenté à l'audience si bien que le tribunal, retenant la conduite sans permis, l'a condamné, par défaut, à 12 jours d'arrêts fermes, 200 fr d'amende et 34 fr 50 de frais.

sait pas le prévenu à proférer des menaces de mort à l'égard de son épouse, lui adressant même deux écrits promettant la pire. Là également, le prévenu n'était pas présent à l'audience. Le Tribunal a prononcé, par défaut, une peine de 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et 64 fr 50 de frais. Il a renoncé à révoquer la possibilité de radiation au casier judiciaire d'une amende prononcée antérieurement.

IDENTIFIÉ

Les rétroviseurs extérieurs des véhicules de R. M. et R. W. se sont heurtés et brisés alors que les prévenus circulaient en sens inverse sur la route de La Vuedes-Alpes. L'un et l'autre s'arrêtaient à la première place d'évitement disponible, mais seul R. W. avertissait la police. R. M., après 15 minutes d'attente, décida de regagner son domicile. Un témoin oculaire mettait les po-

liciers sur la piste d'un véhicule de fabrication allemande, muni de plaques argoviennes, en fournissant les trois premiers numéros de celles-ci. L'examen des débris trouvés sur place permettait également de déterminer, avec exactitude, le modèle du véhicule. La police argovienne établissait alors une liste de 14 véhicules entrant en ligne de compte, parvenant à en contrôler 13 et informait la gendarmerie neuchâteloise que le détenteur du quatorzième résidait dans la cité horlogère. C'était alors un jeu d'enfant que d'identifier R. M. A l'audience, le Tribunal, faute d'indices suffisants n'a pas pu incriminer à l'un ou l'autre des conducteurs la responsabilité de l'accident. Dès lors, R. W. a bénéficié d'un acquittement. En revanche, R. M., pour violation des devoirs en cas d'accident, a écopé d'une amende de 300 fr. Il paiera, en outre et compte tenu des frais de

recherches, 354 fr de frais de justice.

GARE AU RADAR

L'addition risque d'être salée pour E. G., que le radar de la police a mesuré à une vitesse de 115 km/h à la Borcaderie, sur un tronçon limité à 60 km/h en raison de bâtiments agricoles sis de part et d'autres de la chaussée. Déduction faite d'une marge de sécurité de 6 kmh, c'est une vitesse de 109 kmh qui est reprochée au prévenu. Celui-ci, à l'audience, a expliqué qu'il gagnait son lieu de travail, mais était en retard... Le président a derechef étendu la prévention à la violation grave des règles de la circulation. Le jugement sera rendu à huitaine. Affaire à suivre. (zn)

● Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanne-rot, assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffe.

Val-de-Ruz

La confiance retrouvée

Un an de partenariat positif pour Tornos-Bechler

Tornos-Bechler se porte pour le mieux et entend maîtriser son futur. Il est loin le temps où Tornos Bechler licencierait et se faisait de gros soucis pour son avenir. Maintenant, l'entreprise prévôtoise affirme bien se porter, chiffres à l'appui. L'accord de partenariat avec Rothenberger-Pittler, une grande entreprise allemande, a amené les liquidités nécessaires à un nouveau départ de Tornos-Bechler. Maintenant, les Prévôtois montrent les dents, forts d'une confiance retrouvée. On parle même à Moutier d'acheter des entreprises à l'étranger.

En juin 1987, Tornos-Bechler était virtuellement en cessation de paiement et n'avait pu assumer les salaires des collaborateurs. Les paiements des fournisseurs s'échelonnaient entre 120 et 180 jours alors qu'actuellement ceux-ci sont retombés à trente jours au maximum. L'année suivante, un accord de partenariat intervenait entre Tornos-Bechler et Rothenberger. Pittler, ce alors que l'entreprise avait déjà recommencé à

faire des bénéfices. Actuellement, comme l'a expliqué M. Suchet, directeur général, les fruits de ce partenariat se font sentir. Les clients sont assurés du futur de Tornos-Bechler ce qui se ressent au niveau du carnet de commandes qui assure déjà les résultats de 1990. Les collaborateurs travaillent sans avoir en arrière pensée la peur du lendemain. Il n'est d'ailleurs plus question de réduire encore le nombre des employés par la voie des départs naturels et des retraites.

RECRUTEMENT

Vu la moyenne d'âge, environ 47 ans, Tornos-Bechler perdra donc d'ici 1992 encore plus de 150 personnes. Dès lors, l'effort de recrutement est essentiel pour maîtriser le futur. Des campagnes dans ce sens vont être entreprises tous azimuts et le centre professionnel forme d'ores et déjà 44 apprentis par année. Il n'empêche qu'il manque toujours des ingénieurs et des techniciens qualifiés en Suisse en général. Mais en pré-

sentant ce bilan de bonne santé de l'entreprise, la direction espère attirer quelques-unes de ces perles rares. Ceci aidera certainement grandement à la conquête des parts de marché. En effet, l'entreprise prévôtoise présentera un nouveau produit à l'EMO d'Hanovre. Ainsi, elle sera à même de couvrir tous les besoins d'acheteurs de tour automatique et reprendra certainement un créneau de plus, celui où elle était très forte avec les machines à cames. Ceci sera possible grâce au fait que les prix des machines, si l'inflation ne dépasse pas 5%, seront encore stables en 1990.

IMPLANTATION À L'ÉTRANGER

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation se situe actuellement dans une fourchette de 80-85% et évoluera dans une fourchette de 85 à 90%. Comme l'Europe de l'Ouest et actuellement la CEE absorbe 50% de la production, ceci justifierait l'implantation d'une unité de production dans

l'un des pays du marché commun. Pas question en effet de racheter des entreprises en Suisse eu égard au problème de main-d'œuvre actuel. Il est également question, au vu de l'importante progression des ventes aux Etats-Unis de racheter des entreprises là également.

Le label qualité suisse de Tornos-Bechler est resté intact à l'étranger malgré la traversée du désert que l'entreprise a connu. Il faudra à l'avenir maintenir, voir améliorer ce label. C'est ainsi qu'ont été créés des cercles de qualité qui s'inscrivent dans la future qualité totale. De même la philosophie des produits doit être mieux reconnue dans le futur en ce sens que des familles de produits ont été créées. De plus la fiabilité des produits est un des vecteurs essentiels du retour en force. Le service à la clientèle devra encore être amélioré. Dans ce sens également, des modules de détections de pannes informatisés sont en train d'être élaborés. Autre progrès à réaliser, celui

concernant les délais de livraison. Certains clients attendent actuellement durant 21 mois certains produits. Pas question pour autant de produire du stock. Mais avec de bonnes prévisions du service marketing, il devrait être possible de ramener ces délais à deux ou trois semaines pour les machines les plus simples, et à six mois au maximum pour les plus compliquées.

EN CHIFFRES

L'évolution de Tornos-Bechler depuis les années noires est bien réelle. Ainsi, alors qu'en 1974 le groupe employait 2300 personnes pour réaliser un chiffre d'affaires de 140 millions de francs, actuellement, avec 850 collaborateurs, le chiffre réalisé se monte à 142 à 145 millions de francs. En une année, Tornos-Bechler a remboursé les banques pour 14 millions de francs et d'autres créanciers pour 33 millions de francs.

Le chiffre d'affaires de Tornos-Bechler a aussi évolué. Si entre 87 et fin juillet, la part de machines

vendues en Suisse se monte toujours à environ 14%, la part de l'Europe de l'Ouest est passée de 37 à 40%, celle de l'Est de l'Europe de 16 à 14%, alors que celle des USA est passée de 4,65% à 20,39%.

CENTRALISATION

Pour ce qui concerne plus directement Moutier, des investissements importants sont prévus. Ainsi, d'ici 1995 un regroupement des activités de la machine-outil sur le site de Tornos sera réalisé. Ceci implique de gros investissements de l'ordre de 30 à 40 millions en machines et d'à peu près la même somme en bâtiments.

Pour essayer d'attirer encore plus de travailleurs à Moutier, des projets de construction de logements sont en cours de même que la réhabilitation de constructions plus anciennes. Tornos-Bechler n'entend pas oublier son rôle social à Moutier et dans l'Arc jurassien.

D. D.

Passeport pour les airs

Courtelay: 22 enfants chez les aéromodélistes



Photo de famille sur la place d'aviation, à l'issue d'un après-midi enthousiasmant, pour 22 participants au passeport-vacances. (photo Impar-fc)

Voici quelques jours, une bonne vingtaine d'enfants ont passé un après-midi passionnant, sous l'égide du Passeport-Vacances du Jura bernois et en compagnie de sept membres du Club d'aéromodélisme de Courtelay.

Tony Fridrich, Werner Dehlinger, Roland Wisard, Albin Flückiger, Jean-François Paroz, Manfred Schütz et Dino Boldini avaient en effet pris sur leurs congés pour faire partager leur passion à 22 enfants du Passe-

port-Vacances. Ces derniers ont ainsi pu assister notamment à des démonstrations en tous genres, plus époustouflantes les unes que les autres. Sur la place d'aviation de Courtelay, ils ont pu admirer les exhibitions d'engins divers, parmi lesquels deux hélicoptères et même une fusée tenaient la vedette.

VINCENT ET VINCENT

Les organisateurs avaient mis sur pied deux concours, dont le

premier, intitulé «mot caché», était remporté conjointement par Vincent Bory et Vincent Masini, tous deux de Tramelan.

Pour la seconde épreuve, il s'agissait d'estimer le temps nécessaire à un planeur pour couvrir une distance de 300 mètres. Lorenzo Simeoni, de La Neuveville, a gagné ce concours avec une estimation fixée à 11 secondes, tandis que le vol en question a duré effectivement 9 secondes. (fc)

Nette baisse par rapport à 1988

Le chômage dans le Jura bernois et Bienne-Seeland

Le taux de chômage a accusé une presque parfaite stabilité, entre juin et juillet derniers dans le canton. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette stabilité même est une fort bonne nouvelle pour le marché bernois du travail, puisque cette période de l'année le voyait en hausse depuis trois ans. Et par rapport à 88, la baisse est surtout sensible dans le Jura bernois et la région Bienne-Seeland.

En juillet passé, le canton comptait très exactement 1344 personnes privées totalement d'emploi, soit une de moins seulement qu'un mois auparavant, mais 641 de moins qu'en juillet 1988, ce qui équivaut à une diminution de 32,3 % en une année. Sur le total des 1344 chômeurs

inscrits au 31 juillet dernier, 982 étaient chômeurs complets. Par rapport à la même période de l'année passée, le nombre des hommes au chômage a diminué de 241 unités (27,4%), tandis que celui des femmes privées d'emploi baissait de 400 personnes (36,2%). Dès lors, fin juillet dernier, 48% des chômeurs étaient des hommes. La part des étrangers, elle, atteignait 30%.

La comparaison régionale démontre pour sa part que le nombre de chômeurs complets a diminué le plus fortement dans trois régions du canton, durant les douze derniers mois. Cette diminution a effectivement atteint 52 % dans le Jura bernois, 46 % dans la région Bienne-Seeland

et 16 % dans la zone Berne-Mittelland.

Cette amélioration notable est due à des changements structurels, ainsi qu'aux investissements opérés par le Développement de l'économie bernoise.

OFFRES D'EMPLOIS: BAISSÉ «VACANCIÈRE»

Le nombre des emplois vacants annoncés aux offices du travail a diminué de 152 unités entre juin et juillet, pour atteindre 741 emplois à temps complet et seulement 76 à temps partiel. Mais il est fort possible que les vacances soient à la source de cette diminution, les employeurs annonçant spontanément les places vacantes. (oid-de)

Pas de nouveau mandat

Le conseiller d'Etat B. Mueller se retire

Le conseiller d'Etat bernois Bernhard Mueller (UDC) ne briguera pas de nouveau mandat lors des élections au Conseil-exécutif du printemps prochain. Directeur du Département de l'économie publique depuis 1974, M. Mueller (58 ans) entend se consacrer à de nouvelles

tâches, a précisé hier l'Office d'information cantonal (OID).

Bernhard Mueller dont le nom avait été avancé à deux reprises lors d'élections au Conseil fédéral est le premier conseiller d'Etat à annoncer son retrait pour la fin de la législature. Pour l'instant, il semble que son ho-

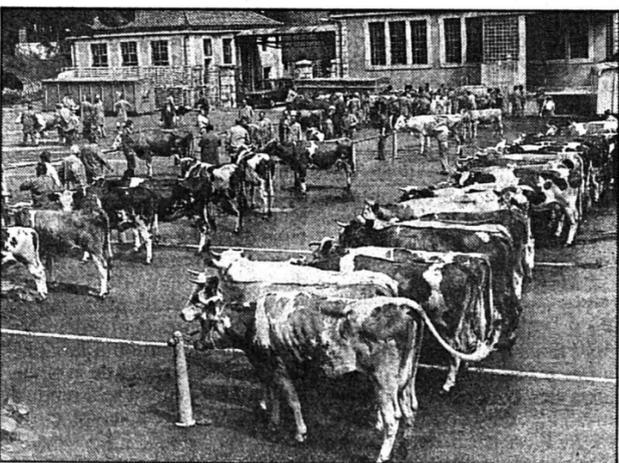
mologue socialiste Gotthelf Bürki abandonnera également son siège.

Seuls les deux représentants de la Liste libre, Leni Robert et le Romand Benjamin Hofstetter, ont déjà annoncé qu'ils se présenteront pour une nouvelle période de quatre ans. (ats)

SAINT-IMIÉ

En direction de nos assiettes

110 bêtes devant les experts



Sur la place des Abattoirs, hier en début d'après-midi, une ambiance beuglante. (Photo Impar-de)

Organisés par les instances concernées du canton de Berne, sur les directives fédérales en la matière, trois marchés d'élimination se tenaient hier dans la région. Durant la matinée, les experts ont visionné 92 bêtes aux Reussilles, puis 50 à La Ferrière. A Saint-Imier ensuite, sur la place des Abattoirs, ils en examinaient encore plus de 110.

Ainsi que le veut la réception du bétail d'élimination, la plus grande partie des bovins présentés hier s'en sont allés directement vers la boucherie. Un dixième d'entre eux, environ, bénéficiaient d'un certain sursis; ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ne finiront pas dans nos assiettes, puisque leur destination était celle de lieux d'engraissement.

A relever que les prix se révélaient hier à la baisse. (de)

TRAMELAN

Du Canada à Tramelan

Le tir du Canada qui se déroulait au Stand du Château a obtenu à nouveau un beau succès et la magnifique médaille frappée à cette occasion n'est pas étrangère à l'engouement enregistré pour cette compétition qui se déroule sur cible A10, 10 coups, coup par coup.

Il n'est pas inutile de rappeler l'origine de ce tir particulier puisqu'il est organisé par des Suisses qui vivent au Canada. C'est par un temps magnifique mais avec peut-être un peu trop de luminosité que de nombreux tireurs tentaient de décrocher cette fameuse médaille. Les Cracks se sont bien sûr imposés affichant de belles aptitudes pour les prochains tirs dont la saison s'annonce prometteuse pour la société Tramelan-campagne.

Résultat: (Obtiennent la médaille) 1. Jean Bögli 94 pts; 2.

Eric Rossier 89; 3. Claude-Alain Rossel 89; 4. Pierre-Michel Farron 87; 5. Roger Châtelain 87; 6. Martin Christen 85; 7. Marcel Reber 85; 8. Roland Châtelain

84; 9. Daniel Monbaron 84; 10. François Voumard 83; 11. André Châtelain 83. Rachat: Jean Rossel 89, Michel Jubin 88. (vu)



Jean Bögli à droite, roi du tir du Canada et à gauche, son dauphin Eric Rossier. (Photo vu)

Nouveauté de Buf-Puf.
Se laver le visage avec des Microbeads®.
Cela nettoie plus en profondeur.



ABM spécial

000600

WASHGEL PLUS

ET 6.30 **6.30**

WASHCREAM PLUS

ET 4.90 **4.90**

PEELING-SCHWÄMMCHEN MIT REINIGUNGSEMLISION
ÉPONGES DE PEELING À EMULSION NETTOYANTE

Buf-Puf Pads imprégnés d'émulsion nettoyante. Le peeling au moyen d'une petite éponge. C'est bien plus simple. Disponibles en 2 sortes, adaptées au type de peau.

BUF-PUF

offres d'emploi

La Société des Forces Electriques de la Goule engage tout de suite ou pour une date à convenir, un

électricien en radio et télévision

jeune et dynamique, sachant travailler de manière indépendante, capable d'assumer des responsabilités, en possession du permis de conduire B.

La fonction comprend différents travaux de maintenance et d'extension de réseaux de télédistribution au val de Saint-Imier et aux Franches-Montagnes, l'entretien d'appareils et installations de télécommunications en général.

Les postulations sont à adresser à la direction de la société jusqu'au 9 septembre 1989. 12172

SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE
2610 SAINT-IMIER
Rte de Tramelan 16
039 41 45 55

Les plus généreuses...

...telles sont les offres que nous pouvons désormais vous faire à l'achat d'une voiture neuve VW ou Audi.

Les plus chiches...

...tels sont les calculs que nous avons faits et qui nous permettent de vous proposer de superconditions.

101, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/21 21 91
(interne 426)

Matériel d'occasion OLIVETTI

- Machines à écrire avec traitement de textes
ETV 210 S ETV 240
ETV 250 ETV 260
- Diverses configurations d'ordinateurs personnels
- Cours de formation sur demande

Garantie 3 mois.

Service technique assuré, au tarif en vigueur, à l'échéance de la garantie. 012219

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

INSCRIPTIONS POUR LES NOUVEAUX COURS

Préparation aux examens (First Certificate, Proficiency, Alliance française, Chambre de commerce de Genève)

Rue de la Paix 33 La Chaux-de-Fonds
☎ 231 132

HARICOTS
à cueillir soi-même
Fr. 1.50 le kg
Chez Werner Schreyer-Grandjean
2076 GALS
☎ 032/88 25 07 30560

Saint-Imier, à louer tout de suite
bureau 10 m²
au rez-de-chaussée, raccordement téléphone.
Prix: Fr. 150.- par mois.
☎ 061/99 50 40 445059

avis officiels

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

AVIS

La commission d'exploitation des installations sportives porte à la connaissance de la population que pour des raisons techniques, le bassin de natation du complexe des halles de gymnastique restera fermé jusqu'au **lundi 18 septembre 1989**.

12119 CONSEIL MUNICIPAL

Publicité intensive, Publicité par annonces

CHILDÉRIC LE LUTIN

Résumé: CHILDÉRIC et ses amis cherchent l'endroit où habite MATHUSALEM

L'entrée est ici!

Incrovables ces champignons!

Le couloir débouche chez MATHUSALEM par une cheminée!

JARSLA HASER
LE BONNE SOLDAT CHAZLIK

(à suivre) 20

Les réponses du Gouvernement

Cours d'introduction: lente mise sur pied pour les apprentis

En réponse à une question écrite du député radical Ernest Cerf, le Gouvernement expose les détails de la mise sur pied de cours d'introduction (CI) rendus obligatoires par la loi fédérale sur la formation professionnelle de 1983.

Il rappelle que ces cours doivent être créés par les associations professionnelles, au besoin avec l'appui des autorités et des écoles professionnelles. Actuellement, dans l'industrie du métal, une quinzaine d'apprentis sont astreints à suivre de tels cours, chaque année d'apprentissage.

Les frais de cours sont assumés par les associations professionnelles, la Confédération supportant 30%, le canton 24%. Le solde est réparti entre les maîtres d'apprentissage, selon le nombre d'apprentis astreints aux cours. Les CI d'une dizaine de professions concernant 42 apprentis sont encore en

voie d'élaboration. Pour 54 apprentis dans six professions, une réglementation réglant les cours sur le plan romand est en cours de mise au point.

Dans trois professions, les peintres en publicité et les décorateurs, ainsi que les employés de commerce et de bureau, la mise sur pied des cours est encore en discussion.

Globalement, près de 1200 apprentis sont déjà astreints aux CI, trente sont dispensés par décision fédérale, 74 suivront des cours en gestation et la décision est attendue au sujet de 494 apprentis, soit un total de 1810 apprentis.

CARREFOUR D'ASUEL ET VOIES CYCLABLES

Le Gouvernement répond encore au député démocrate-chrétien Pierre Kohler, au sujet du carrefour d'Asuel, à La Malcôte. L'aménagement de la T 6 prévoit une présélection à ce carrefour. Il ne sera en revanche

pas posé un panneau indicateur mentionnant les communes de la Baroche, afin d'éviter que les poids lourds empruntent la route qui traverse Asuel et Pleujouse, fort sinueuse et étroite dans ces localités.

Quant à la voie cyclable entre Courrendlin et Delémont, son débouché sur la route cantonale sera aménagé incessamment, répond le Gouvernement au député radical Romain Voirol.

L'exécutif explique enfin, au sujet des heures de cours de l'École de microtechnique de Porrentruy, que le nouvel horaire n'a fait l'objet d'aucune contestation de la part des intéressés. Dans des cas particuliers, il est possible d'obtenir une dérogation à l'horaire des cours. L'école en cause est considérée comme une école de métiers, elle-même assimilée à un apprentissage, ce qui implique certaines rigueurs auxquelles les apprentis ne peuvent se soustraire. V. G.

Spéculation immobilière

Quelles mesures ?

Dans une question écrite adressée au Gouvernement, la députée popiste delémontaise Josiane Étique évoque les mesures de lutte contre la spéculation foncière et immobilière préconisées récemment par le Conseil fédéral.

Elle demande au Gouvernement quelle est la teneur de sa réponse à la consultation fédérale des cantons qui a eu lieu récemment. Elle entend connaître en outre quelles mesures immédiates le Gouvernement envisage de prendre, afin de «lutter contre la spéculation foncière et la hausse démesurée des loyers dans le Jura»? V. G.

Machinistes d'Ajoie

Exposition et concours d'adresse

Afin de fêter avec originalité ses dix ans d'existence, l'Association des machinistes d'Ajoie, qui ne compte qu'une vingtaine de membres, met sur pied, le 30 septembre et le 1er octobre prochain, une exposition-concours à proximité de la carrière de la Malcôte, commune d'Asuel.

Diverses entreprises exposeront les machines de chantier, véhicules utilitaires, élévateurs, compresseurs et autres camions spéciaux qui sont les engins quotidiens de travail des machinistes.

Des concours auront lieu. Ils consisteront en des travaux d'adresse exigeant du doigté, de la précision et une grande habileté manœuvrière avec des engins très lourds. Contrairement à ce qu'on croit, les plus lourds engins sont souvent les plus maniables. Mais ils exigent des conducteurs des compétences que le concours cherchera précisément à mettre en valeur. Les concours auront lieu dans une carrière, le public pouvant se masser en surplomb afin de mieux goûter au spectacle. Plusieurs entreprises spécialisées présenteront leurs véhicules, alors que tout sera aménagé afin qu'une fête avec bal champêtre se déroule en soirée. Les enfants, n'ont pas été oubliés puisque des modèles réduits des engins les plus connus seront également présentés. Une surface de près de 5000 m2 sera mise à disposition des organisateurs.

Ceux-ci attendent de cette manifestation un impact pour la jeunesse. Il devrait notamment susciter un intérêt pour la profession de machiniste, même si elle n'est pas officiellement réglementée.

On peut encore s'inscrire aux concours avant fin août, aux nos de tél. 066/66 62 87 et 76 65 08.

De plus, les machinistes d'Ajoie souhaitent accueillir de nouveaux membres. Ils espèrent également qu'une meilleure connaissance des prescriptions de sécurité soit diffusée par les partenaires sociaux, après cette manifestation d'anniversaire. V. G.

Totem à Delémont

Nouvelle agence de communication

La fièvre de la communication semble s'emparer des Jurassiens. Une nouvelle agence dite «de communication globale» vient d'ouvrir ses portes à Delémont, à l'enseigne de «Totem - Espace communication SA».

La société anonyme, au capital de 100.000 francs, unit cinq partenaires: son directeur, M. Jean-Jacques Domon, technicien en publicité diplômé, l'imprimeur prévôtois Serge Roos, l'atelier d'impression Fabosa par Mme Edith Fahrni et M. Daniel Boilat, M. Joseph Triponez, conseiller d'entreprise et notre

confrère Jean-François Rossé, à ses heures journaliste de sport à la Télévision romande.

Par «communication globale», Totem entend la conjugaison structurée de plusieurs modes de communication: publicité, études de marchés, conception visuelle, promotion des ventes, relations publiques et production audio-visuelle.

Totem propose la solution des problèmes de communication de toute entreprise, association, groupement, voire également de particuliers. Elle entend satisfaire sa clientèle par la mise

en commun des compétences réciproques de chacun des partenaires qui la forment.

Totem n'écarte pas la possibilité d'être active dans l'information, dans la vie politique, dans les campagnes diverses, la réalisation de documents publicitaires, la gestion de budgets, notamment publicitaires.

Elle a l'ambition d'apporter son appui aussi bien aux entreprises importantes qu'aux petites unités de production désireuses de faire connaître leurs capacités et leurs possibilités techniques ou autres. V. G.

Stationnement à Porrentruy

Un véritable casse-tête

L'annonce du projet de construction d'un immeuble administratif par la Caisse de pensions, en collaboration avec la Municipalité de Porrentruy et les PTT - l'immeuble doit abriter le nouvel office postal et le futur bureau des renseignements no 111 avec cinquante emplois à la clé - suscite la grogne des commerçants de la vieille ville de Porrentruy.

Le nouvel immeuble se dressera sur l'emplacement de l'ancien moulin qui, après sa démolition, avait offert une soixantaine de places de parc. La construction de la piscine couverte et d'une salle cantonale de gymnastique supprimera en outre une trentaine d'autres places de parc. Le manque de places se profile donc à l'horizon, spécialement pendant la période de constructions de ces deux immeubles.

Ces éléments mettent en lumière l'absence de solutions globales au stationnement à Porrentruy. Des places existent, mais un peu éloignées du centre, et elles ne sont pas utilisées. Les autorités sont placées devant le dilemme suivant: ou bien offrir des solutions qui vont au-devant des vœux des automobilistes (parcs et silos), ou bien laisser pourrir la situation, afin d'inciter le maximum d'automobilistes à renoncer à utiliser leur véhicule, quand son emploi n'est pas indispensable.

Le seuil critique qu'atteint aujourd'hui le stationnement des voitures découle également de la politique d'expansion des zones de construction menée depuis plusieurs lustres par les autorités bruntrutaines. En favorisant des lotissements en périphérie de la ville, on a accentué la proliféra-

tion des voitures et surtout les brefs parcours entre la périphérie et le centre des affaires.

Une solution réaliste serait la mise sur pied de transports publics. Leur utilisation n'éviterait cependant les déficits continus que si un nombre important d'utilisateurs se décident à y recourir.

A cet égard, la publication de l'étude des circulations conduite il y a quelques mois par un office zurichois spécialisé, devrait fournir à l'autorité des esquisses de solution possible.

Mais il serait illusoire de croire qu'il n'en coûtera pas quelque argent. Or, les finances communales sont caractérisées actuellement par une gestion rigoureuse qui s'accommodera difficilement de nouvelles dépenses... V. G.

Piéton renversé

Une automobiliste roulait de Soyhières en direction de Delémont, hier dans la journée quand,

à l'entrée de cette dernière localité, elle n'a pu éviter un piéton, qui s'était imprudemment élançé sur

la chaussée. Blessée lors du choc, cette personne a dû être hospitalisée.

Université technique de Sévenans

Déjà un enseignant jurassien, bientôt des étudiants?

Peu de temps après la création de l'Université technique de Sévenans, sous la forme d'une antenne de la maison-mère de Compiègne, l'idée de permettre à des étudiants jurassiens de fréquenter ses cours a surgi. Elle a été évoquée au Parlement jurassien, après une question de la députée franc-montagnarde Simone Bouillaud.

Le Gouvernement avait manifesté son intérêt et, donnant suite à sa réponse prometteuse, avait rencontré les autorités bel-fortaines, ainsi que celles de l'Université de Sévenans. Cette localité se trouve à une vingtaine de kilomètres de la frontière jurassienne.

UN RÉEL INTÉRÊT

Il s'agit donc de l'alma mater la plus proche du Jura. La question de la reconnaissance des diplômes, souvent agitée comme un épouvantail, ne constitue pas un obstacle qui doit empêcher l'accès des Jurassiens aux cours dispensés à Sévenans. Elle ne s'érigerait pas en difficulté dans le cas d'étudiants appelés ensuite à travailler dans l'économie privée. Or, les cours de Sévenans préparent principalement à l'exercice de professions dans l'économie. Des arrangements devraient pouvoir se faire s'agissant du contenu des programmes.

Il subsiste des problèmes quant au degré de préparation des étudiants, cinq années après le baccalauréat étant nécessaires à Sévenans, contre quatre dans les écoles polytechniques de Suisse. Se trouvera-t-il un futur ingénieur jurassien qui aura le courage de tenter l'expérience, afin de démontrer quelles embûches sont à surmonter ?

DÉJÀ UN ENSEIGNANT

Alors que cette question occupe les esprits des ministres jurassiens - François Lachat, ministre de la Coopération, et ses collègues Gaston Brahier, ministre de l'Éducation et Jean-Pierre Beuret, ministre de l'Économie - il est piquant de constater qu'un Jurassien exerce déjà ses talents, non pas comme étudiant, mais comme... enseignant à Sévenans. Ce précurseur n'est autre que notre confrère Jean-Claude Rennwald.

Titulaire d'une licence en sciences politiques, Jean-Claude Rennwald a été engagé, voici deux semestres, par l'Uni de Sévenans. Il n'occupe certes pas un poste complet. Mais, par semestre, il dispense une vingtaine d'heures consacrées aux problèmes de la communication et des médias. Il transmet aux étudiants (futurs ingénieurs), les notions indispensables à toute vulgarisation de leur savoir, au rôle d'attaché de presse, à l'in-

formation en général. Des notions propres à «Écrire pour être lu» à celles de la situation des médias dans notre pays et aux diverses questions de déontologie, Jean-Claude Rennwald, qui représente par ailleurs les journalistes jurassiens au sein du Comité central de la Fédération suisse des journalistes, a la chance de vivre une expérience intéressante. Placée dans la perspective du marché unique européen et des multiples efforts de coopération transfrontalière et inter-universitaire, cette expérience, bien que fragmentaire, peut ouvrir un champ intéressant aux étudiants jurassiens. Notre confrère voit d'un bon oeil l'étude de cours de formation continue que des Jurassiens suivraient à Sévenans. De tels cours ne s'embarrassent pas de l'épineuse question des reconnaissances de diplômes. Elle fournirait aux Jurassiens une occasion aisée de se perfectionner.

A partir de là, certains développements sont envisageables, avec l'Université populaire voire le Centre de productique créé récemment à Delémont. Sévenans offre à bien des égards la possibilité de concrétiser des discours trop peu souvent suivis d'effets concrets. Qu'un journaliste en montre le chemin ne manque pas d'intérêt... V. G.

Une nouvelle carte rétro

Société d'embellissement aux Bois



La Société d'embellissement et de développement des Bois vient d'imprimer sa carte de membre 1989. Celle-ci s'ajoute à la série de vues anciennes tirées de l'ouï au rythme d'une photo par an. Cette bouffée d'air d'autrefois est adressée ces jours-ci à tous les ménages de la commune, avec un petit mot et un bulletin vert.

Cette fois, on peut contem-

pler une scène printanière à La Large-Journée. Sur ce cliché du début du siècle, on voit la grande ferme de Charles Clément construite vers 1743. Ce bâtiment existe encore actuellement, mais il présente des façades fort différentes. Par contre, les deux locatifs figurant aussi sur la photo ont gardé un aspect semblable.

Société d'utilité publique, la

SED est à l'origine de nombreuses réalisations touristiques et d'ornement. Les coins fleuris, les bancs publics, un jardin de jeu, la restauration d'un étang à Sous-les-Rangs sont autant de travaux menés à bien par les sociétaires bénévoles. Parmi les actions récentes, il faut relever l'aide substantielle apportée à la commune pour réaliser des toilettes publiques à la gare. (bt)

● offres d'emploi

BRILLOR S.A.
Galvanoplastie
Rue du Parc 137 - 2300 La Chaux-de-Fonds
cherche à engager pour date à convenir

mécanicien électricien
ou
mécanicien
avec connaissances en électricité

Titulaire d'un CFC, pour
- l'entretien de nos installations
- la construction d'outillages
- divers travaux liés à la production.

Poste à responsabilités avec possibilité d'avancement.
Veuillez faire vos offres manuscrites, accompagnées des documents usuels.

122066

HASLER FRÈRES SA
2013 Colombier
☎ (038) 41 37 37

Notre société est active depuis plusieurs dizaines d'années dans la fourniture d'équipements industriels de dosage et pesage, installés dans plus de 70 pays.

Nous engageons pour notre Bureau Technique Mécanique, un

technicien constructeur
en mécanique

Ce travail d'étude et de construction, intéressant et varié, s'adresse à une personne aimant travailler de manière indépendante. Après une période de formation, ce futur collaborateur sera appelé à seconder le responsable de ce service.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres écrites à notre service du personnel.

HASLER FRÈRES SA, chemin de la Scierie, 2013 Colombier, ☎ 038/41 37 37.

326

HASLER

Un groupe international membre de SECE Cortaillod Holding SA

Vous appréciez le travail de qualité, créer et réaliser des produits pour des marques de haut de gamme, avec des matériaux nobles.

Vous avez de l'expérience dans la boîte ou le bracelet de montre.

Vous avez un esprit d'initiative et aimez les responsabilités, alors vous êtes le candidat idéal pour l'un des postes que nous avons à vous proposer.

Boîtier
avec longue expérience (si possible).

Mécanicien
sachant travailler de manière autonome.

Spécialiste du montage et visitage de la boîte et du bracelet.

Polisseurs(euses) sur or
sachant travailler de manière autonome.

Régleur CNC
sachant travailler de manière autonome.

Ouvriers(ères)
connaissant le perçage et le fraisage.

Au sein d'une équipe jeune à l'esprit innovateur et dynamique, qui va débiter ses activités au Locle en automne 1989.

Nous vous offrons un poste à responsabilités où la qualité de nos prestations devraient être à l'égal des produits que nous fabriquons.

Si cette annonce vous intéresse, téléphonez au 039/31 24 04 afin de fixer un rendez-vous avec M. J.-D. Oppliger.

14194

BOILLAT®
GROUPE swissmetal

Du fait de la restructuration de notre groupe, nous créons un nouveau département de tréfilerie et nous en recherchons le

CONTREMAÎTRE

Sous l'autorité du chef de fabrication, vous serez responsable de l'animation de votre atelier (deux chefs d'équipe, une trentaine de personnes), de l'organisation de la production et de l'exécution des programmes de fabrication dans le respect de la qualité, des quantités et des délais fixés.

Vous serez également en relation avec les services techniques, développement et maintenance pour participer à tous travaux d'amélioration des produits et/ou de la productivité.

Vous apportez une solide formation de base (de préférence en mécanique) et une première expérience de la conduite des hommes.

Nous offrons:

- les meilleures conditions d'engagement à un candidat dynamique qui souhaite prouver ses capacités et son sens de l'animation et de l'organisation,
- toutes facilités aux personnes qui souhaitent poursuivre leur formation,
- une organisation du travail réglementée par l'Assurance-Qualité.

Notre service du personnel attend avec intérêt votre dossier complet de candidature et se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

17023

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA
Usine Boillat - CH-2732 Reconville - 032 91 31 31

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

Afin de compléter une équipe dynamique, nous cherchons au plus vite une

collaboratrice

Si vous avez:

- une formation commerciale;
- le sens de l'organisation;
- du plaisir dans les contacts humains;
- le désir d'autonomie dans votre travail;
- 23 à 35 ans;

vous êtes la candidate idéale que nous attendons.

Nous vous offrons:

- la responsabilité d'un secteur bien défini;
- une bonne ambiance de travail;
- la collaboration efficace de vos collègues;
- un salaire attractif.

Veuillez prendre contact rapidement avec Mme Huguette Gosteli.

436

Adia Intérim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA
Postes fixes

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Suite à la démission honorable de la titulaire, le poste de

directeur(trice) de la Bibliothèque de la Ville et des Jeunes

est mis au concours.

Profil désiré:

- excellente culture générale, avec titre universitaire ou formation et expérience jugées équivalentes;
- aptitude à la gestion d'une bibliothèque, maîtrise de la bibliothéconomie;
- intérêt pour le patrimoine intellectuel régional;
- capacité à diriger plusieurs équipes et à former des stagiaires;
- connaissance des domaines de l'informatique et de l'audio-visuel;
- bons contacts humains et sociaux;
- volonté de s'intégrer à la vie culturelle locale;
- connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais souhaitée.

Conditions:

- salaire à convenir, selon titres et expérience;
- entrée en fonctions à convenir;
- obligation de domicile à La Chaux-de-Fonds.

Les candidatures manuscrites doivent être adressées à M. J.-M. Monsch, directeur des Affaires culturelles, Hôtel de Ville, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 septembre 1989.

Renseignements auprès de la directrice actuelle, Mme Monique Favre, Progrès 33, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 46 12

012406

Coop La Chaux-de-Fonds

Afin de compléter notre effectif de notre département Marketing & Publicité - Commerce 96 à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons à nous assurer le concours d'

une employée qualifiée

à qui nous confierons diverses tâches administratives dans les domaines suivants:

- publicité;
- secrétariat pour les départements alimentaires et non alimentaires;
- établissements de commandes et de statistiques.

Il s'agit d'un emploi varié au sein d'une équipe dynamique.

Horaire variable.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offre écrite à Coop La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou prendre contact avec le Service du personnel de Coop La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/25 11 61.

012081

PRECINOX SA

cherche

ouvrier spécialisé

capable d'effectuer des mesures de précision pour des travaux de tréfilage/laminage, auquel nous donnerons une formation complémentaire.

Nous recherchons un collaborateur assidu, consciencieux et ponctuel et offrons:

- travail intéressant et varié sur petites séries;
- possibilité de promotion interne pour devenir chef d'équipe;
- avantages sociaux.

Entrée immédiate ou date à convenir.

012237

SIÈGE ET USINE
Boulevard des Eplatures 42
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Télex 952 206
Téléphone 039/26 63 64

M

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de Saint-Imier afin de satisfaire au mieux la clientèle

vendeur-magasinier

pour le rayon colonial

titulaire du certificat fédéral de capacité.

Personne sérieuse, capable de travailler de manière indépendante à laquelle nous confierons le contrôle et le déchargement des arrivages, le stockage et la mise en place de la marchandise dans les rayons.

Nous offrons:

- place stable;
- semaine de 41 heures;
- 5 semaines de vacances;
- nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec le gérant, M. Hirschi, ☎ 039/41 28 23

000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

● offres d'emploi

La Société des Forces Electriques de la Goule engage tout de suite ou pour une date à convenir, une

employée de commerce

titulaire d'un CFC, dynamique et capable d'assumer des responsabilités.

La fonction comprend, outre différents travaux de bureau, l'administration de téléseaux, la réception téléphonique, etc.

Des connaissances en langue allemande et en informatique sont souhaitables.

Les postulations sont à adresser à la direction de la société jusqu'au 9 septembre 1989. 12172



SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE SAINT-IMIER
Rte de Tramelan 16

039 41 45 55

Entreprise de la place cherche à engager pour date à convenir

un concierge

Poste à plein temps pour personne de toute confiance, propre et ordonnée.

Faire offres sous chiffres 28-950165 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Pour satisfaire les nombreuses demandes de nos clients, nous aimerions rencontrer des

mécaniciens CFC aides mécaniciens

Suisses ou permis B/C.

Mme Perret sera heureuse de vous renseigner. 713

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

M

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Vous qui aimez vivre à contre-courant, vous le lève-tôt, l'homme de la première heure, à qui l'exercice d'une activité matinale ne fait pas peur,

nous vous proposons le poste de

magasinier

au secteur chargement de notre centrale de distribution, à Marin.

Cette activité s'adresse à une personne consciencieuse, précise et capable de travailler de manière indépendante.

La connaissance des engins de manutention est souhaitée.

Horaires de travail:
de 24 h 00 à 9 h 00
et de 4 h 00 à 12 h 00 par rotation.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 41 heures
- 5 semaines de vacances
- nombreux avantages sociaux.

000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

Opérateur/Opératrice

Vous qui connaissez déjà le matériel IBM, seriez-vous intéressé(e) à travailler sur

IBM 3090/150 E système d'exploitation MVS/XA?

Nous cherchons une personne motivée, ayant le sens des responsabilités et un excellent esprit de collaboration.

Nous nous chargerons de votre formation, au sein d'une petite équipe dont la mission consiste à fournir un service irréprochable aux utilisateurs.

Contactez-nous!

La Neuchâteloise Assurances, service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71, M. Wagnières ou Mme Stauffer. 000035

Près de vous Près de chez vous

La Neuchâteloise Assurances

PRECIFAR SA

Outils de coupe

cherche

OUVRIÈRE

pour différents travaux sur machines.

Veuillez téléphoner au 039/23 62 12 122018



JUMBO BRICO-BATI-CENTRE, une chaîne de 21 succursales, cherche pour son nouveau magasin à La Chaux-de-Fonds:

caissière auxiliaire

pour le samedi ainsi que les périodes de vacances et les congés.

Nous vous offrons les prestations d'une grande entreprise et une ambiance agréable au sein d'une petite équipe. Si vous êtes intéressés, faites vos offres ou prenez contact avec Jumbo.

M. G. Dainotti ou Mme M. Sassi, ☎ 039/26 90 51 012420

JUMBO: LE PRO DU BRICO!



Hôtel de la Couronne
Les Planchettes

cherche pour date à convenir

sommelier(ère)

Pour tout renseignement s'adresser à M. et Mme De Pretto, ☎ 039/23 41 07 35529

Cherche à louer

duplex

tout confort, si possible avec cheminée, pour date à convenir.

☎ privé: 039/28 66 53

☎ prof.: 065/52 53 01 465077

A vendre Mercedes 280 SE

Modèle 1967, automatique, non expertisée. Au plus offrant. ☎ 038/51 24 49 060137

Sankoung

Grand voyant médium résout tous vos problèmes amour, chance, désenvoûtement, protection etc. Reçoit ou correspondance. ☎ 023/ou 0033/50 35 00 52 315045

Entreprise horlogère de moyenne importance cherche à engager un jeune

employé de bureau

ayant de la facilité dans la pratique des langues.

Nous offrons un travail indépendant pour une personne polyvalente, aimant les contacts, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités.

Entrée en fonctions: tout de suite ou date à convenir.

Les offres de service sont à adresser à la Direction de DULUX SA, 2720 Tramelan. 120410

● immobilier

La Chaux-de-Fonds

Bâtiment industriel Rue du Collège



Dès le 1er juin 1990 nous louons (ou vendons) des locaux pour:

Ateliers, fabrication, entrepôts, bureaux, salles d'exposition

Etage	Surface utile	Hauteur	Loyer (m ² /année)
rez	1 500 m ²	4.14 m	Fr. 90.-
1er	1 520 m ²	4.15 m	Fr. 95.-
2ième	1 560 m ²	3.06 m	Fr. 88.-
3ième	1 550 m ²	2.75 m	Fr. 95.-

Monsieur J.P. Berset est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14 b
2074 Marin, Tél. 038-33 12 22

012684

A vendre

très joli restaurant

situé entre deux villes, pour couple capable et ambitieux. Curieux s'abstenir. Téléphoner au 039/23 88 16 et le soir au 039/23 64 23 012565

Saint-Imier, à louer tout de suite

local 10 m²

pour loisirs, en sous-sol. Loyer Fr. 50.- par mois. ☎ 061/99 50 40 445059

A vendre à La Chaux-de-Fonds dans immeuble rénové à 300 mètres de la gare

UN STUDIO - bain - cuisinette Fr. 114 000.-

UN STUDIO - bain - cuisinette - balcon Fr. 119 000.-

UN STUDIO - bain - cuisinette Convientrait également pour bureau Fr. 131 000.-

Ecrire sous chiffres 28-461852 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

A vendre à La Chaux-de-Fonds

immeuble locatif

à rénover.

Ecrire sous chiffres 28-950167 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

SINGER cherche

local magasin

bien situé au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Superficie d'environ 25-60 m² et à partir du 1er octobre 1989.

☎ 01/341 71 11, M. Friedrich ou Mlle Meier.

Appareils VISA SA, importateur général SINGER Case postale 225 8049 Zurich 083813

A louer à La Chaux-de-Fonds pour le 1er octobre

appartement de 3 pièces

Tapis tendu, câble vidéo. Rue des Fleurs, 2e étage, Fr. 700.- + charges.

Ecrire sous chiffres 87-1458 à ASSA Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171

A vendre aux Verrières

IMMEUBLE

Avec boulangerie + entrepôt indépendant pouvant être transformé en habitation.

Parcelle de 1'143 m² Prix: Fr. 375'000.- 000192

LA CHAUX-DE-FONDS

**On prépare le terrain
au Mont-Sagne**
Tunnel sous La Vue-des-Alpes



Préparation du terrain: le percement du tunnel ne devrait commencer que le printemps prochain. (Photo Impar-Gerber)

Depuis lundi, on prépare le terrain en vue des travaux de percement du tunnel du Mont-Sagne, entrepris dans le vaste chantier des tunnels sous La Vue-des-Alpes. Pour l'instant, il s'agit simplement de la mise en oeuvre de ce chantier: construction de pistes pour l'accès au portail nord du tunnel et d'un pont provisoire sous la ligne des Chemins de fer des Montagnes neuchâtelaises.

Une petite dizaine d'hommes travaillent à «stocker» terre végétale et remblais, utilisés par la suite pour les finitions. Le percement proprement dit du tunnel du Mont-Sagne ne devrait commencer que le printemps prochain. Jusqu'en novembre (ou décembre si la météo le permet), «c'est la préparation pour le front d'attaque», souligne Jean-Marie Bidet, Monsieur Info TVDA. (cc)

LE LOCLE

CELA VA SE PASSER

De jeunes missionnaires partent au Cameroun

Après mûre réflexion, un jeune couple avec enfant est sur le point de partir pour le Cameroun. Eliane et Eric Phylidius quitteront prochainement la localité pour s'engager dans

un travail d'enseignement avec le département missionnaire romand.

Judi 24 août à 20 h, ils seront les hôtes de l'Eglise évangélique libre, et apporteront leur témoignage de missionnaires en partance. (comm)

Pompes funèbres Arnold Wälti

Eparagne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR CONSTANT EVARD

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leurs envois de dons et de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

CHÉZARD, BIENNE et NEUCHÂTEL, août 1989.

La famille de

MADAME BERTHE KRAPF

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs, lui ont été un précieux réconfort.



Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. (039) 211 135 - Tél. 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egler. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.

AVIS MORTUAIRES

LAUSANNE

Madame Maurice Cosandier, Lausanne, son épouse; Monsieur et Madame Edgar Cosandier, Le Châtelot, son frère, et leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Suzanne Barbezat Cosandier, Neuchâtel, sa sœur, et sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice COSANDIER

survenu le 21 août à l'âge de 79 ans.

Ses obsèques auront lieu à Lausanne, sa paroisse, le 24 août 1989.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'ENTREPRISE GILBERT FIVAZ à Boudevilliers ainsi que l'ensemble de son personnel a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame **Marguerite MONNERAT-BOVIN** mère de M. Philippe Monnerat, son estimé collaborateur.

LA SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHASSEURS NEUCHÂTELOIS Section Le Locle

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **Gustave KOHLI** membre de la section.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1914

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **Gustave KOHLI** dont elle gardera le meilleur souvenir.

LE CLUB ALPIN SUISSE Section Sommartel

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur **Gustave KOHLI** membre vétérans entré au C.A.S. en 1949.

REMERCIEMENTS

MADAME LILIANE BURKHALTER-HUMBERT; MONSIEUR ET MADAME JEAN-CLAUDE ET PATRICIA BURKHALTER-SANDOZ ET LEURS ENFANTS, MADAME ET MONSIEUR FRANÇOISE ET JEAN-CLAUDE DELAPREZ-BURKHALTER ET LEURS ENFANTS

très touchés par l'hommage rendu à leur cher époux, papa et grand-papa

MONSIEUR ROGER BURKHALTER

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages ou les envois de fleurs, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

La famille de

MONSIEUR ÉRIC DESVOIGNES

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur don, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

CHÉZARD, août 1989.

LES BRENETS

Dans notre peine, en ces moments de douloureuse séparation, nous avons ressenti avec une profonde émotion toute l'estime et la sympathie portées à notre cher époux et papa

ÉMILE HUGUENIN-ÉLIE

Nous exprimons nos sentiments de vive gratitude à tous ceux qui ont pris part à notre chagrin par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons, leurs messages de condoléances et d'encouragement.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

MADAME BERTHE HUGUENIN-ÉLIE - SANTSCHI
MONSIEUR CLAUDE-ÉRIC HUGUENIN-ÉLIE
MADAME ET MONSIEUR KUO-LUNG TSCHEG-HUGUENIN-ÉLIE

Il lui sera beaucoup pardonné car elle a beaucoup aimé.

Marlyse et Denis Leuba-Faivret, Juliane, Gaëlle, Anju et Habiba;

Marie-France et Olivier Campiche-Faivret, à Pully;

Madame et Monsieur Henri Blaser;

Monsieur et Madame Hermann Blaser, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Blaser, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Blaser;

Madame et Monsieur René Vogel, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Claire FAIVRET** dite Maïti

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 août 1989.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 24 août à 10 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Marlyse et Denis Leuba-Faivret Charles-L'Eplattenier 24.

Veillez penser à «Divaly Adoption Service», ccp 12-2048-5 ou Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi.

La famille et les connaissances de

Monsieur **Willy RICHARD**

ont le regret de faire part de son décès survenu, dans sa 69e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 août 1989.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 23 août à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Cernil-Antoine 5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Tu aimais le rose et le blanc, les oiseaux et l'air pur. Maintenant ton cœur vole parmi les nuages. Et ton nom est soudé à nos mémoires.

Madame Nelly Desfourneaux-Gentil:

Madame et Monsieur Anne-Marie et David Redard-Desfourneaux, leurs enfants Jean-Luc, François, Florence et Christelle, à Couvet,

Monsieur et Madame Pierre-Alain et Ha Desfourneaux-Tang et leur fils Raphaël;

Monsieur et Madame Eugène Desfourneaux et famille; Monsieur et Madame André Gentil et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Jean DESFOURNEAUX**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui vendredi, dans sa 80e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 août 1989. Signal 8.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 133, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 10-12 h, 15-18 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-20 h.
Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.
Cinéma
Corso: 18 h 45, 21 h, Karaté Kid 3 (12 ans)
Eden: 15 h, 18 h, 20 h 45, James Bond 007 - Permis de tuer (12 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'arme fatale 2 (16 ans).
Scala: 18 h 45, 21 h, Salaam Bombay (12 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-19 h 30.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Théâtre: festival de Neuchâtel, TPR; Quai Osterwald: 19 h, récital Sara Maurer (chant) 21 h, Le triomphe de l'amour (théâtre).
Plateau libre: 22 h, Azikmen (reggae).
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, L'invité surprise (12 ans); 2: 15 h, 20 h 30 Hellraiser II (16 ans); 17 h 30, Le peuple singe (enfants admis); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Madame Sousatzka (12 ans).
Arcades: 15 h, 18 h 15, 21 h, James Bond 007 - Permis de tuer (12 ans).
Bio: 18 h 30, 20 h 45, Mes nuits sont plus belles que vos jours (18 ans);
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, L'arme fatale 2 (16 ans).
Rex: 18 h 45, 20 h 45, Bal Poussière (12 ans).
Studio: 15 h, 20 h 30, Le grand bleu (12 ans).

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Saint-Imier, cinéma Espace Noir: 15 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (pour tous)
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, Cinématographe: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

TOURISME PÉDESTRE

Le dimanche 27 août, l'Association Neuchâteloise de Tourisme Pédestre organise une course accompagnée à Lavaux vu d'en face.
Partant du hameau du Flon, nous découvrons tout d'abord le charmant petit lac de Tanay, aux couleurs changeantes, vraie perle dans un écrin. Puis après une longue montée, la récompense!, le Sommet du Gram-

mont, véritable balcon. Tout le Haut-Léman à vos pieds et la ligne du Jura à l'horizon. Retour au Flon. Temps de marche: environ 5 h 30.

Pour tous les intéressés, l'inscription peut se faire jusqu'au 25 août à votre gare de départ ou à l'agence CFF de Neuchâtel, place Numa-Droz 1, tel: 038/25.57.33.

(comm).

L'Impartial

Notre point commun.

PROGRAMMES DE MERCREDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 5.59 Bye Bye Morphée
- 6.00 Informations
- 6.10 Musique et jeux
- 7.00 Informations
- 7.10 Musique et jeux
- 8.00 Informations
- 8.10 Revue de presse
- 8.15 Jeux et musique
- 9.15 Sélection TV
- 10.00 Informations
- 10.03 La tête à l'ombre
- 10.04 Musique et jeux
- 11.15 Archibald Quartier
- 11.45 Tribolo
- 12.15 Informations régionales
- 12.30 Informations
- 13.00 Dédicaces
- 14.00 Les glaces à l'eau
- 15.00 Informations
- 16.30 Hit parade
- 17.00 Informations
- 17.59 Le Bar de l'Escadrille
- 18.00 Informations
- 18.30 Journal régional
- 19.00 Musique et jeux
- 20.00 Les invités, les sports et la musique
- 22.00 Relais Couleur 3 jusqu'à 6.00

18.35 JazzZ. 19.30 La mémoire des ondes. 20.00 L'été des Festivals. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Disque en lice: L. van Beethoven. 2.00 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Spécial sport. 23.00 Express de nuit à Lenzbourg. 2.00 Club de nuit.

fm France musique

9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Musique d'en France. 12.30 Concert: Messe pour l'Assomption de la Vierge. 14.00 Les après-midi de France musique. 18.30 Le temps du jazz-en vacances. 19.07 Musique d'en France. 19.30 Invitation au voyage. 19.36 Avant-concert. 20.05 Concert: œuvres de R. Strauss. 22.25 Après-concert. 23.10 Les soirées de France musique.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Plein tube. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Enfantsaises. 19.30 Francofolies. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ Time. 18.30 Activités villageoises. 18.35 RJB magazine. 19.00 Rétro parade. 20.00 Flash back '80.

La Première

9.05 Ouvert l'été. 10.05 Course à travers l'Europe. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Europarade. 14.05 Scoop de cœur. 14.10 Feuilleton. 16.05 Histoires en couleurs. 17.05 Première édition avec Georges-Emmanuel Clancier. 17.30 Soir première. 19.05 Laissez passer la chanson. 20.05 Sport et musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Bleu marine. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.30 La ronde des Festivals. 10.30 L'Europe des grands concerts. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre...: la flûte de Hassan. 16.30 Démarge. 18.05 Magazine: sciences humaines.

CHILDÉRIC LE LUTIN

Résumé: CHILDÉRIC et ses amis sont chez MATHUSALEM

Toute cette végétation à notre dimension, dans un souterrain! c'est formidable! Quel as ce MATHUSALEM!

Oui, mais où peut bien être le maître des lieux?

LANTERNE MAGIQUE!

LANTERNE MAGIQUE! LANTERNE!

Enfin une image assez grande pour que je puisse être dessiné dedans!

Qu'est-ce qu'il veut dire celui-là avec sa lanterne magique?

Regardez là-bas dans ce coin sombre!

Passe-moi des allumettes, il y a une plaque à l'intérieur.

(à suivre)

divers

Mon nouveau camarade de classe!

Bonne rentrée!

butec QUELLE TOUCHE

Butec 1001 Machine électronique pour la maison et le voyage. Câble intégré et couvercle de clavier en font une portable idéale. Fr. 398.-

Reymond

LA CHAUX-DE-FONDS: Serre 66 - Avenue Léopold-Robert 33
LE LOCLE: rue Daniel-Jeanrichard 13

000246

Suisse romande

- 11.55 Demandez le programme!
- 12.00 La petite maison dans la prairie (série)
L'artisan.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Virginia (série)
- 13.40 Dynasty (série)
La rupture.
- 14.30 On a marché sur la Lune
- 15.20 Neville Brothers
Festival jazz de Montreux 1986.
- 16.05 Mon œil
Ted fait du cinoche - Du bout des doigts - Un mouton, deux moutons, trois moutons... - Gare aux gorilles!
- 17.00 Maxime Kanter
Documentaire.
- 17.30 Bibifoc
- 17.40 La petite merveille (série)
- 18.05 K 2000 (série)
Minuit sous les étoiles.
- 19.00 La clinique de la Forêt-Noire (série)
A votre santé (1^{re} partie).
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Euroflics (série)
Ces chers petits anges.

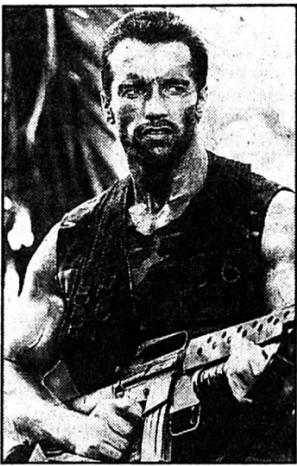


A 21 h 05
Le Pacte germano-soviétique
Un pacte avec le diable. Jour de deuil pour la paix. L'in vraisemblable est arrivé le 23 août 1939: Hitler et Staline se serrent la main. Comment cela a-t-il pu arriver?
Photo: Ribbentrop, Molotov et Staline. (tsr)

- 21.45 TJ-nuit
- 22.00 Fans de sport
Football: championnat de Suisse.
- 23.00 Le mystère Picasso
Documentaire.
- 0.15 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 13.50 Rambo
- 14.45 La folle mission du docteur Schaeffer
Comédie satirique américaine de Theodore Flicker, avec James Coburn, Godfrey, Cambridge et Joan Delaney (1967, 100')
- 16.25 Le chat et la souris
Téléfilm canadien de Peter Yalden-Thomson, avec Brenda Robins, Germain Honde et David Calderisi (1985, 100')
- 18.10 Throb (série)
- 18.35 Magazine sportif — TV Sport (en clair)
- 19.05 Perfect Strangers, (série comique en clair et BICANAL)
- 19.30 China Beach (en clair)
Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)



20 h 30
Predator
Film d'aventures américain de John McTiernan, avec Arnold Schwarzenegger et Carl Weathers (1987, 107'). Entre «Allen» et «Rambo», un mélange explosif d'action et de peur

- 22.15 Love Streams (Torrents d'amour)
Comédie dramatique américaine de John Cassavetes, avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Diane Abbott et Seymour Cassel (1984, 141')
- 0.35 A compte sur meurtre
Téléfilm américain de Warren Hussein, avec Ben Gazzara et Connie Sellecca (1987, 120')

France 1

- 7.00 Une première
- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.20 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée vacances
- 10.40 Et avec les oreilles...
- 11.05 Le destin du D' Calvet (feuilleton)
- 11.30 Jeopardy
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)
- 14.20 Commissaire Moulin
Choc en retour.
- 15.50 En cas de bonheur (feuilleton)



A 16 h 20
Club Dorothée vacances
Jayce - L'arbre magique - Goldorak - L'invincible du cosmos - Spécial croissants - Métalder - Tu chantes, tu gagnes - Clip Top junior.
Photo: Dorothée. (tsr)

- 18.15 Les rues de San Francisco (série)
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.55 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Journal - Météo
- 20.28 Tapis vert - Tirage du loto
- 20.35 La vengeance aux deux visages (série)
8^e épisode.
Porté disparu dans les îles, Dan est enfin retrouvé. Jack est devenu président de la Harper Mining.
- 22.10 Spécial sport
Football: Zagreb-Auxerre.
- 23.55 Ex libris
Sciences.
- 0.55 Embarquement porte N° 1
Anvers.
- 1.15 Une dernière - Météo
- 1.35 C'est déjà demain (série)

a2 France 2

- 6.30 Télématin
- 8.30 Amoureuement vôte (feuilleton)
- 8.55 Eric et compagnie
- 11.35 Quoi de neuf, docteur? (série)
- 12.00 Météo - Flash info
- 12.05 Les mariés de l'A2
- 12.30 Dessinez, c'est gagné
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Falcon Crest (feuilleton)
Preuves de confiance.
- 14.35 Cimarron Strip (série)
La folie de l'or.
- 15.50 Histoire de la marine
A la découverte du monde.
- 16.45 Starman (série)
Une erreur fatale.
- 17.30 Dessin animé
- 17.45 Les voisins (série)
- 18.10 Trivial poursuit
- 18.35 Top models (série)
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Le journal de la Révolution (série)
Le 3 juin 1792: la Fête de la loi.
- 19.25 Affaire suivante
- 19.40 Gallia d'la joie
- 20.00 Journal
- 20.33 Météo
- 20.35 La valise en carton (feuilleton)
2^e épisode.
Linda a 18 ans. Elle est ouvrière dans une filature de Lisbonne.
- 22.35 La caméra cachée



A 23 h 20
Des microbes et des hommes
La contagion. Les microbes sont l'ennemi de l'homme. Cependant ils sont indispensables à notre équilibre immunologique et, si nous devons les combattre dans certaines circonstances, il est illusoire et nocif de vouloir les faire totalement disparaître.
Photo: le prof. Bourrée et le D' Bernard Kouchner. (a2)

- 0.10 24 heures sur l'A2
- 0.30 Météo
- 0.35 Soixante secondes
Avec le cardinal Albert Decourtray.

France 3

- 9.00 Amuse 3
- 12.00 Estivales 1989
L'Alsace.
- 13.05 La vie Nathalie (série)
- 13.30 Une pêche d'enfer
- 14.00 Flamingo Road (série)
Œil pour œil.
- 14.50 Montagne
- 15.20 Dans la cour des grands
- 17.05 Amuse 3
- 18.00 Drevet vend la mèche
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Journal de la région
- 19.58 Ulysse 31
- 20.05 La classe
Avec Les bons vivants.



A 20 h 35
Les quatre vérités
Pièce de Marcel Aymé, avec Jacques Duby, Robert Murzeau, Marthe Mercadier, etc. De nos jours, dans une grande ville. Est-il bon de tout connaître des êtres, même les plus chers, qui nous entourent?
Photo: Jacques Duby, Marthe Mercadier et Robert Murzeau. (fr3)

- 22.30 L'archipel sonore
Trio opus 97, à l'archiduc, 3^e mouvement, andante cantabile, interprété par le Trio Wanderer.
- 23.00 Soir 3
- 23.20 Océaniques
La lucarne du siècle: Allemagne 1925-1932 - Pablo Casals.
- 0.15 Musiques, musique
Concerto pour trois pianos BWV 1064, de J.-S. Bach, interprété par l'Ensemble instrumental de France.
- Demain à la TVR**
- 11.00 Demandez le programme!
- 11.05 Euroflics
- 12.00 La petite maison dans la prairie
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Virginia
- 13.40 Dynasty
- 14.30 Dakari
- 15.20 La chute d'Atlas
- 15.45 Sam, ça suffit

Suisse alémanique

- 16.15 Kinder in der Welt
- 17.00 Rad
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Fremde Heimat
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen
DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 August '39
- 20.25 Zeitspiegel
- 21.20 Backstage
- 22.25 Tagesschau
- 22.40 Eidg. Schwingfest
- 23.25 Sport

ARD Allemagne 1

- 15.30 Super Drumming
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Geschichten von Wolf und Ruffel
- 16.20 Die Stadtpiraten
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 August '39
- 20.30 Titanien oder die Nacht der Doppelgänger (film)
- 21.45 Im Brennpunkt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Julius Reubke

Allemagne 2

- 16.30 Alice im Wunderland
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.50 Das Erbe des Guldenburgs
- 19.00 Heute
- 19.25 Die Didi-Show
- 20.00 Die Pyramide
- 20.45 Studio 1
- 21.30 Heute-Journal
- 22.00 Die 2
- 22.45 Kontext
- 23.15 Amorosa (film)

Allemagne 3

- 16.00 Mein Freund - Der Diamanten Joe (film)
- 17.40 Vom Zuber bis zum Weinfass
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Tom und die Themse
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Schlaglicht
- 20.00 Auf Wiedersehen in Kairo
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Das Mittwochsthema
- 22.15 Chefarzt Dr. Pearson

Suisse italienne

- 18.00 TG flash
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.30 Il mistero dei polpingtono
- 19.00 Hooperman
- 19.30 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Harem
- 21.55 Dossier ecologia
- 22.25 TG sera
- 22.40 Mercoledì sport
- 23.55 Teletext notte

RAI Italie 1

- 15.30 Ciclismo
- 18.10 Trenti anni della nostra storia
- 19.10 Santa Barbara
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 La signora in giallo
- 21.30 C'era una volta io... Renato Rascel
- 22.30 Telegiornale
- 22.40 Mercoledì sport
- 23.10 Metti una sera a Napoli
- 0.10 TG 1-Notte
- 0.20 Il meglio di Mezzanotte e dintorni

La Cinq

- 7.30 Matinée sur la Cinq
- 12.30 Journal images
- 13.00 Le journal
- 13.50 Amicalement vôte
- 14.40 L'enquêteur
- 15.40 Ciné 5
- 16.00 Cyclisme
- 17.30 Youpi les vacances
- 18.50 Journal images
- 19.00 Denis la malice
- 19.30 Happy days
- 19.57 Le journal
- 20.35 Rencontre mortelle
- 22.15 L'enquêteur
- 23.15 Cyclisme
- 23.45 Amicalement vôte
- 24.00 Le minuit pile
- 0.05 Les polars de la Cinq

À PROPOS

On peut avoir la notoriété de Léon Zitrone et ne rien connaître du hockey sur glace. Ce phénomène de la communication, plutôt que de se déclarer incompetent, avait pris naguère le grand risque de se ridiculiser. Plus récemment, lors de l'étape qui vit Pascal Richard triompher à Briançon, Robert Chapatte ne se souvenait plus que le Vaudois avait déjà eu un autre jour de gloire, celui où il conquit le titre de champion du monde de cyclocross. Etranges faiblesses de la part de professionnels! Aussi ne peut-on pas trop en vouloir à Bernard Joliat, envoyé à Stans par la TV romande pour nous narrer les bons moments de la 35^e Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres. Beau temps, 40.000 personnes arri-

vées dès 7 heures du matin, dont de nombreux Romands, n'en déplaie aux esthètes intolérants. Il en faut pour tous les goûts. Ce qui avait émerveillé Germaine de Staël vaut bien une Xe heure de Roland-Garros, ou un match de volley ou de basketball au niveau suisse! Le matin, notre Bernard Joliat a été ému par la présence du drapeau jurassien parmi les autres, malgré que «la véritable pierre d'Unspunnen» ait été dérobée par des jeunes du nouveau canton. Concession à l'ambiance confédérale? Il a plus ou rendu l'essentiel de l'allocution du conseiller fédéral Arnold Koller: «Une jeunesse saine, un bel esprit de résistance et de combativité.» A Sion, en 1986, Jean-Pascal Delamuraz s'était montré beau-

coup plus truculent, de l'avis même des plus fervents Walstaetten! M. le conseiller fédéral n'a vraiment pas eu de chance, sa dernière lapalissade - en lutte suisse, les poids légers sont défavorisés - a été contredit quelques heures plus tard, quand on a vu le géant lutteur-judoka Clemens Jehle (2m 4, 130 kg) mis sur le dos par des «gringalets» de 100 kg! Les insuffisances du commentaire n'ont rien enlevé à la qualité des images. Il faut avoir une connaissance de la Suisse allemande, comme Yette Perrin, Eric Eisner, ou José Ribeaud pour ne pas rester dans un alignement de clichés. On a beau avoir préparé les questions auxquelles répondra l'assistant Ernest Schlaefli, couronné fédéral. Excellent connaisseur de la

lutte, très ému par les cérémonies patriotiques, le champion avait une peine extrême à s'exprimer correctement. Si bien que les profanes croient toujours que le dernier Romand à avoir été sacré roi de la lutte est le Genevois Henri Wernli, en 1926, à Lucerne. Et Willy Lardon alors, en 1937, à Lausanne? Et en 1943, à Zoug? Et ex-æquo, en 1945, à Berne, avec Peter Vogt? Y a-t-il plus Romands et Jurassiens que Willy et Roger Lardon, plusieurs fois champions suisses et couronnés fédéraux? Les frères Lardon étaient d'ailleurs à Stans, où ils ont applaudi le nouveau roi de la lutte, Adrian Käser, un apprenti meunier, âgé de 18 ans, le plus jeune premier de tous les temps!
André Richon

Un roi à Stans

À VOIR

Un pacte avec le diable

Le 23 août 1939, Joachim von Ribentrop et Molotov signent, à Moscou, un pacte de non-agression germano-soviétique. Cette alliance inattendue va faire l'effet d'un coup de tonnerre.
Comment expliquer ce rapprochement entre deux régimes fondamentalement opposés? Une volte-face qui va plonger dans le désarroi les partisans de chacun des deux camps.
«Vous devez exécuter les dé-

cision du Comité central et expliquer les tenants et les aboutissants de cette affaire aux camarades politiquement moins développés, à supposer que certains viennent à avoir des doutes.» Ainsi s'exprimait Roubachov, l'un des personnages d'Arthur Kestler, devant la section des dockers du parti d'un petit port belge. Ce même parti qui avait invité, depuis deux ans, les travailleurs du monde entier à boycotter politiquement et écono-

miquement la nouvelle dictature plantée au cœur de l'Europe. Et soudainement voilà que l'on demande à ces dockers d'acheminer des cargaisons de minerais rares à destination de l'Allemagne nazie. Un virage d'une rare brutalité!
Vingt ans plus tard, on se dispute encore sur la nécessité pour l'URSS d'avoir signé ce fameux traité. Les auteurs de l'émission ont interviewé des historiens (Alfred Grosser,

Marc Ferro, Philippe Burin), mais aussi des militants du Parti du travail suisse ou de mouvements d'extrême droite comme la Ligue vaudoise, des anarcho-syndicalistes ainsi que des anciens membres du Parti communiste français. Souvent des hommes et des femmes à la conscience tarabudée par ce virement, même s'ils furent nombreux à endosser sans broncher ce pacte contre nature. (sp)
● TSR, ce soir à 21 h 05

FILM DU SOIR

Predator

Le major Dutch Schaeffer (Arnold Schwarzenegger) est connu pour sa capacité à mener à bien les opérations commando les plus périlleuses. Il est contacté par son ami Dillon qui lui demande de délivrer trois hommes retenus en otages par des terroristes dans une jungle d'Amérique Centrale.
Une fois sur place avec ses hommes Dutch réalise qu'on lui a menti: sa mission consiste en fait à neutraliser une base secrète de guérilleros... Mais il y a plus grave: les membres du commando meurent les uns après les autres, victimes d'incidents étranges...
Une créature invisible, silencieuse et implacable les suit pas à pas...
● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

Au présent, les signes du futur

Un fantôme sympathique, la fouine



De petits yeux noirs fureteurs, une truffe rose, de grandes oreilles pointues, l'éclair d'une bavette blanche, c'est bien souvent tout ce que l'on aperçoit de la fouine. Ce drôle de petit fantôme bat la campagne dès la nuit tombée sans que la plupart des gens ne soupçonnent même sa présence. Coureuse infatigable, elle parcourt plusieurs kilomètres chaque nuit, à la recherche de son repas.

La fouine est un membre de la famille des mustélidés, famille issue de la même lignée évolutive que les canidés et les ursidés et qui compte dix espèces en Europe.

Ces petits carnivores colonisent les milieux terrestres et aquatiques. Ils occupent une place importante dans les écosystèmes, parce que souvent situés en queue des chaînes alimentaires, en l'absence de prédateurs plus imposants.

On connaît encore relativement peu de choses sur cette famille très discrète. En effet, leur étude s'avère bien ardue du fait de leurs mœurs souvent nocturnes et de leur faculté de se déplacer rapidement.

Le systématien Linné lui-même (1758) ne distinguait pas la fouine de la martre et les nommait toute deux *Mustela martes*. Ce n'est qu'en 1777 qu'Erxleben éleva la fouine au rang d'espèce et lui donna son nom actuel *Martes foina*.

DESCRIPTION

Aujourd'hui encore, bien des gens ne font pas la différence entre les espèces de mustélidés et a fortiori entre la fouine et la mar-

tre. Les caractères habituels utilisés pour distinguer ces deux animaux sont les dimensions corporelles, la bavette (coloration et dessin) et la fourrure. La fouine est en moyenne plus lourde, plus trapue et plus courte sur pattes que la martre. La bavette est généralement blanche et divisée en deux lobes se prolongeant sur les pattes antérieures (jaunâtre à orangée et entière chez la martre). Le pelage est d'un brun un peu grisâtre, à cause des poils de bourre (duvet) blanc-gris (franchement brun chez la martre). De plus, la fouine a le nez rose, les pelottes plantaires dépourvues de poils, les oreilles bordées d'un liseré blanc et la queue moins touffue que celle de la martre.

par Nicole LACHAT
biologiste

Ces deux mustélidés sont des espèces très proche bien que leur hybridation n'aie jamais été observée à ce jour.

Sur le terrain, il n'est pas toujours aisé de les distinguer.

BIOLOGIE

En juillet-août, il n'est pas rare que les «propriétaires» d'une fouine soient dérangés par leur locataire. C'est la période du rut, synonyme de galopades, de cris et de bruits divers dans la nuit dans les greniers et les galeries.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la femelle ne met pas bas au début de la mauvaise saison. Les naissances ont lieu l'année suivante, en mars-avril. Une gestation aussi longue n'est pas exceptionnelle. Elle existe chez de nombreux musté-

lidés (martres, hermines, blaireau) ainsi que chez le chevreuil, l'ours et le phoque. On appelle ce phénomène «implantation différée». L'œuf fécondé commence à se diviser mais il ne s'attache pas et reste libre dans l'utérus. Le développement est stoppé et ne reprendra qu'un à deux mois avant la mise bas. On observe parfois un «faux-rut» en janvier-février, au moment de la nidation de l'œuf.

La portée comptera 2-5 petits dont les yeux resteront fermés une bonne trentaine de jours. La femelle les allaitera durant deux mois puis ils passeront progressivement à une nourriture solide.

Le régime alimentaire de la fouine a déjà fait l'objet de plusieurs études scientifiques. Il varie notablement selon les régions et les biotopes étudiés.

Nous l'avons établi pour la région jurassienne, en nous basant sur l'analyse de plus de 1000 crottes récoltées entre 1985 et 1989. La fouine se nourrit d'une grande variété d'aliments, animaux ou végétaux, ainsi que d'ordures ménagères et de charognes (voir graphique). Nous avons constaté que la fouine est une généraliste, plus omnivore que strictement carnivore. De plus, elle apparaît comme étant nettement opportuniste, exploitant à fond une source de nourriture d'accès aisé et ne se rabattant sur les proies plus difficiles ou de moindre intérêt énergétique qu'en cas de conditions difficiles. C'est ainsi que nous avons mis en évidence de nettes différences dans l'alimentation selon les saisons.

Les jeunes fouines jouent beaucoup, luttent et se poursuivent à travers granges et greniers, ainsi qu'à l'extérieur, de mai à août.

Elle atteindront leur maturité sexuelle à 2 ans.

ACTIVITÉS

La fouine est un animal nocturne. Elle passe la journée à dormir dans son gîte et n'entre en activité qu'à la nuit tombée. La durée de la période de chasse varie selon les saisons mais dure généralement plusieurs heures, entrecoupées de plus ou moins longues périodes de repos, au gîte principal ou dans des refuges temporaires (arbres, troncs creux, mur de pierres.)

La fouine ne pratique pas l'affût comme le fait par exemple le chat. Elle chasse au hasard de ses déplacements, se fiant à son ouïe et à son odorat. En suivant des traces de fouine sur la neige, on s'aperçoit qu'elle exploite systématiquement toutes les cachettes potentielles pouvant servir d'abris à ses proies favorites (petits mammifères, insectes). Il lui arrive aussi de creuser la neige pour retrouver par exemple un œuf oublié ou atteindre une galerie de campagnol.

Les proies vertébrées sont mises à mort par morsure à la nuque et fracture de la colonne vertébrale ou de la boîte crânienne. La fouine ne saigne pas ses victimes comme le fait croire une vieille légende. Sa recherche de nourriture lui coûte beaucoup d'énergie et elle est quasi-

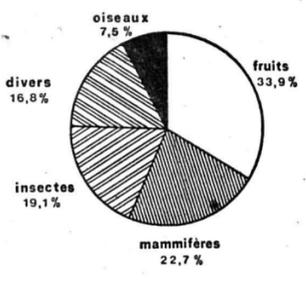
ment obligée de tuer tout ce qu'elle trouve pour assurer un approvisionnement suffisant.

Parfois, et pour le plus grand malheur des paysans, notre mustélidé parvient à s'introduire dans un poulailler. L'agitation des poules incapables de s'échapper déclenche chez le carnivore un comportement de prédation qui ne s'apaisera que lorsque tout mouvement des volatiles se sera éteint. Ce n'est pas de la cruauté, c'est une réaction normale de prédateur en face d'un étalage alléchant de nourriture prête à la dégustation.

Récemment nous avons eu affaire à un tel cas. 18 poules avaient été mises à mort, dont 12 en une seule nuit. Seules les têtes avaient été emportées. Nous avons identifié la responsable: une femelle adulte que nous connaissions depuis 2 ans et qui auparavant ne s'était jamais attaquée à un poulailler. Elle était gravement blessée à une oreille, probablement à cause d'une bagarre avec un congénère. La plaie était infectée et l'animal certainement sourd du côté droit. Handicapée dans sa recherche habituelle de nourriture, la fouine s'était rabattue sur des proies plus faciles car elle avait une nichée de jeunes à nourrir.

Ces massacres sont exceptionnels. On ne saurait trop toutefois recommander aux paysans d'être vigilants et de calfeutrer leurs poulaillers. Le moindre petit trou suffit à la maligne fouine...

Régime alimentaire



D'autre part, nous savons aujourd'hui que dans nos régions la fouine modifie son régime en fonction de l'importance des populations de campagnols terrestres, populations qui subissent des fluctuations cycliques de sinistres renommées.

Nous ne voulons pas prétendre que la fouine a un impact déterminant sur ces ravageurs de cultures. Pourtant, il est indéniable qu'alliée à d'autres prédateurs tels que renards, buses ou

hermines, elle contribue à la lutte contre le campagnol, naturellement et gratuitement! Elle peut manger jusqu'à 400 g par jour, ce qui équivaut à une dizaine de campagnols! Ce n'est pas négligeable et cela vaut bien la disparition occasionnelle de quelques œufs ou même d'une ou deux poules...

En compagnie d'autres mammifères, la fouine joue un rôle important dans les cycles biologiques naturels. Les anciennes croyances qui faisaient d'elle et des autres mustélidés des nuisibles ne sont plus de mise. Il est possible d'entretenir avec elle des relations de bon voisinage. Pour peu que l'on parvienne à l'observer dans ses activités, l'on tombe sous le charme. Et si d'aventure une fouine s'en vient batifoler dans le moteur de votre voiture, dites-vous que c'est peut-être sa façon de «venger» toutes celles qui ont fini leur vie écrasées sur les routes...



Distribution de l'habitat

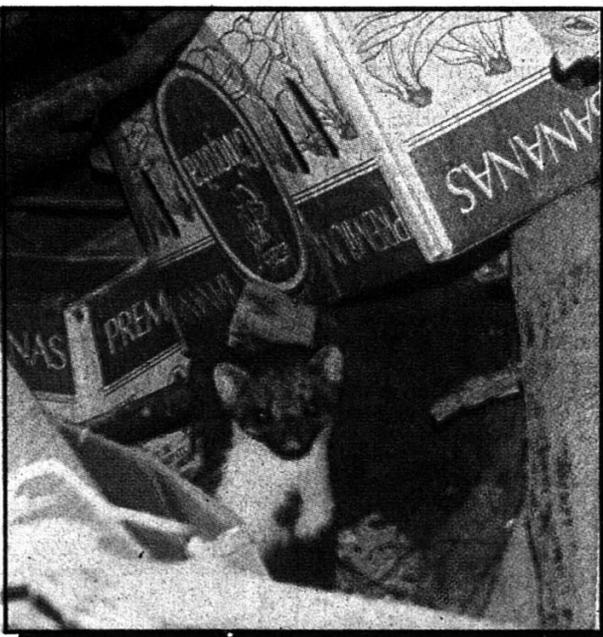
La fouine est originaire d'Asie (Moyen-Orient). Elle a colonisé l'Europe dès la fin de la dernière glaciation. Actuellement, on la trouve de la Mongolie et de l'Himalaya jusqu'en Europe du sud-ouest. Elle est absente dans la plupart des îles méditerranéennes, de même qu'en Grande-Bretagne et en Islande. Au nord, elle s'arrête au Danemark. Répandue dans toute la Suisse, jusqu'en moyenne altitude (2500 m), on en trouve des populations parfois importantes également dans les grandes villes. Communément, elle vit à la campagne, à proximité ou dans les fermes, mais aussi en forêt, dans les arbres, les trous de murs de pierres, les souches. Toutefois, son habitat préférentiel reste les bâtiments où elle gîte dans la paille, les piles de bois ou même les tuiles. Elle peut d'ailleurs causer quelques dégâts tels qu'accumulation d'excréments ou trous dans l'isolation.

Carte d'identité

La fouine: *Martes foina* (Erxleben, 1777).
Mammifère carnivore de la famille des mustélidés.
Origine: Proche-Orient.
Colonise l'Europe dès la fin de la dernière glaciation
En expansion.
Longueur: corps 40-50 cm, queue 20-28 cm
Poids: variable selon le sexe. 1000-2100 g. Mâle plus lourd que la femelle.
Régime: omnivore
Gestation: Rut de juin à août.
Mise-bas de mars à avril. Implantation différée.
Portée: 2-5 petits
Longévité: 8-10 ans
Répartition: toute l'Europe continentale, y compris le Danemark.
Inconnue en Scandinavie et en Grande-Bretagne. Absente des îles méditerranéennes hormis la Crète.
Espèces proches: martre, putois, hermine, belette.

Pour en savoir plus...

- * Les petits carnivores, Atlas visuels Payot, 1988.
- * Ecologie de la fouine en Alsace, A. Waechter, Terre et Vie XXIX, 1975, p. 399-457.
- * Untersuchungen zum Raum-Zeit-System freilebender Steinmarder, K. Skirnisson, Beiträge zur Wildbiologie, Heft 6, 1986, 200 pp.
- * Comparaison des régimes alimentaires de la fouine et de la martre dans le Jura suisse, P. Marchesi, N. Lachat, R. Lienhard, Ph. Debiève, C. Mermod. Revue suisse de zoologie, 1989, sous presse.



La voiture au menu

En Suisse, depuis une vingtaine d'années, la population de fouines augmente, alors que tous les autres mustélidés ont tendance à diminuer, voire à disparaître.

C'est que, contrairement à bien des espèces, la fouine sait profiter de l'homme, au lieu d'en pâtir. Ce commensalisme ne va pas sans poser quelques problèmes; mauvaises odeurs, tapage nocturne. Ces désagréments n'ont toutefois que peu d'importance comparés à un phénomène étrange qui a vu le jour il y a une dizaine d'années dans le sud de l'Allemagne et a, petit à petit, gagné la Suisse: dans les villes, les fouines ont commencé à pénétrer dans les moteurs des voitures et à y ronger et mordre différentes parties en plastique ou en caoutchouc, occasionnant des dégâts pouvant parfois se chiffrer en centaines de francs sans compter les ennuis liés aux pannes qui

en résultent. Des scientifiques allemands se sont penchés sur le problème avec l'appui financier de deux grandes firmes automobiles.

Il est bien évident que les fouines ne trouvent aucun apport énergétique dans ce comportement. Il semblerait plutôt que cela fasse partie d'un entraînement visant à maintenir l'animal dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne ses techniques exploratoires de recherche de nourriture.

Malgré cette première approche d'explication du phénomène, les scientifiques n'ont pas encore trouvé de solution. Ils se bornent à donner des conseils: éviter dans la mesure du possible de laisser une voiture au moteur chaud dans un quartier fréquenté par ces fantômes-mordeurs, utiliser un garage hermétique. Des es-

sais de dissuasion ont été faits avec des boules de naphthaline, des plaquettes de menthe, disséminées dans les moteurs. Des produits garantis anti-fouines ont été mis en vente. Sans grand résultat. A une période de méfiance (de répulsion?) succède rapidement une accoutumance et les déprédations reprennent.

Ces derniers temps, une firme suisse a mis au point un petit appareil émetteur de sons qui devraient faire fuir les fouines. Des tests doivent encore être effectués. Espoir? Peut-être... Mais la fouine risque de faire rapidement la part des choses et de constater que cet appareillage, désagréable soit, n'est pas dangereux...

Ironie du sort qui voit un des «plus beaux fleurons» de notre civilisation de pollueurs mis hors d'état de nuire par des «saboteurs-écologues» qui s'ignorent!...